

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE SAAD DAHLEB -BLIDA-**



**INSTITUT D'ARCHITECTURE & D'URBANISME**

N° d'ordre :... ..

Série :... ..

**Mémoire de Master**

**Filière : Architecture**

**Option: ARCHITECTURE ET PATRIMOINE**

**THEME :**

**RENOUVELLEMENT DES ZONES DES RUPTURES DES CENTRES  
HISTORIQUES À MILA**

**PROJET: THEATRE PLEIN AIR**

Sous la direction de :

**Mr. BOUKADER-M**

**Mr. BONACHERIA-B**

**Mr. KIFANE-M**

Présentée par :

**FERADJI ABDERRAHMANE**

Année Universitaire 2017/2018



وَمَا تَوْفِيقِي إِلَّا بِاللَّهِ

My success is only by Allah

## Remerciements

**Je remercie Allah de m'avoir donné la foi, la force, la santé et la volonté pour terminer ce travail .**

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont porté aide assistance et encouragement et à tous qui ont contribué de près ou de loin dans la accomplissement de ce modeste travail de recherche.

Je tien à remercier particulièrement :

- ❖ Ma famille, en particulier mes chers parentes, mon frère, mes sœurs.
- ❖ Mon encadreur, Mr. Boukader, M qui m'a éclairé avec son savoir et ses conseils.
- ❖ Mr. BONACHERIA-B et Mr. KIFANE-M qui nous ont assistés à notre atelier.
- ❖ Mr. HAIDJI et Mr. BENKARA les responsables d'un B.E.T à Mila pour les documents et les informations mises à notre disposition.
- ❖ Mme. ZIANI Meriem le responsable de B.E.T ZIANI CONCEPT à Constantine ((le réalisateur de PPSMMV de vieux Mila )) pour la documentation et le soutien.
- ❖ L'Office National de Gestion & Exploitation des Biens Culturels à Mila pour les explications et leur compréhension.
- ❖ les personnels des bibliothèques : département d'architecture Blida, département d'architecture Constantine.
- ❖ Les citoyens de la ville de Mila particulièrement de la vieille ville qui nous aidé et facilité la tache sur terrain.
- ❖ Enfin, nous tenons également à remercier les membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.

**GRAND MERCI A TOUS**

## Résumé

La richesse et la beauté de vieux Mila est le fruit de la superposition de différentes strates d'époques et de mode d'occupation spatiales variées. Conférant à la ville des qualités indéniable d'ordre urbain et architectural.

Malheureusement, nous assistons aujourd'hui à une marginalisation et une dévalorisation des villes historiques face au développement des périphéries.

La ville moderne devient une machine à produire des vides urbains dans les centres historiques; des espaces comme abandonnés à leur sort, ils sont le négatif de l'espace construit, et posent le problème de discontinuité et de rupture avec le dynamisme urbain.

Dans un axe de recherche porté sur l'intervention en milieu existant historique, nous abordons la requalification des vides urbains ; comme solutions proposée pour répondre aux besoins de la ville de Mila et comme but principal ci de sauvegarder vieux Mila.

Après une analyse urbaine de la ville de Mila, la problématique spécifique s'articule autour de la continuité urbaine entre les deux noyaux : colonial et initial, et revitalisation de ce dernier.

Le projet du « théâtre plein air » avec une esplanade au rive est de oued El Sayah, offre une réponse urbaine et architecturale, il vient offrir une nouvelle vie en terme d'usage et d'intégration, dans le même contexte culturel, rend les lieux plus identifiable aux visiteurs et habitant du la ville.

**Mot clé :** patrimoine, patrimoine urbain, vide urbain, rupture urbaine, requalification, continuité urbaine, renouvellement urbain.

## Summary

The richness and beauty of old Mila is the result of the superimposition of different strata of eras and spatial patterns of occupation. Confering to the city undeniable qualities of urban and architectural order.

Unfortunately, today we are witnessing the marginalization and devaluation of historic cities in the face of peripheral development.

The modern city becomes a machine to produce urban voids in historical centers; spaces as abandoned to their fate, they are the negative of the constructed space, and pose the problem of discontinuity and rupture with urban dynamism.

In a line of research focused on intervention in an existing historic environment, we discuss the requalification of urban voids; as proposed solutions to meet the needs of the city of Mila and as a main goal to safeguard old Mila.

After an urban analysis of the city of Mila, the specific problem is articulated around the urban continuity between the two nuclei: colonial and initial, and revitalization of the latter.

The project of the "plein air theater" with an esplanade on the east bank of oued El Sayah, offers an urban and architectural response, it comes to offer a new life in terms of use and intégration, in the same cultural context, makes the places more identifiable to visitors and inhabitants of the city.

**Key word:** heritage, urban heritage, urban vacuum, urban rupture, requalification, urban continuity, renewal urban.

## ملخص

ثراء وجمال ميلة القديمة هو نتيجة لتراكم الطبقات المختلفة من العصور والأنماط المكانية للاحتلال. منح صفات للمدينة لا يمكن إنكارها من النظام الحضري والمعماري.

لسوء الحظ ، نشهد اليوم تهميش المدن التاريخية وتخفيض قيمتها في مواجهة التطور المحيط بها.

تصبح المدينة الحديثة آلة لإنتاج الفراغات الحضرية في المراكز التاريخية. المساحات المتروكة إلى مصيرها ، فهي سلبية المساحة المبنية ، وتطرح مشكلة الانقطاع والتمزق مع الديناميكية الحضرية.

في خط البحث الذي يركز على التدخل في بيئة تاريخية موجودة ، نناقش إعادة تأهيل الفراغات الحضرية ؛ كحلول مقترحة لتلبية احتياجات مدينة ميلة وكهدف رئيسي لحماية ميلة القديمة.

بعد تحليل حضري لمدينة ميلة ، يتم توضيح المشكلة المحددة حول الاستمرارية الحضرية بين النواتين: الاستعمارية والأولية ، وتنشيط هذه الأخيرة.

يقدم مشروع "مسرح الهواء الطلق" بمتنزه على الضفة الشرقية لوادي السايح إستجابة حضرية ومعمارية ، ويأتي لتقديم حياة جديدة من حيث الاستخدام والاندماج وفي نفس السياق الثقافي ، ويجعل الأماكن أكثر تحديداً للزوار وسكان المدينة.

**الكلمات المفتاحية :** التراث ، التراث الحضري ، الفراغ الحضري ، التمزق الحضري ، إعادة التأهيل ، الاستمرارية الحضرية ، التجديد الحضري.

# TABLE DES MATIERES

## CHAPITRE I : CHAPITRE INTRODUCTIF

Intérêt et motivation de la recherche.....	1
Problématique .....	2
Hypothèse de la recherche .....	3
Objectifs de la recherche .....	3
Démarches méthodologique de la recherche .....	3
Structuration du mémoire .....	4

## CHAPITRE II : Etat de l'art sur le renouvellement des zones des ruptures naturelles des centres historiques.

Introduction .....	6
II.1 Concepts et définitions.....	6
II. 1-1 Définition du renouvellement urbain.....	6
II. 1-2 Définition des ruptures urbaines.....	6
II. 1-3 Définition des vides urbains.....	7
II. 1-4 Définition du Patrimoine Culturel.....	8
II. 1-5 Définition du Patrimoine Culturel Urbain.....	8
II. 1-6 Définition de ville historique.....	9
II. 1-8 Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel urbain.....	10
II. 1-9 Les valeurs du patrimoine culturel urbain .....	10
II.2 Le renouvellement urbain: vecteur clé du l'attachement urbain.....	13
II.2-1 Les formes du renouvellement urbain.....	13
II.2-1-1 Le renouvellement spontané.....	13
II.2-1-2 Le renouvellement planifié.....	13
II.2-2 Les différentes opérations du renouvellement urbain.....	14
II.2-2-1 Le réaménagement.....	14
II.2-2-2 La réhabilitation.....	15
II.2-2-3 La requalification.....	15
II.2-2-4 La rénovation.....	16
II.2-3 Les objectifs du renouvellement urbain.....	17
II.2-3-1 Objectif économique.....	17
II.2-3-2 Objectif social.....	17
II.2-3-3 Objectif environnemental.....	17
II.2-3-4 Objectif culturel.....	17
II.2-4 Le renouvellement d'un vide urbain.....	17
II.2-5 Le renouvellement urbain et le patrimoine.....	18
II.2-6 Le renouvellement durable.....	18
II.2-7 Conclusion .....	18
II.3 Exemples de la requalification urbaine comme opération de renouvellement urbain aux zones des ruptures naturelles.....	19
II.3-1 Exemple N°1 : le quartier esplanade au cœur d'agglo, Grenoble, France.....	19

II.3-2 Exemple N°2 : le parc de Heyritz, Strasbourg.....	21
Conclusion.....	22

## **CHAPITRE III : Conception d'un théâtre plein air régionale pour 2000 places au centre ville de Mila.**

III.1 Présentation de la ville de Mila.....	23
III.1.1 situation géographique.....	23
III.1.2.Relief.....	24
III.1.3Climat.....	25
III.1.4 L' ensoleillement.....	25
III.1.5 Vents dominants.....	25
III.1.6 Historique de la ville.....	26
III.2 Morphologie du territoire de Mila.....	28
III.2.1 Apparition et développement de la ville.....	28
III.2.1.1 Phase 01.....	28
III.2.1.1 Phase 02.....	29
III.2.1.1 Phase 03.....	30
III.2.1.1 Phase 04.....	31
III.3 Etude diachronique de la ville de Mila.....	32
III.3.1 Epoque du Préhistoire.....	32
III.3.2 Epoque romaine.....	33
III.3.3 Epoque byzantine.....	35
III.3.4 Epoque arabo-musulmane.....	36
III.3.5 Epoque turque.....	37
III.3.6 Epoque coloniale 1939-1962.....	38
III.3.6.1 Etape 01 : (1939-1948).....	38
III.3.6.2 Etape 02 : (1848-1857).....	39
III.3.6.3 Etape 03.....	40
III.3.6.4 Etape 04.....	41
III.3.7 Epoque poste coloniale 1962-2018.....	42
III.4 Etude synchronique de la ville de Mila.....	43
III.4.1 Introduction.....	43
III.4.2 Structure Fonctionnel.....	43
III.4.2 Structure de permanences.....	45
III.4.2.1 Elément permanant.....	47
III.4.3 Structure des espaces publico-collectifs.....	49
III.4.5 structure de l'urbain.....	51
III.4.6. Proposition urbaine.....	54
III.5. Typologie de la ville.....	56
III.5.1.Le système parcellaire.....	56
III.5.2.Le système bâti.....	57
III.5.3.Le système viaire.....	58

III.6 Caractéristiques des détails architecturaux .....	59
III.6.1 Les murs.....	59
III.6.2 Les portes.....	59
III.6.3 Les fenêtres.....	60
III.6.4 Les kbous.....	60
III.6.5 Les murs extérieurs.....	61
III.7 conception d'un théâtre plein air à la ville de Mila.....	62
III.7.1-présentation du site d'intervention.....	62
III.7.2 La genèse de la forme.....	63
III.7.3 Concept architecturaux.....	65
III.7.3.1 Expression des façades.....	65
III.7.4 Matériaux utilisé dans la construction.....	66
III.7.4.1-les murs porteurs.....	66
III.7.4.2 Limousinerie.....	68
III.7.4.3 Les fondations.....	68
III.7.4.4 Type des planchers.....	69
<b>Conclusion .....</b>	<b>71</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>72</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>73</b>
Annexe 1 : analyse thématique des théâtres.....	I
Annexe 2 : dossier graphique du projet architectural.....	II

## TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Méthodologie de la recherche.....	5
Figure 2 : schéma représentant un vide urbain.....	7
Figure 3 : schéma représentant la chronologie des différents types de patrimoine .....	8
Figure 4 :vue aireinne de centre historique Naples.....	9
Figure 5 :vue aireinne de la médina de Fes.....	9
Figure 6 : schéma général de valeur proposé par Alois Riegl.....	11
Figure 7 ; 2eme schéma récapitulatif des valeurs proposé par Alois Riegl.....	12
Figure 8 : réaménagement de centre ville Toulouse, la place de la Daurade.....	13
Figure 9 : requalification du quartier populaire de la porte d'Aix.....	15
Figure 10 : requalification urbaine du quartier Heyritz, Strasbourg.....	16
Figure11 : rénovation urbaine à Beauval, à Meaux en Ile-de-France .....	16
Figure 12 : Situation-vue aérienne.....	19
Figure 13 : vue 3d du projet.....	19
Figure 14 : schéma d'accessibilité (Grenoble).....	20
Figure 15 : Coupe AVANT – APRES.....	20
Figure 16 : vue aérienne sur le site.....	21
Figure 17 : vue 3d de projet.....	21
Figure 18 : plan de masse de projet.....	22
Figure 19 : Situation à l'échelle nationale.....	23
Figure 20 : situation à l'échelle régionale.....	23
Figure 21 : situation géographique.....	24
Figure 22 : Vue en 3D de la ville de Mila.....	24
Figure 23 : Données climatique de la vile de Mila.....	25
Figure 24 : Données de l'ensoleillement de la vile de Mila.....	25
Figure 25 : schéma électronique des vents.....	25
Figure 26 : Phase 01.....	28
Figure27 : Phase 02.....	29
Figure 28 : Phase 03.....	30
Figure29 : Phase 04.....	31
Figure30 : époque de la préhistoire.....	32
Figure 31 : époque romaine.....	33
Figure 31 : époque romaine.....	34
Figure 33 : époque byzantine.....	35
Figure 34 : époque arabo musulmane.....	36
Figure 35 : époque turque.....	37
Figure 36 : époque coloniale étape 1.....	38
Figure 37 : époque coloniale étape 2.....	39
Figure 38 : époque coloniale étape 3.....	40
Figure 39 : époque coloniale étape 4.....	41
Figure 40 : époque post coloniale.....	42
Figure 41 : carte de la structure fonctionnelle.....	44
Figure 42: carte des permanences.....	46
Figure 43 : les ilots de la vielle ville de Mila.....	47
Figure 44 : les ilots de la vielle ville de Mila.....	47
Figure 45: les ilots de la vielle ville de Mila.....	47
Figure 46 : les ilots de la vielle ville de Mila.....	48

Figure 47 : les ilots de la vielle ville de Mila.....	48
Figure 48 : les ilots de la vielle ville de Mila.....	48
Figure 49 : carte des espaces publico-collectifs.....	49
Figure 50 : carte du structure de l'urbain.....	50
Figure 51 : cartes des problématiques.....	51
Figure 52 : carte de la proposition urbaine.....	53
Figure 53 : les ilots de la ville medivale.....	56
Figure 54 : les ilots de la vielle ville de Mila.....	56
Figure 55 : schéma explicatif d'analyse système bâti selon Borie.....	57
Figure 56 : schéma explicatif d'analyse système parcelle selon Borie.....	57
Figure 57 : schéma explicatif d'analyse du bâti selon Borie.....	57
Figure 58 : schéma explicatif de système viaire.....	58
Figure 59 : photos des murs, Mila.....	59
Figure 60: photos des portes.....	59
Figure 61 : photos des fenêtres.....	60
Figure 62 : photos du kbous ,Mila.....	60
Figure 63 : photos du murs extérieurs ,Mila.....	60
Figure 64 : site d'intervention.....	62
Figure 65 : carte de Mila.....	62
Figure 66: coupe schématique de terrain.....	62
Figure 67 : photo de terrain.....	62
Figure 68: photo de terrain.....	62
Figure 69 : image d'un pigeon.....	63
Figure 70: façade principale.....	65
Figure 71: façade postérieur.....	65
Figure 72: appareillage du mur en plan.....	66
Figure 73: axonométrie du mur.....	66
Figure 74: appareillage du mur en plan.....	66
Figure 75: appareillage du mur en plan.....	66
Figure 76: dessin explicatif.....	67
Figure 77: dessin explicatif.....	67
Figure 78: dessin explicatif.....	68
Figure 79: dessin explicatif.....	68
Figure 80: dessin explicatif.....	69
Figure 81: dessin explicatif.....	69
Figure 82: coupe explicatif.....	70
Figure 83: photo de réalisation.....	70

# **Chapitre I :**

## **Introduction générale**

## Intérêt et motivation de la recherche

**Les centres historiques** représentent un lieu de repère, et des points d'ancrage pour affermir tous les habitants en leur restituant la profondeur du temps. ils forment un patrimoine urbain et culturel important. Cependant cet héritage est affecté par des processus de transformation trop fort et d'une marginalisation accrue dans la structure urbaine ; par conséquent, ces richesses sont menacées par la disparition, en raison de leur isolement et leur destitution.

Ces centres historiques ont connu dans le siècle dernier, une expansion sans précédent, aussi bien au niveau horizontal que vertical. Cette croissance a vécu le phénomène de rupture urbaine comme une discontinuation urbaine qui agonise devant le développement de la périphérie.

Qu'est ce qu'une rupture urbain ? La rupture urbaine est une expression abstraite. Il convient de préciser que le mot rupture n'est pas employé pour définir un contenant sans contenu, puisque quand on le joint avec le mot urbain implique la présence d'un contenant permanent physique et le contenu (la rupture) est dépourvu de ce qui est caractérisé la ville.

Les ruptures urbaines sont définies par la présence de deux types des barrières au périphérique des centres historiques.

«Le mot de barrière évoque l'idée d'un obstacle. La barrière s'oppose à la propagation d'un tissu qui prend la forme d'une somme de croissances linéaires. Elle peut être constituée par : - **un obstacle géographique** (ligne de relief, cours d'eau, lac, forêt, changement dans la nature du sol, etc...) ; - **un obstacle construit** (enceinte, fossé, canal, route, voie ferrée, ligne haute tension, grand domaine, etc...).

Souvent, à cette barrière physique qui marque une différence topologique entre deux territoires, se superpose une différence administrative (limite de propriété, de commune ou de département, zone protégée ou non aedificandi) qui sanctionne au plan juridique la différence morphologique et en accentue les effets.»<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Philippe Panerai Edition Parenthèses 1980 **Analyse urbain**, Barrière de croissance page 61.

La protection de ces noyaux historiques par la mise en place d'un **secteur sauvegardé** reste insuffisante pour cette raison nous portons le regard sur la question de la requalification d'abord de ses abords ; vue que ses limites concentrent des problèmes urbains gênant le fonctionnement et le développement de ces vieux centres.

## Problématique

La ville de Mila est très riche de son histoire depuis son anthropisation, de la période romain, arabo-musulmane, coloniale, post coloniale puis actuel.

Cette ville a connu plusieurs changements d'occupation par de différents occupants, la croissance de cette ville est faite d'une manière logique depuis son création jusqu'a la période postcoloniale. Mais cette logique a connu une anarchie due a l'augmentation démographique, ceci a causé un changement d'occupation du sol suite au changement de la politique urbaine.

Le développement historique de la ville a généré deux centres qui représentent les noyaux de départ de la croissance urbaine :

- Centre historique : 3 siècle AVJC<sup>2</sup> à la colonisation française 1839<sup>3</sup> .
- Centre colonial : 1857<sup>4</sup> jusqu'a nos jours.

D'après notre étude la raison majeure de cette division, peut résider dans l'existence d'une rupture, due a la présence d'une barrière naturel (oued Essayeh) , si qui a donné deux tissus déférents :

- à l'ouest de l'oued: on a un tissu colonial en damier très densifié.
- à l'est de l'oued : (vieux Mila) on a un tissu éparpillé avec une organisation urbaine ottomane, à l'intérieur d'une enceinte byzantine caractérisée par une trame urbaine arborisant hiérarchisée.

Cette rupture entre le vieux Mila et l'autre parti de la ville, qui a isolé vieux Mila, et qui a mené cette derrière, a un état de dégradation inquiétant.

Suite a cette constatation, des questionnements s'imposent, dont les principaux sont les suivant :

- Qu'est ce qu'on peut faire pour éliminer l'isolement de la ville précoloniale ? et réintégrer dans la ville ?

---

<sup>2</sup> FARHATI Fatiha, La Numidie du roi JAYA jusqu'à la colonisation romaine, page 197.

<sup>3</sup> Projet pour la casbah de Mila 1939, génie militaire, la direction d'Alger place de Constantine et dépendance, archive national français.

<sup>4</sup> Carte de chemin n°2 Constantine Djidjlli, Zeraia 1/5000, n°27.

- Qu'est on doit faire pour lui redonner sa vocation touristique qu'elle a perdu ? Et comment assurer son développement économique, culturel et social?
- Comment on peut lier le tissu ancien et adapté aux exigences de la vie moderne sans détruire leur morphologie, leur essence, leurs principes constructifs, le charme des prospects ?
- Qu'est ce qu'on peut faire pour redynamiser le noyau central ? Aussi qu'est ce qu'on peut faire pour revaloriser ce dernier ainsi que pour renforcer son poids ?

### **Hypothèse de la recherche :**

L'usage des permanences historiques (mémoire du lieu) comme fondement du projet d'intervention urbaine, peut contribuer à créer une continuité urbaine entre les deux parties de la ville historique.

### **Objectifs de la recherche :**

Nous visons par ce travail de :

- Garantir la continuité urbaine entre les deux tissus.
- Création un contact visuel pour attirer le regard.
- Revitalisation de centre historique et puis la préservation.
- Réintégrer la vocation touristique au vieux Mila.

### **Démarche méthodologique de la recherche :**

A fin d'atteindre les objectifs de notre recherche, ce travail sera articulé autour de deux parties principales, à savoir :

**La première partie théorique:** qui dresse un état de savoir sur les concepts clés de notre étude. A fin de mieux cerner le thème et ce par le biais **d'une recherche bibliographique et l'analyse d'exemples.**

Dans cette partie nous allons définir les concepts les plus pertinents de notre recherche dont le premier est : le renouvellement urbain, leurs formes et opérations, notamment dans les zones de rupture naturelle.

Et le deuxième s'agit du concept d'une esplanade qu'on a proposée comme solution pour l'élimination du phénomène de rupture.

**La deuxième partie opérationnelle**, consacrée principalement à notre cas d'étude qui est la ville de Mila

Nous présenterons dans un premier temps sa situation géographique, climatologie, l'étude diachronique, l'étude synchronique, typologie constructif, synthèses des analyses, problématique, ensuite nous allons faire une analyse thématique sur le théâtre plein air sur la base d'une recherche bibliographique, finalement, nous allons concevoir notre projet on se basant sur l'approche fonctionnelle et esthétique tout on gardant les types architecturaux existé

## **Structuration du Mémoire :**

Ce mémoire est structuré en trois chapitres :

**Le premier chapitre :** comporte le contexte et l'intérêt de la présente recherche, la problématique, les objectifs et hypothèse de la recherche. Une démarche méthodologique est développée également dans ce chapitre.

**Le deuxième chapitre :** dans ce chapitre, nous développons donc un état de l'art des connaissances concernant le renouvellement des zones de ruptures naturelles des centres historiques, dans un premier lieu, nous cherchons à faire ressortir les principes de renouvellement urbain et ces objectifs, opérations. Nous essayons de proposer par la suite l'action principale utilisé (requalification urbaine) afin d'assurer le bon traitement des ruptures urbaine.

Les deux exemples : le quartier esplanade au cœur d'agglomération, de Grenoble en France et le parc de Heyritz, Strasbourg en France sont analysés pour appliquer les résultats obtenues à notre cas d'étude.

**Le troisième chapitre :** dans ce chapitre nous allons établir un diagnostic sur notre cas d'étude et l'air d'intervention en premier lieu, puis nous allons présenter notre programme qualitatif et quantitatif de notre projet. En suit, nous allons entamer l'expression architecturale et constructive de notre projet suivant une approche fonctionnelle en utilisant les techniques constructives ancien et spécialisé a notre site pour assurer l'aspect patrimoniale.

On termine ce chapitre par une simulation 3D de notre projet pour valider notre choix et vérifier l'hypothèse.

**Objectif principal** : montrer le rôle de renouvellement urbain comme utile de rattrapage.

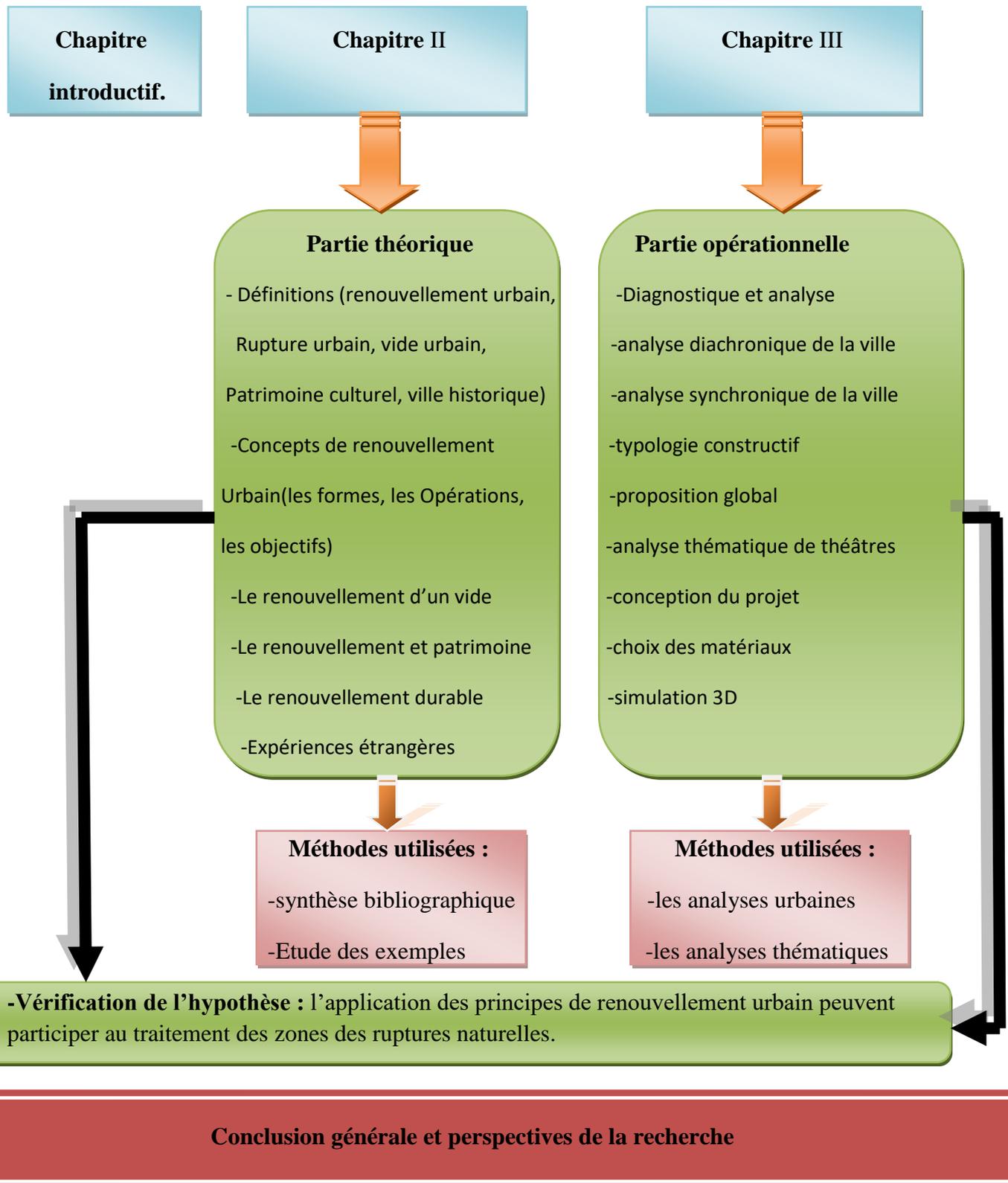


Figure 1 : Méthodologie de la recherche, source : auteur, 2018.

**Chapitre II : Etat de l'art sur le  
renouvellement des zones  
de rupture naturel des  
centres historiques.**

## Introduction

Le retour à la ville par son renouvellement urbain devient un phénomène de plus en plus promoteur pour la gestion urbaine, car cette démarche concerne des quartiers qui ne parviennent pas à se renouveler spontanément et s'adapter à la fonctionnalité de la ville contemporaine.

Reproduire la ville et la renouveler concerne aussi le patrimoine et les tissus historiques, cet héritage chargé de valeurs mérite d'être protégé, conservé et valorisé afin de le transmettre aux générations futures, c'est pourquoi nous allons aborder dans le premier point de ce chapitre, la notion du renouvellement urbain et sa relation d'une part avec le patrimoine et le tissu ancien, d'autre part avec le développement durable.

## II.1 Concepts et définitions

### II. 1-1 Définition du renouvellement urbain

Le renouvellement urbain est un mode de transformation urbain très ancien. Il se pratiquait depuis l'origine de la ville mais ce n'est qu'à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, en particulier aux États-Unis que cette notion voit le jour.

Le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville, il est couramment défini comme l'acte de « refaire la ville sur elle ». Certain comme ANNE RENÉ-BAZIN le sociologue-urbaniste parle de mutation de la ville sur elle-même<sup>1</sup>.

Le renouvellement urbain consiste à réinvestir des espaces situés au sein du tissu urbain, sous utilisés, en voie d'exclusion urbaine ou dont l'usage n'est plus en adéquation avec leur environnement directe. Ces espaces peuvent être bâtis ou non bâtis.<sup>2</sup>

### II. 1-2 Définition des ruptures urbaines

La rupture urbaine est une expression abstraite. Il convient de préciser que le mot rupture n'est pas employé pour définir un contenant sans contenu, puisque quand on le joint avec le mot urbain implique la présence d'un contenant permanent physique et le contenu (la rupture) est dépourvu de ce qui est caractéristique de la ville.

Les ruptures urbaines sont définies par la présence de deux types de **barrières** au périphérique des centres historiques.

---

<sup>1</sup> ANNE RENÉ-BAZIN, sociologue-urbaniste, Les Cahiers du GRIDAUH - Le renouvellement urbain dans les Centres anciens. Evolution et pratiques des outils juridiques – 2004, P191.

<sup>2</sup> Espaces naturels régionaux, Outils Réglementaires, Fonciers, Fiscaux, Contractuels Favorables Au Renouvellement Urbain Et Ecologique Des Territoires Ruraux. P8.

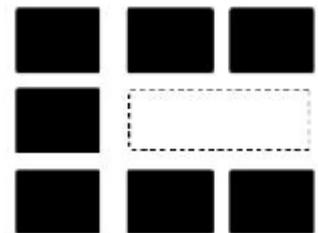
«Le mot de barrière évoque l'idée d'un **obstacle**. La barrière s'oppose à la propagation d'un tissu qui prend la forme d'une somme de croissances linéaires. Elle peut être constituée par : - **un obstacle géographique** (ligne de relief, cours d'eau, lac, forêt, changement dans la nature du sol, etc.) ; - **un obstacle construit** (enceinte, fossé, canal, route, voie ferrée, ligne haute tension, grand domaine, etc.).

Souvent, à cette barrière physique qui marque une différence topologique entre deux territoires, se superpose une différence administrative (limite de propriété, de commune ou de département, zone protégée ou non aedificandi) qui sanctionne au plan juridique la différence morphologique et en accentue les effets.»<sup>3</sup>

## II. 1-3 Définition des vides urbains

Un vide urbain est un espace libre entouré, borné ou jalonné par des espaces construits ; il peut s'agir de place non structurée, de friche urbaine ou d'espaces interstitielles ect<sup>4</sup>. ces différents termes se distinguent de par les caractéristiques morphologiques, d'occupation, de localisation, de taille...de ces vides.

On comprend que pour qu'un espace vide existe il se réfère au bâti (pleins), de se fait un degré croissants de continuité de masse bâti entraîne un degré croissant de discontinuité d'espace libre.



**Figure 2** : schéma représentant un vide urbain  
Source : auteur 2018

Un vide urbain peut être cet espace abandonné en ruine, non fonctionnel ; mais il peut aussi s'agir d'espace libre singulier comme une place ; nous avons quatre cas de figure dans la position des places par rapport au bâti.

- La place en pos : elle est séparée du reste bâti par des rues, voies, ou autres espaces libres.
- La place en position d'accolement : elle se présente comme une échancrure au bâti.
- La place en position de liaison : entre deux rues.
- La place en superposition : liée directe à la rue ou trottoir.

Si la définition du vide est aussi complexe, elle d'autant plus quand il s'agit de vide dans un milieu historique, car l'intervention sur se vide prendra en compte l'intervention sur le patrimoine, un patrimoine dont l'enjeu et de le sauvegarder et de le faire perdurer.

<sup>3</sup>Philippe Panerai Edition Parenthèses 1980 **Analyse urbain**, Barrière de croissance page 61.

<sup>4</sup> UNESCO: méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels.

## II. 1-4 Définition du Patrimoine Culturel

Choay définit le patrimoine comme «fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé ; travaux de tous les savoir-faire humains. »<sup>5</sup>

En Algérie, le patrimoine culturel national est défini par la loi 98-04 du 15/06/1998, dans l'article 02, comme étant " Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours " <sup>6</sup>

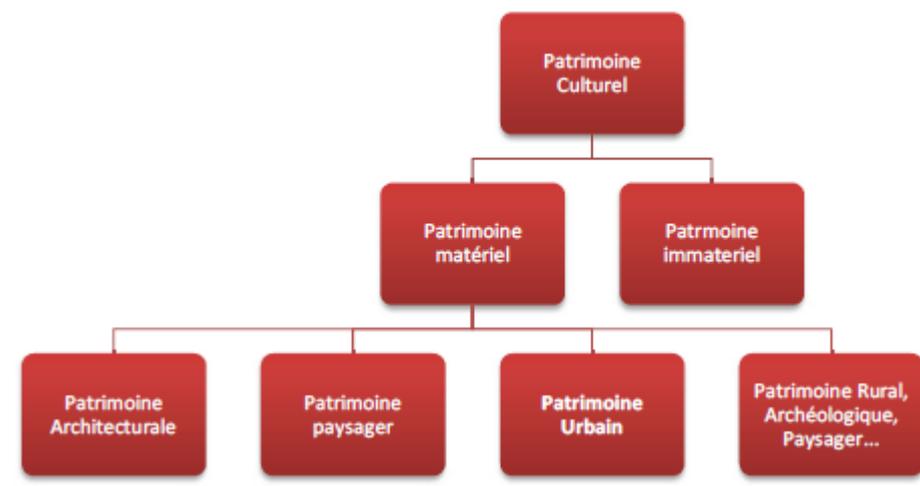


Figure 3 : schéma représentant la chronologie des différents types de patrimoine Source : auteur 2018

## II. 1-5 Définition du Patrimoine Culturel Urbain

Le patrimoine urbaine constitue l'ensemble de monuments et construction situés en zone urbaine et présentant un intérêt particulier.

Dans la notion de « patrimoine urbain » le patrimoine renvoie à la monumentalité, à ce qui est transmis entre génération et persiste à travers le temps : l'urbain évoque, au contraire, un univers de mouvements et de mélanges, à l'origine de transformation et de recompositions permanentes<sup>7</sup>

<sup>5</sup> Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris 1988.

<sup>6</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 22, 24 Rabie Ethani 1429 30 avril 2008.

<sup>7</sup> Nils DEVERNOIS, Sara MULLER, Gérard Le BIHAN, Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française

Par « **patrimoine urbain** », on entend un ensemble urbain constitué de:

- Edifices monumentaux
- Espaces publics/Jardins
- Habitations/Commerce
- Divers réseaux

De se fait le patrimoine urbain n'est plus un environnement immédiat d'un monument isolé mais deviens plutôt une «structure vivante évolutive » ou interagissent ces différents éléments

Cette structure est qualifiée de « milieu historique » elle est porteuse :

- L'identité de la ville
- De valeurs de la ville

## II. 1-6 Définition de ville historique

Une ville historique est caractérisée par sa délimitation spatiale, c'est une ville autrefois enclose dans des murs ou des sites naturels ou de<sup>8</sup>, Cette délimitation est au contraire difficile dans le cas de grandes villes appartenant à des périodes historiques multiples dont les restes sont fragmentés, où les quartiers du 19ème siècle peuvent être légitimement considérés comme historiques<sup>9</sup>.

Cependant, un quartier historique est un noyau d'une ville ancienne à caractère évolutif elle peut être réduite a quelques monuments symboliques ou elle peut être référée par la quasi-totalité de l'agglomération.

La médina est une ville historique à caractère islamique.



**Figure 4** :vue aereinne de centre historique Naples.

Source : (Google image)



**Figure 5** :vue aereinne de la médina de Fes.

Source : (Google image)

<sup>8</sup> Bureaux de L'UNESCO à Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, a Raba. Page 10

<sup>9</sup> Idem.

## **II. 1-8 Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel urbain**

La sauvegarde c des différents éléments qui constituent la ville, par le maintien de leur fonction d'origine ou l'introduction de fonctions nouvelles de même ordre<sup>10</sup>.

La sauvegarde du patrimoine se fait par différentes intervention :

- Conservation
- Restauration
- Réhabilitation
- Requalification
- Rénovation
- Reconstruction
- Restitution
- Revitalisation

La sauvegarde peut consister seulement dans les interventions qui ont trait aux caractéristiques architecturales et spatiales de chaque bâtiment ou site, quel que soit son degré d'intégrité, mais elle devient de plus en plus un processus où des politiques sont mises en place, au moyen d'action directes, de mesures réglementaires et d'incitation diverses, pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires de la ville historique dans son ensemble<sup>11</sup>.

## **II. 1-9 Les valeurs du patrimoine culturel urbain**

La valeur patrimoniale de la ville historique, en ses différents éléments, tient essentiellement aux significations qui sont liées à sont identité, telle qu'elles sont perçus par les différentes composantes de la société locale ou de la communauté nationale ou internationale, selon les cas.

Il s'agit avant tout d'une identité culturelle complexe et dynamique, qui tien non seulement à son «ancienneté» ou à ses expressions architecturales et artistiques majeures, mais aussi à d'autres facteurs qui peuvent jouer un rôle très important au niveau local<sup>12</sup>.

Alois Riegl (1858-1905) Juriste, philosophe, historien et conservateur de musée. 1902, président de la commission autrichienne des monuments historiques, Oppose les valeurs de remémoration et celles de contemporanéité<sup>13</sup>.

---

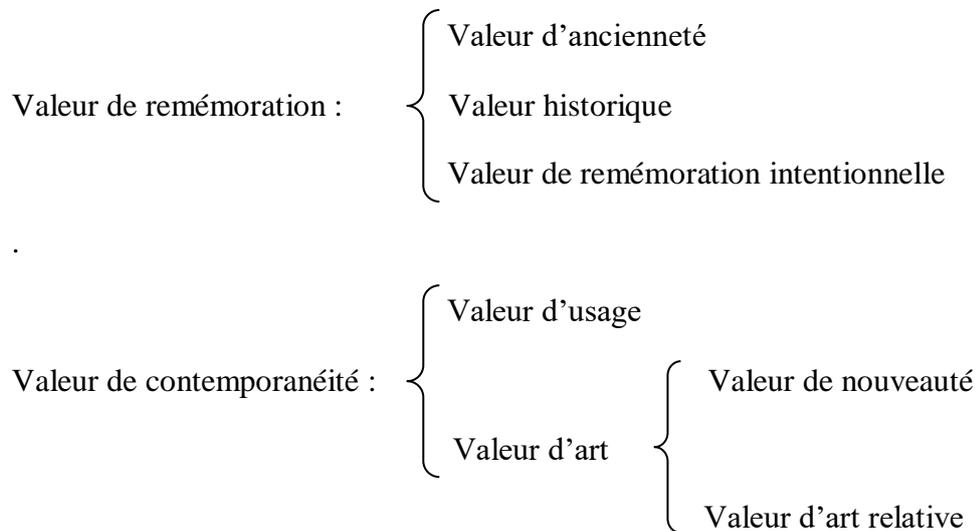
<sup>10</sup> H-J. Calsat,(Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace Presses Universitaires de France. Paris. (1993)

<sup>11</sup> Bureaux de L'UNESCO à Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, a Raba. Page 32

<sup>12</sup> Bureaux de L'UNESCO à Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb Contemporain, Enjeux diagnostiques et documentations, a Raba. Page 34

<sup>13</sup> Françoise Choay, L'allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris 1988.

Les valeurs du patrimoine selon Riegl (ou des monuments, pour s'en tenir à ses termes en élargissant leur sens) peuvent être résumées dans le schéma suivant :



**Figure 6** : schéma général de valeur proposé par Alois Riegl (( Fait par Alois Riegl))

- **Valeur de remémoration intentionnelle** : La fonction de la valeur de remémoration Et d'empêche quasi définitivement qu'un monument ne sombre dans le passé, et le garde toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures.

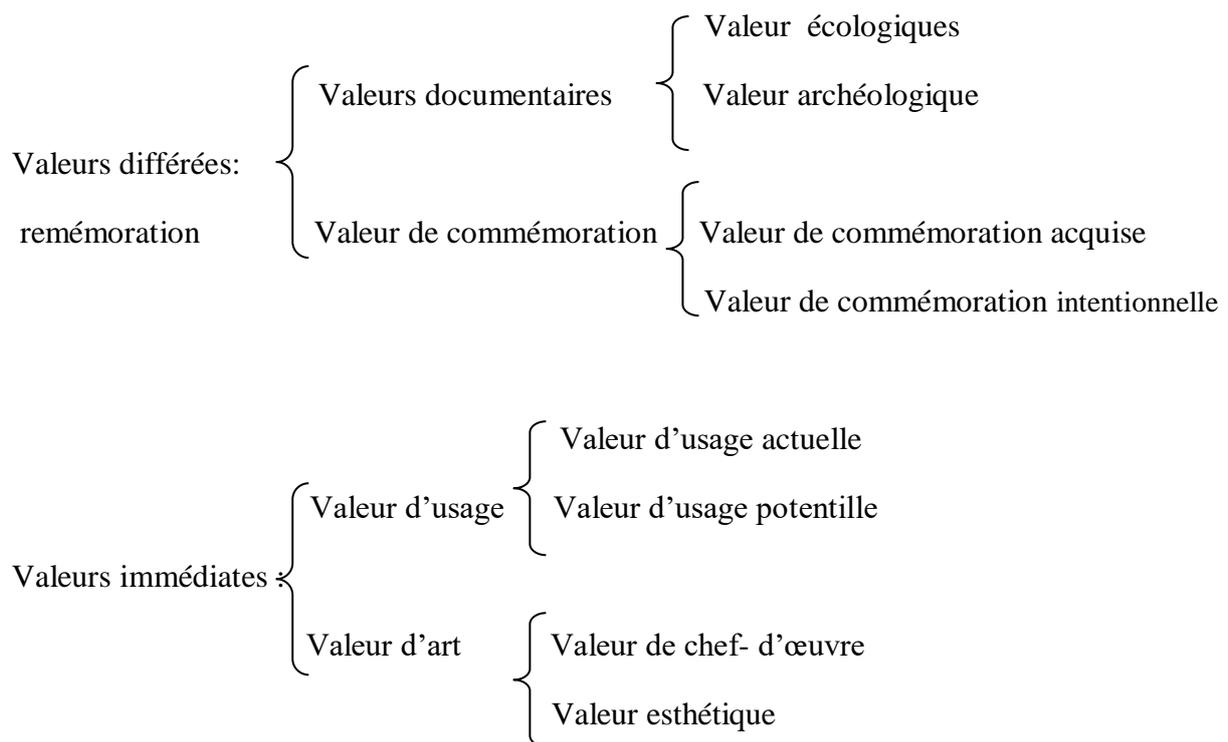
A l'inverse de la plupart des valeurs remémoration les valeurs de contemporanéité n'ont pas attendu l'époque moderne pour se développer : elles sont toujours été la raison d'être de presque toutes les réalisations humaines.

- **La valeur de contemporanéité** : ne peut que s'opposer à **la valeur d'ancienneté**, voire aux autres **valeurs de remémoration** :

**-Les valeurs de contemporanéité sont de deux sortes :**

- **Valeur d'usage.**
- **Valeur d'art** : c'est une valeur de nouveauté elle s'oppose le plus souvent à la valeur d'ancienneté, dans la mesure où les marques du temps altèrent l'intégrité de l'œuvre.

Avec la multiplication des formes de patrimoine, de nouvelles valeurs ont été prises en compte depuis Riegl, et même depuis Brandi.



**Figure 7** ; schéma récapitulatif des valeurs proposé par Alois Riegl

On peut aussi citer les valeurs classiques pour les bâtiments qui doivent être conservé :

- **La valeur esthétique** : la beauté, l'aspect pittoresque d'une construction.
- **La valeur archéologique** : les aspects matériels de la culture d'autrefois, les données sur les matériaux de construction, sur les chantiers, sur la mise en œuvre.
- **La valeur économique** : la valeur intrinsèque de la construction, les possibilités d'usage ou de réemploi.
- **La valeur psycho-sociale** : le domaine bâti a une valeur très spécifique et de plus en plus reconnue comme support de processus sociaux et de structure relationnelles, comme objet purement affectif ou comme élément d'équilibre spirituel.
- **La valeur ambiante et urbanistique** : le fonctionnement d'un bâtiment dans la totalité d'une ville, implantation en relation avec l'environnement.

## II.2 Le renouvellement urbain: vecteur clé du l'attachement urbain

### II.2-1 Les formes du renouvellement urbain

#### II.2-1-1 Le renouvellement spontané :

Ce premier type de renouvellement existe de tous temps. Il est bien connu que **les parties les plus anciennes des villes** européennes, où l'on continue à circuler dans des **rues tracées par les Romains ou les Grecs**, n'ont plus aucun bâtiment de cette époque, car le renouvellement spontané les a démolis et reconstruits sous une autre forme.

Le renouvellement spontané continue à se manifester aujourd'hui de toutes parts. Il est très dynamique dans les villes des pays en développement. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce type de renouvellement transforme aussi, quoique plus lentement et plus sournoisement, les différents quartiers des villes. Ce dernier processus, extrêmement diffus au niveau de la décision, finit par faire apparaître une autre ville au bout de quelques décennies. Il s'agit donc d'une forme de renouvellement qui se manifeste spontanément comme une conséquence du mécanisme de l'offre et de la demande. Dans ce cadre, le renouvellement urbain est lié à une intervention spontanée du « privé », du propriétaire foncier. Les pouvoirs politiques ne maîtrisent pas grand-chose dans cette approche du renouvellement urbain, la décision revenant au propriétaire du terrain et au financeur de l'opération<sup>14</sup>.

#### II.2-1-2 Le renouvellement planifié :

On observe ici une forme de renouvellement bien plus récente que le renouvellement diffus. L'innovation du renouvellement urbain a surtout été introduite à l'issue de la guerre de 1939-1945, qui a dévasté l'Europe et a nécessité la mise au point de procédures permettant d'appréhender les chantiers d'ampleur que représentaient toutes ces cités détruites. La reconstruction de la seconde guerre mondiale s'est inspirée des théories de la Charte d'Athènes, La reconstruction de la seconde guerre mondiale, et donc le « renouvellement » des cités détruites, porte ainsi le signe d'un double changement : on change d'échelle dans les opérations tout en changeant de référentiel.

Le renouvellement urbain groupé, stratégique et planifié, apparaît donc lors des grandes mutations urbaines qui suivent les crises démographiques, politiques, économiques ou technologiques ou encore lors des catastrophes naturelles : il utilise l'ensemble des outils législatifs et opérationnels développés par les pouvoirs publics pour gérer ces crises et maîtriser cette transformation.

Le renouvellement est la conséquence d'une intervention des pouvoirs publics avec un cadre réglementaire (expropriation, remembrement) défini et adapté à ces opérations d'ampleur qui ne concernent pas un seul immeuble ou une seule parcelle, mais **un ensemble (îlot ou**

---

<sup>14</sup> Dominique Badariotti, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale, 22 Dec 2006, Pages 4 et 5.

**quartier**). Ainsi, avec l'émergence de la société moderne l'urbanisme de renouvellement est-il passé de l'implicite à l'imposé. On observe donc, sans surprise, l'émergence d'une régulation de contrôle du développement urbain et de son renouvellement, qui vient se substituer en partie (mais pas totalement, le renouvellement diffus continuant à être pratiqué) à une régulation plus autonome du renouvellement urbain<sup>15</sup>.

## II.2-2 Les différentes opérations du renouvellement urbain

Reconstruire la ville sur elle-même, est un projet urbain qui aborde une problématique différente que celle de l'urbanisme d'extension. L'urbanisme de renouvellement, s'applique aux secteurs déjà urbanisés qui doivent changer de fonction ou d'affectation, afin d'acquérir de **nouvelles valeurs**. Pour arriver aux résultats souhaités, il faut commencer en premier lieu par analyser l'endroit et débattre avec les différents acteurs (habitants, propriétaires, collectivité publiques,... etc.), pour pouvoir établir des opérations et des interventions telle que : le réaménagement, la réhabilitation, la requalification, la rénovation, la restructuration, la reconstruction...etc<sup>16</sup>.

Donnons des définitions de quelques opérations afin de mieux les comprendre.

### II.2-2-1 Le réaménagement

L'aménagement est « l'organisation globale de l'espace, destiné à satisfaire les besoins des populations intéressées en mettant en place les équipements nécessaires et en valorisant les ressources naturelles »<sup>17</sup>. C'est aussi, la modification apportée à la répartition des éléments de construction et d'équipement d'un îlot, d'un quartier, d'une ville, en vue d'une utilisation plus satisfaisante<sup>18</sup>.



**Figure 8** : réaménagement de centre ville Toulouse, la place de la Daurade, Joan Busquets (architecture urbanisme France)

<sup>15</sup> Dominique Badariotti, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale, 22 Dec 2006, Pages 6, 7 et 8.

<sup>16</sup> PIRON, Olivier, « Renouvellement urbain : Analyse systémique », La Défense Cedex : PUCA, Décembre 2003, Pages 12-24.

<sup>17</sup> Le Petit Robert, édition 1977.

<sup>18</sup> Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Presses Universitaires de France. Paris.

### II.2-2-2 La réhabilitation

C'est une stratégie de gestion urbaine qui permet la requalification d'une ville existante par de multiples interventions destinées à valoriser ses potentialités sociales, économiques et fonctionnelles afin d'améliorer la qualité de vie des populations résidentes. Ceci exige l'amélioration physique du parc construit à travers sa réhabilitation et l'installation d'équipements, d'infrastructures et d'espaces publics, conservant ainsi l'identité et les caractéristiques du secteur pris en compte<sup>19</sup>.

Dispositions prises en vue de rendre à une ville ou à un ensemble historique ses **qualités disparues**, sa dignité, ainsi que son aptitude à jouer un rôle social<sup>20</sup>.



Avant



Après

**Figure 9** : requalification du quartier populaire de la porte d'Aix, situé au cœur de Marseille, France  
**Source** :(Google image)

### II.2-2-3 La requalification

Il s'agit de la forme d'appropriation – réappropriation institutionnelle publique qui consiste, d'un point de vue urbanistique, à requalifier une zone industrialo-portuaire, **les berges d'un fleuve**, à construire un nouveau pôle de centralité ou à réutiliser une friche commerciale ou industrielle.

Tous ces projets en cours de réalisation ou achevés, élaborés dans le cadre d'un plan d'aménagement ou dans celui d'un plan global de développement, illustrent avant tout une volonté de réappropriation collective, par les collectivités locales, des espaces en déshérence, en crise, en friche dont les images de désindustrialisation, de chômage, de dégradation du paysage urbain, de paupérisation et de traumatisme pouvant être liées à des événements douloureux passés, illustrent les causes principales du réaménagement volontariste et programmé souhaité.

<sup>19</sup> Charte de Lisbonne, Octobre 1995.

<sup>20</sup> Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Henri-Jean Calsat, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993.

De manière classique, les objectifs principaux sont de **créer de nouveaux quartiers attractifs**, pour renforcer le rayonnement et l'**attraction des agglomérations**, de développer une offre innovante en matière de **loisirs urbains** et de **commerces**, de **mettre en valeur les qualités paysagères des sites requalifiés**, de reconquérir les friches industrielles ou encore de désenclaver certaines parties de la ville continue, quartiers denses et anciens des villes centres et des agglomérations<sup>21</sup>.



**Figure 10** : requalification urbaine du quartier Heyritz, Strasbourg, en 2013 France **Source** :( Google image)

Il s'agit des opérations réalisées sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel<sup>22</sup>.

#### II.2-2-4 La rénovation

Action impliquant la **démolition** des structures morphologiques et typologiques dans un secteur urbain dégradé et sa conséquente substitution par un nouveau modèle urbain, avec des **nouvelles constructions** (réalisées d'après des typologies architecturales contemporaines) configurant un secteur avec une nouvelle structure fonctionnelle.

Aujourd'hui, ces stratégies se développent sur des tissus urbains dégradés auxquels on ne reconnaît pas de valeur en tant que patrimoine architectural ou ensemble urbain à préserver<sup>23</sup>.



Avant



Après

**Figure 11** : rénovation urbaine à Beauval, à Meaux en Ile-de-France (2003/ 2009) **Source** :Google image

<sup>21</sup> Arnaud Gasnier, Requalification, ré-appropriation et urbanité, GREGUM – UNIVERSITE DU MAINE, ESO – UMR – 6590 CNRS, N°21, Mars 2004.

<sup>22</sup> Charte de Lisbonne, Octobre 1995.

<sup>23</sup> Charte de Lisbonne, Octobre 1995.

## **II.2-3 Les objectifs du renouvellement urbain**

Le renouvellement urbain a comme objectif d'améliorer la qualité de la vie et de redynamiser les économies locales. Le renouvellement vise à évaluer l'image générale de la ville et à ressortir les inégalités locales.

Les objectifs principaux du renouvellement urbain sont d'ordre :

### **II.2-3-1 Objectif économique**

- Attirer les investissements.
- La création de l'emploi.
- Le renouvellement de la base économique.

### **II.2-3-2 Objectif social**

- Le développement des équipements de proximité.
- Le développement de l'habitat.

### **II.2-3-3 Objectif environnemental**

- Aménagement physique : l'amélioration du cadre de vie.
- Ecologique : la lutte contre les pollutions.

### **II.2-3-4 Objectif culturel**

- La valorisation du patrimoine bâti.
- Attirer le tourisme culturel.

## **II.2-4 Le renouvellement d'un vide urbain**

Les vides urbains abandonnés, représentent non seulement un gaspillage du sol mais aussi une ségrégation spatiale des fonctions urbaines.

Cependant en les renouvelant et en les associant à la dynamique urbaine, ils peuvent devenir un véritable potentiel urbain, il s'agit de réactiver une portion de la ville en profitant des infrastructures et des réseaux déjà existant.

## **II.2-5 Le renouvellement urbain et le patrimoine**

Le patrimoine peut être dans certain cas le générateur des projets de renouvellement urbain, en exploitant son « histoire du lieu », sa « valeur d'ancienneté », cependant dans le cas contraire, où le patrimoine est détérioré ou qu'il se trouve dans des quartiers dégradés qui le dévalorisent, certaines mesures doivent être prises pour y remédier.

Avant les lois de protection les quartiers anciens étaient démolir pour reconstruire de nouveaux, ou bien se contenter de restaurer l'aspect extérieur en maintenant les habitants.

Cette solution a deux avantages : en premier lieu, elle préserve le patrimoine architectural des vieux quartiers, en deuxième lieu, elle épargne la population un transfère en périphérie et une perte d'identité. C'est pourquoi la notion de réhabilitation urbaine revient souvent dans ce genre de renouvellement, parce qu'elle ne transforme pas complètement le tissu urbain comme la rénovation, et conserve pas l'aspect esthétique tel quel comme le fait la restauration. Ce type d'opération cherche à intervenir sur les conditions d'habitat en les mettant aux normes de confort.

Cette forme de réhabilitation a connu une certaine réussite, parce qu'il permet l'intervention sur le tissu ancien et de le remettre aux normes d'habitabilité, il permet aussi certains aménagements de rues ou de places, il intègre quelques équipement, sans déplacer la population (renouveler des portions de la ville sans se préoccuper du devenir de la masse de ses habitants<sup>24</sup>).

## **II.2-6 Le renouvellement durable**

Le renouvellement urbain est une réponse apportée face à l'étalement urbain. Reconstruire la ville sur elle-même sans consommer de nouveaux terrains vierges, rentre dans la logique du développement durable.

## **II.2-7 Conclusion**

Toutes ses notions vont nous aider à mieux comprendre comment aborder notre patrimoine plus particulièrement le tissu ancien, et de choisir l'une des solutions les plus adéquates qui permettra une bonne intégration du vide dans sans milieu existant. Ce renouvellement permettra une réappropriation et une revitalisation de ce tissu dans plusieurs aspects : culturels, identitaire, fonctionnel, économique et social.

---

<sup>24</sup> Dominique Badarotti, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale, 22 Dec 2006, Pages 7, 8 et 9.

## II.3 Exemples de la requalification urbaine comme opération de renouvellement urbain aux zones des ruptures naturelles

### Exemple n°1 : le quartier esplanade au cœur d'agglo, Grenoble, France.

#### Fiche technique :

**Situation** : cœur d'agglo, RN 481, centre ville ancien, Grenoble, France.

**Surface** : 07 hectares.

**Maître d'œuvre** : le concepteur urbain HDZ.

**Année de construction** : mai 2016-2017.



Figure 12 : Situation-vue aérienne Source : Grenoble.ville.com.

#### Présentation du projet :

Ce réaménagement s'inscrit dans le cadre du projet cœur du ville/cœur d'agglo(2007-2017)

programme de requalification et d'agrandissement du centre ancien le projet repose sur l'attachement urbaine et elimination de la repture urbaine a cause de l'obstacle naturel (le révière d'Isère),qui constitueront progressivement grande système de parc de 7 ha se déploiera entre Isère et Chartreuse, de la porte de France aux abords de la Casamaures à St-Martin-le-Vinoux.



Figure 13 : vue 3d du projet

Source : Grenoble esplanade.com

## Les objectifs :

La Ville de Grenoble a décidé de lancer un projet de transformation du quartier de l'Esplanade, secteur stratégique à l'échelle de la métropole mais aujourd'hui insuffisamment valorisé. En juin 2014, la municipalité a formulé des objectifs généraux pour le futur projet d'aménagement :

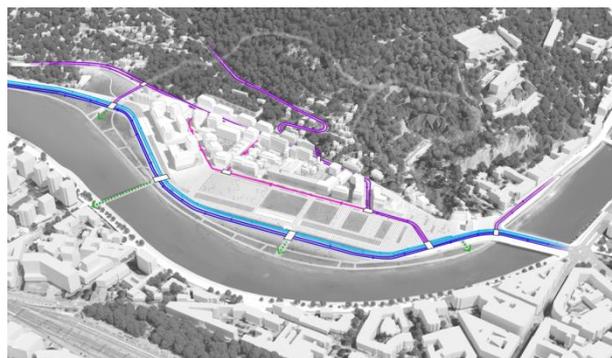


Figure 14 : schéma d'accessibilité (Grenoble .esplanade.com)

- Maintien de l'espace public au coeur de la grande esplanade, confirmant sa vocation historique d'accueil événementiel.
- La pacification de la RN481.
- La construction d'immeubles neufs comprenant notamment du logement social et de l'accession sociale dans les secteurs actuellement urbanisés du quartier.
- Le renforcement des trames bleues et vertes de l'agglomération.
- Une insertion des nouvelles constructions dans le paysage urbain existant.
- La construction d'une passerelle sur l'Isère réservée aux piétons et aux cycles.
- La valorisation et le développement de l'artisanat, du commerce et des services.

## Les actions :

Les plus importantes composantes du projet sont :

- La transformation de la grande Esplanade : en un espace paysager qui associe des pelouses généreuses à des espaces minéraux. Cet aménagement permettra des usages de loisirs-détente au quotidien (sport, pique-niques, repos...).
- La transformation de la RN 481 en un "boulevard de l'Isère" : L'actuelle autoroute sera transformée en un boulevard urbain.
- La création du parc des berges : D'une surface de 3,1 ha, le parc des berges offrira à tous les habitants du coeur de Ville un nouvel espace de nature et de respiration en contact direct avec l'Isère
- La pacification du carrefour de la Porte de France.
- La création du parc de la Casamaures.
- La construction de nouveaux logements et commerces au sein du quartier.
- La transformation du Boulodrome en un équipement modulable : qui continuera à accueillir les boulistes mais qui sera aussi adapté à d'autres fonctions sportives, événementielles ou culturelles.

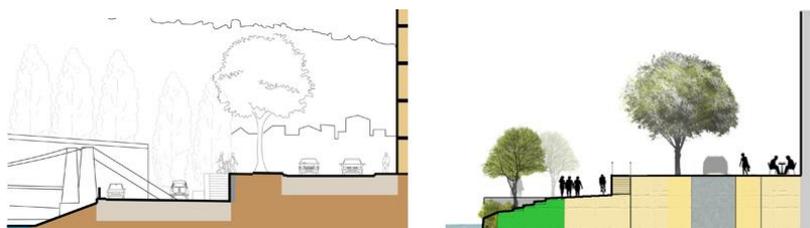


Figure 15 : Coupe AVANT – APRES source G.esplanade.com

## Exemple n02 : le parc de Heyritz, Strasbourg

### Fiche technique :

**Situation :** quartier Heyritz Strasbourg, France.

**Surface :** 8.7 ha.

**Maître d'œuvre :** architecte Bernard Oziol, Bureau d'étude Villes et Paysages.

**Année de construction :** janvier 2012- 4 août 2014.

### Présentation de projet :

Le Heyritz représente la porte d'entrée Ouest du projet des Deux-Rives. Situé en bordure du canal, proche du centre historique, il bénéficie d'un environnement et d'une situation privilégiés. La ville et la Communauté urbaine de Strasbourg (devenue Euro métropole de Strasbourg au 1er janvier 2015) ont souhaité faire de cette ancienne friche portuaire et industrielle un quartier de qualité conciliant ville et nature et illustrant la politique de mixité engagée depuis 2009.



Figure 16 : vue aérienne sur le site. (Heyritz.com)

### Les objectifs :

Le Parc du Heyritz s'inscrit dans l'urbanisation de l'axe Strasbourg Métropole des 2 Rives ce projet répond à une logique de reconquête d'une ancienne friche portuaire et industrielle. Avec ses 7,2 ha d'espaces verts (et 1,5 ha de bassin) :

- Ce parc vient compléter l'offre des grands parcs de la ville.
- un lieu de détente pour les habitants du quartier nouvellement créé.
- faire un lieu de transition entre la terre et l'eau, en faisant notamment la part belle au bassin de l'Hôpital.
- Rapprocher les deux rives.
- Etre un lieu récréatif.
- Valoriser le centre historique.



Figure 17 : vue 3D de projet. Source : google.com

### **Les actions :**

- Creation d'un parc public (7,5 ha) et passerelle.
- Gymnase : 1 850 m<sup>2</sup>.
- Rowing-club : 1 510 m<sup>2</sup>.
- 278 logements étudiant (dont 30% de PLS).
- 165 logements dont 40 logements sociaux.
- Hôtel 3 étoiles (Holiday Inn Express) : 147 chambres.
- 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux (dont le siège commun de CUS Habitat et Habitation Moderne et la CAF).
- Parking en ouvrage pour l'ensemble des programmes privés de 514 places.



**Figure 18 :** plan de masse de projet. **Source :** Heyritz.com.

### **Conclusion :**

D'après cette analyse d'exemple il apparait que toutes ces stratégies de renouvellement urbain sont importants pour récupérer les valeurs perdus des certaines parties des villes actuelles, en particulier dans les zones ou on trouve des obstacles naturels.

La conception d'une esplanade avec les principes de renouvellement urbain est possible par le choix judicieux de la bonne implantation.

## **Chapitre III : cas d'étude sur conception d'un équipement à Mila.**

### III.1 Présentation de la ville de Mila :

#### III.1.1 situation géographique :

La wilaya de Mila est une ville de l'EST algérien, est située à 325 km d'Alger (la capitale) sur l'axe qui relie Constantine la métropole et Sétif Chef-lieu de wilaya depuis 1984.

La wilaya de Mila est située dans le nord-est algérien, elle est délimitée:

- Au nord, par les wilayas de Jijel et de Skikda
- à l'est, par la wilaya de Constantine
- le sud, par les wilayas de Batna et d'Oum el Bouaghi
- à l'ouest, par la wilaya de Sétif



Figure 19 : Situation à l'échelle nationale,

Source : Google image



Figure 20 : situation à l'échelle régionale,

Source : Google earth.com

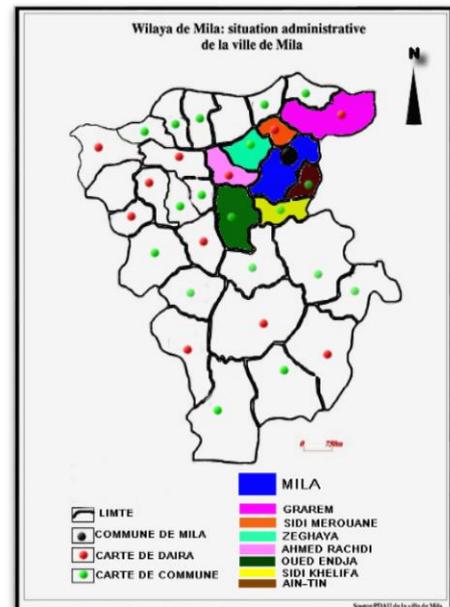
La ville de Mila située dans une situation géographique intermédiaire entre les hautes plaines constantinoises au sud et le massif montagneux du Tell au nord.

La situation originale de la ville se trouve sur l'axe de l'antique reliant Constantine à Sétif passant par Djemila (Cuicul), "cette route était considérée comme "une des voies charretières les plus fréquentées en Afrique".

“La colonisation française ayant changé les itinéraires. Mila se trouve désormais sur l'axe Constantine- Ferdjioua, chemin départemental n°2 (CD2), actuellement Route Nationale 79 (RN 79)”<sup>2</sup>.

## La situation de Mila la commune dans sa propre wilaya :

- Au nord, par la commune de Grarem et Sidi-Merouane
- Au sud, par la commune de Sidi-Khelifa.
- A l'est, par la commune d'Ain-Tin.
- .A l'ouest, par les communes de Zeghaia, Ahmed Rachedi et Oued Endja.



**Figure 21** : situation géographique à l'échelle communale Ech: 1/2500 000 source : PAW de Mila

### III.1.2.Relief :

La commune de Mila appartient à l'immense bassin de Mila-Redjas-Ferdjioua.

Elle se singularise par l'occupation d'un site qui est une synthèse des (plaine, collines et piémonts et espace montagneux). Cette synthèse naturelle base de la formation d'une entité spatiale homogène.

Les différents éléments topographiques s'établissent dans les proportions suivantes :

Plaines et vallées .....55 %  
 Collines et piémonts.....30 %  
 Montagnes.....15 %



**Figure 22** : Vue en 3D de la ville de Mila,source : Google earth

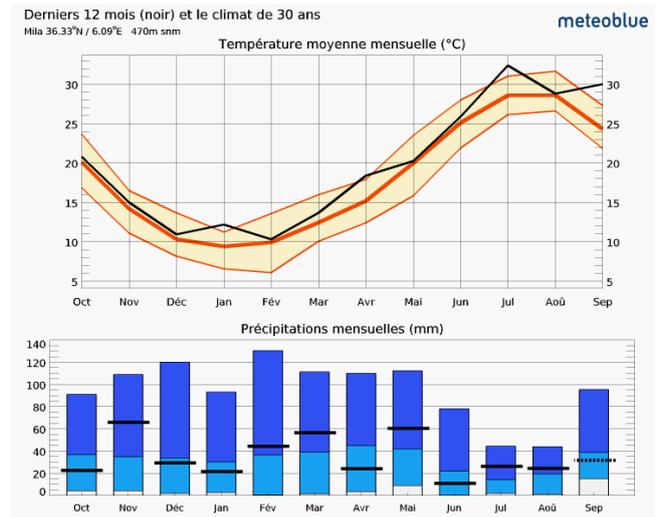
Le cadre exact de l'étude est celui de la commune de Mila, chef-lieu de wilaya, situé au Nord- Est de l' Algérie et couvrent une superficie de 3480,54km ' soit 0,14 % de la superficie totale du pays.

Les régions naturelles de Mila sont très nettement marquées et en dépendance directe de la constitution géologique du pays. Elles constituent un vaste cadre montagneux dépression de Ferdjioua-Redjas-Mila.

### III.1.3 Climat :

Le climat est de type méditerranéen, en général à tendance subhumide (semi-aride) marqué par une saison sèche et chaude et une autre humide et froide avec de courtes transitions

- La saison humide s'étalant sur 08 mois avec une pluviométrie annuelle qui varie entre 350 et 700 mm et une température minimale de 3 à 4°C au mois de Janvier
- Par contre, la saison sèche en été enregistré des températures maximales de l'ordre de 35°C au mois de Juillet.

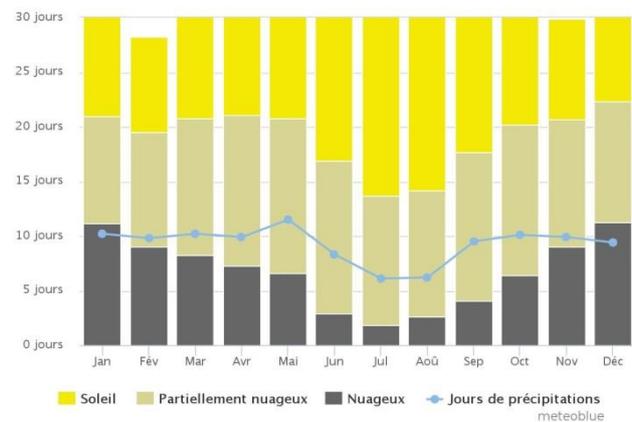


**Figure 23 : Données climatique de la vile de Mila,source : météo Blue**

### III.1.4 L'enseillement :

L'enseillement moyen de la ville atteint 7.4 heures par jour avec :

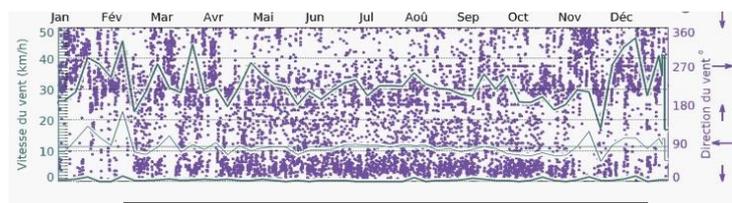
- 11.5 Heures par jour au mois de Juillet
- 05 heures par jour au mois de Décembre



**Figure 24 : Données de l'enseillement de la vile de Mila,source : météo Blue**

### III.1.5 Vents dominants :

- Les vents du Nord et Nord-Ouest froids et secs qui soufflent en hiver.
- Les vents du Sud et Sud Est (sirocco) chauds et souvent chargés de sable soufflent en été
- Les vents du Sud et Sud-ouest en été.



**Figure 25 : schéma électronique des vents.**  
**Source : météo bleu**

### III.1.6 Historique de la ville :

Période	Evènement
Préhistoire et Numidie	<ul style="list-style-type: none"> <li>-les premiers habitants de la région entre Mila et Ferdjioua étaient les « « Gétules » des libyens.</li> <li>-Création de la ville à son emplacement actuel dès les premiers royaumes numides 2ème - 3ème siècles AV JC.</li> <li>-Nommée à l'origine Milo, du nom d'une reine milevienne numide.</li> </ul>
Occupation romaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Possession de la région était possédée par les Kotamas appelée également « BaniOures ».</li> <li>-Vers l'an 260 Av j-c, des tribus berbères amazighes venus des Babor, entrèrent par la vallée de l'oued Endja et de dirigèrent sur Mila, et remontèrent la vallée de l'oued Deheb jusque dans la plaine d'El Eulma.</li> <li>-la ville prend le nom de Milev à cette époque signifiant « les mille sources d'eau ».</li> <li>-la ville, faisait partie d'une puissante confédération autonome formée de Cirta (Constantine), Rusicade (Skikda), et Chullu (Collo), occupait une position stratégique située sur l'axe Cirta- Sitiffis qu'elle contrôlait énergétiquement, et connut un développement urbain considérable.</li> </ul>
Présence Vandale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec la chute de l'empire Romain, les Vandales envahissent la ville et furent défaits à leur tour par les byzantins.</li> </ul>
Occupation byzantine	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les byzantins ont établi leur civilisation et ont essayé de répandre la religion chrétienne à la population. --En 539, La construction en utilisant les débris de la ville pour la construction d'une forteresse et d'un mur d'enceinte par Solomon, préfet byzantin du prétoire et général de l'empereur Justinien capable de résister aux attaques des tribus.</li> </ul>
Régence Turque	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'arrivée, en l'an 55 de l'Hégire 674 Après JC, d'Abou Mouhadjer Dinar, sonna le glas de l'Empire Byzantin.</li> <li>- Ce dernier y construisit un palais et une mosquée connue actuellement sous le nom de Mosquée Sidi Ghanem, considérée comme l'une des plus vieilles d'Algérie. Ce qui a conféré à la ville un nouveau cachet et un</li> </ul>

	<p>nouveau statut dans la région, entraînant un essor démographique et urbanistique sans précédent. Elle est devenue ainsi un important siège administratif.</p> <p>-La ville s'appelait à cette époque Milah signifiant étymologiquement « La belle ».</p>
Période coloniale 1830-1962	<p>-Mila, conquise par l'armée coloniale française à sa tête le général Challe Le 04 Juillet 1837.</p> <p>-Les français édifièrent leur propre cité, l'actuel centre colonial, située sur l'autre rive d'Oued Ennar à l'ouest de l'antique Milev,</p> <p>-La ville prit ainsi le nom de Mila signifiant en latin « Pomme ». La nouvelle ville ainsi créée était destinée aux colons d'origine européenne, établissant ainsi une ségrégation entre population autochtone et population européenne.</p> <p>-La ville de Mila fut érigée en commune mixte divisée en huit(08) centres par décision du 31 mars 1876. --En commune de pleins exercices en date du 23 Novembre 1880.</p> <p>-Mila accède au rang de sous-préfecture (Daïra) le 23 Aout 1955.</p>
Période Postindépendance 1962- Ce jours.	<p>-Mila passe au rang de chef-lieu de wilaya lors du dernier découpage d'administratif de 1984.</p>

**Tableaux 01** : l'historique de la ville de Mila. **Source** : thèse magister Radwane BOUKELOUHA.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Thèse magister, université Constantine 3, Radhwane BOUKELOUHA

### III.2 Morphologie du territoire de Mila :

#### III.2.1 Apparition et développement de la ville :

##### Phase 01 :

L'implantation des agglomérations de la montagne vers la plaine ou " cycle d'implantation de l'humanisation "

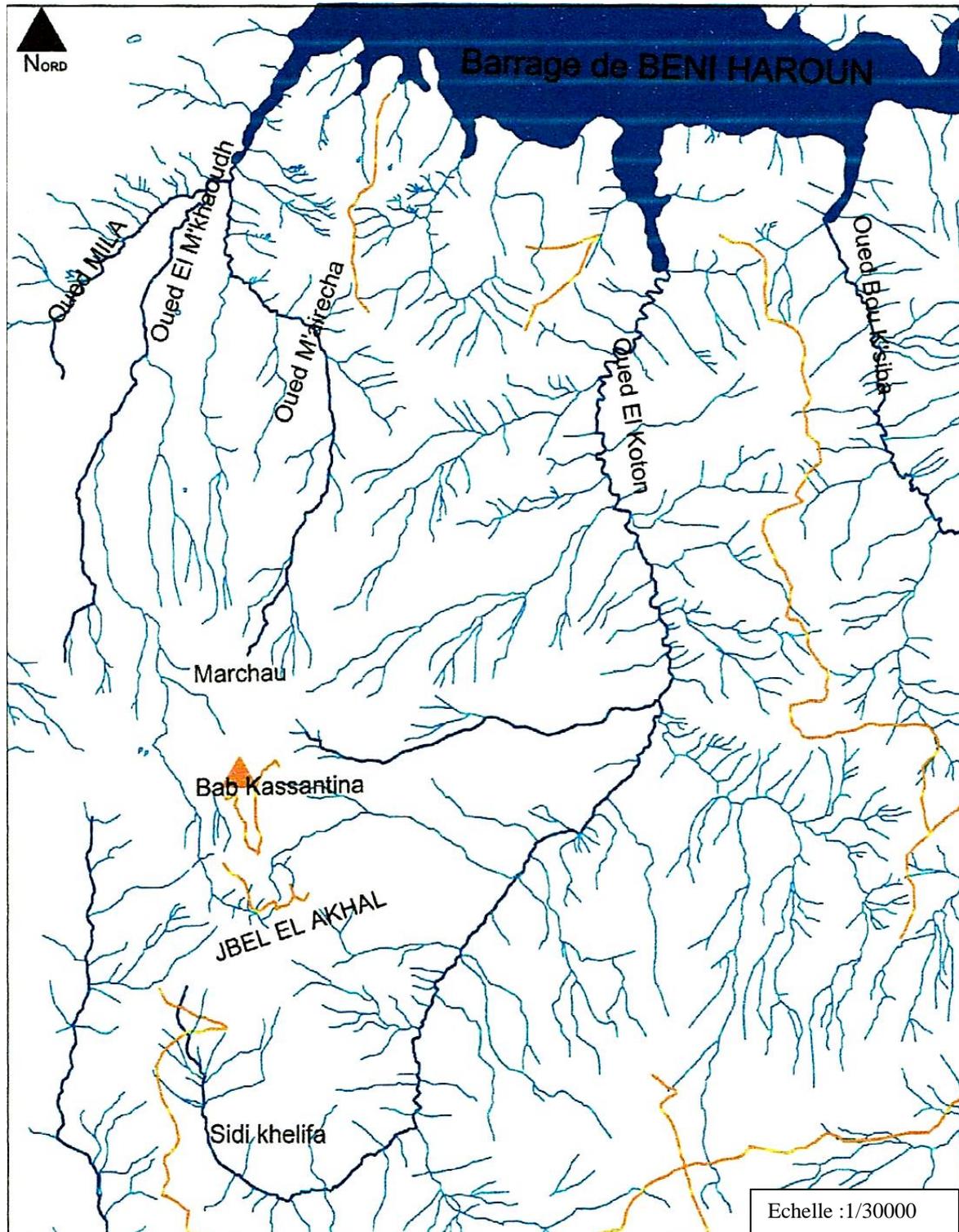
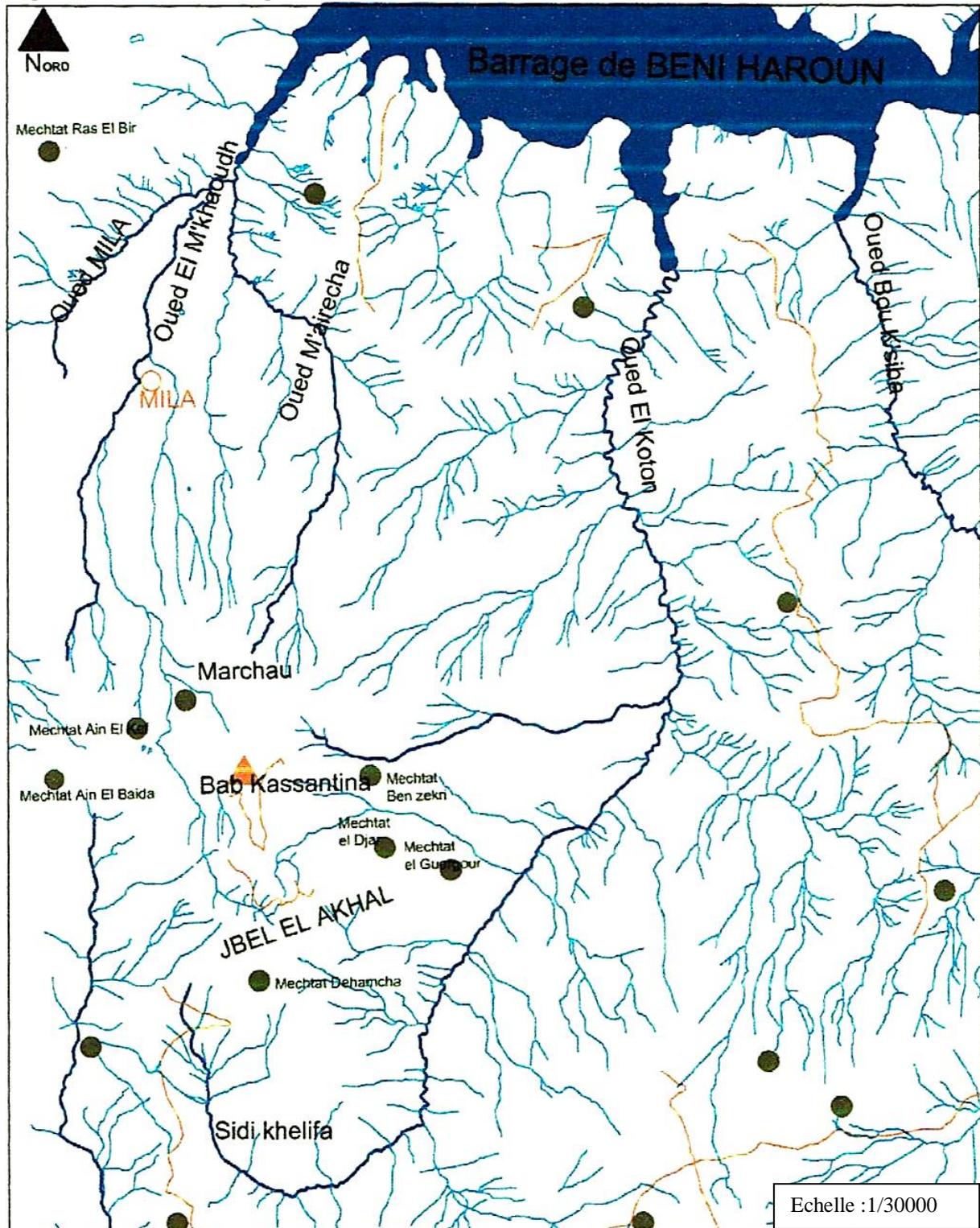


Figure 26 : Phase 01, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

**Phase 02 :**

Apparition des premiers établissements sur les hauts promontoires du fait de maîtrise de l'agriculture et de l'élevage.



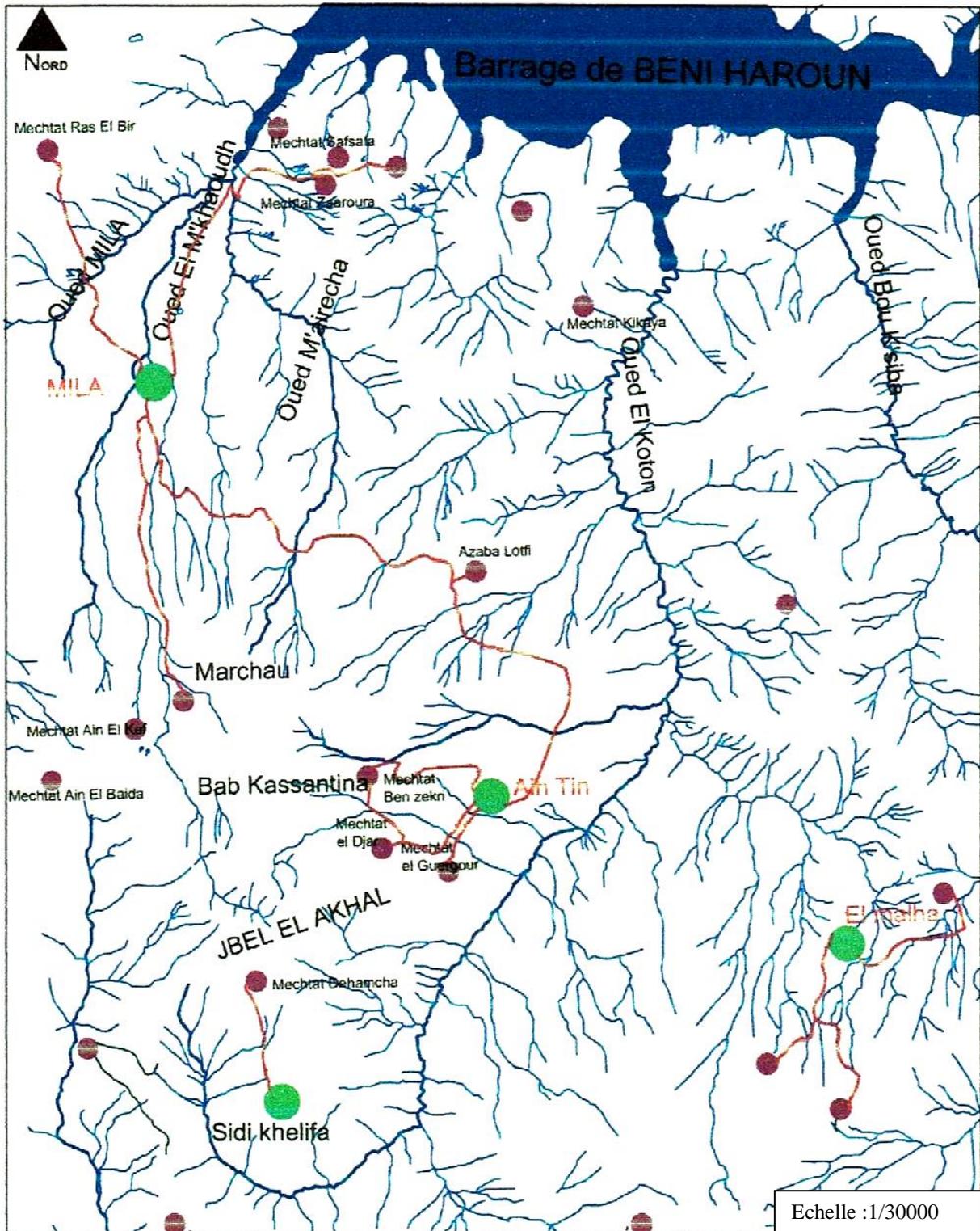
-  Etablissement de haut promontoire
-  Parcours de crête principale
-  Parcours de crête secondaire

**Figure27 :** Phase 02, source : élaboré par

l'auteur en M1 2016/2017

**Phase 03 :**

Apparition des lieux de marché ainsi que la création des parcours de contre crête locale.



● Etablissement de haut promontoire

**Figure 28 :** Phase 03, source : élaboré par l'auteur

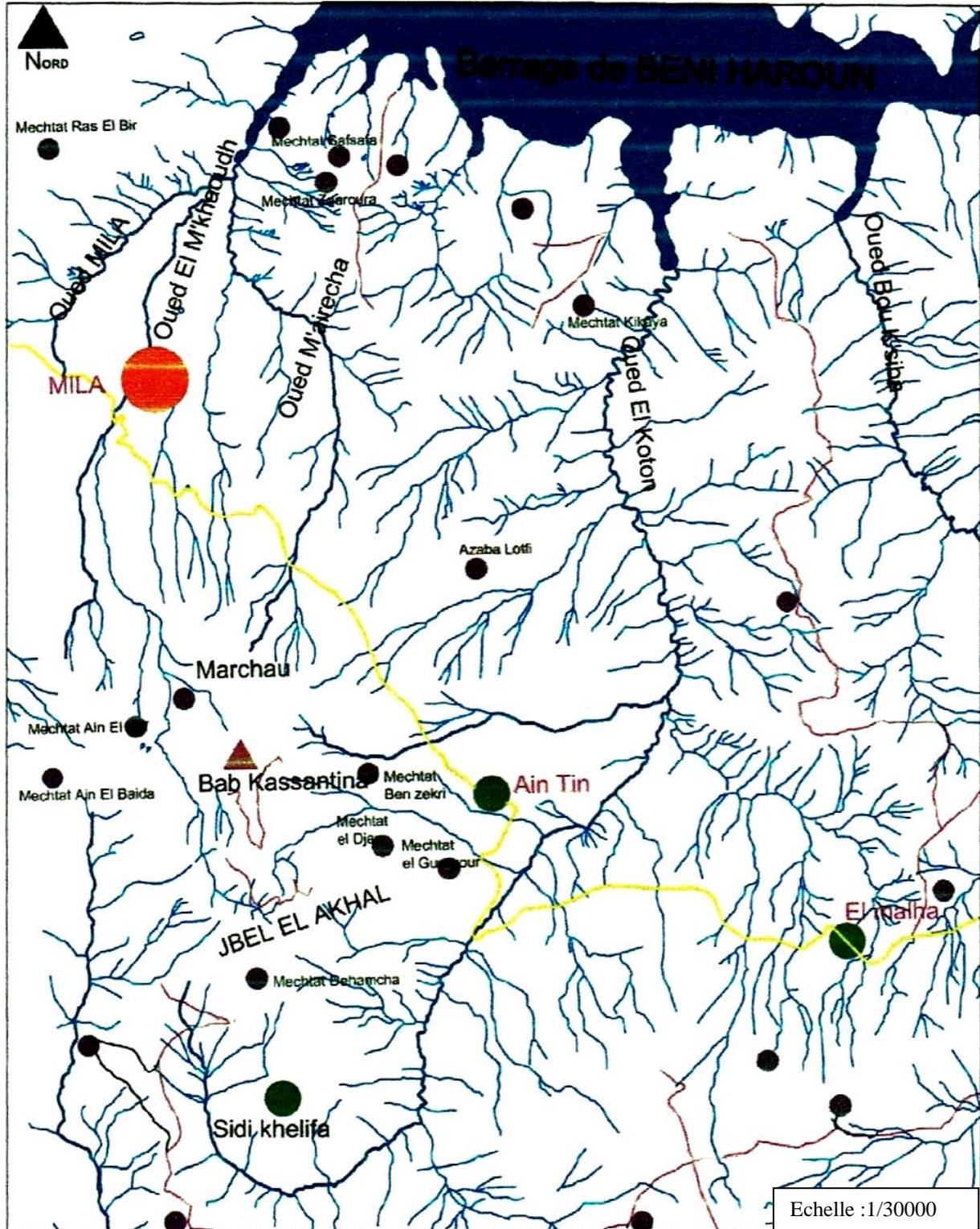
● Etablissement de bas promontoire (noyau proto urbain)

en M1 2016/2017

— Parcours de contre crête locale

**Phase 04 :**

Apparition des grands noyaux urbain comme lieu de marché ainsi la création de la voie littorale



- Etablissement de haut promontoire
- Etablissement de bas promontoire (noyau)
- Noyau urbain

**Figure29 :** Phase 04, source : élaboré par

l'auteur en M1 2016/2017

▬ Parcours de contre crête continue

### III.3 Etude diachronique de la ville de Mila :

Comme beaucoup de villes majeures dans les mouvements de l'histoire, MILA est un lieu de citadinité ancien. a connu plusieurs civilisations : Romaine, byzantine, musulmane, ottomane, française. Elle a toujours été une région stratégique du point de vue géographique, agricole, et culturel.

#### III.3.1 Epoque du Préhistoire :

La ville a été fondée sur un parcours qui existe bien avant l'existence de la ville ce parcours qui est le parcours contre crête synthétique devient parcours structurant de la ville

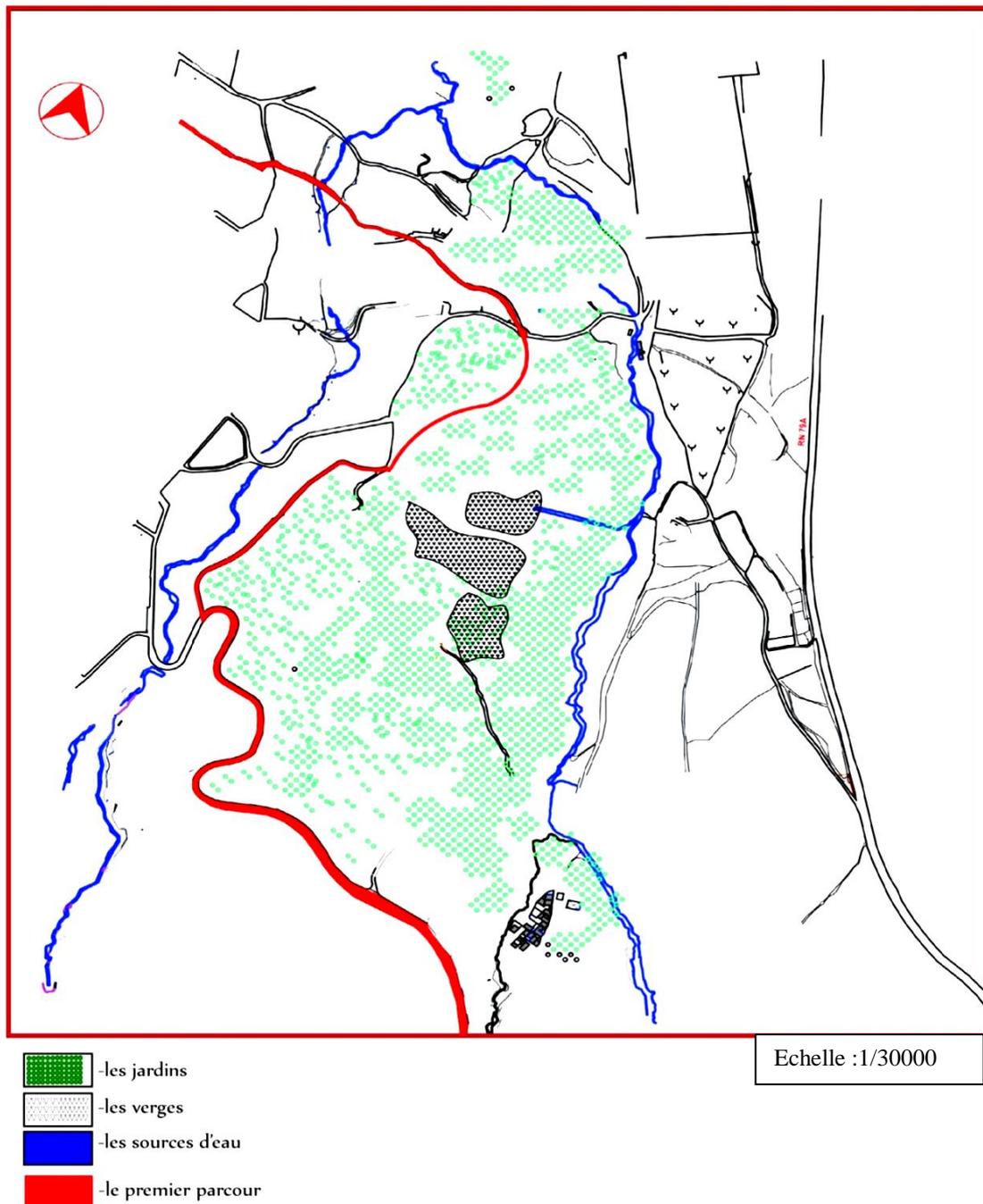


Figure30 : époque de la préhistoire, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.2 Epoque romaine :

Les premiers établissements ont été créés sur la rive la plus haute de ce parcours.

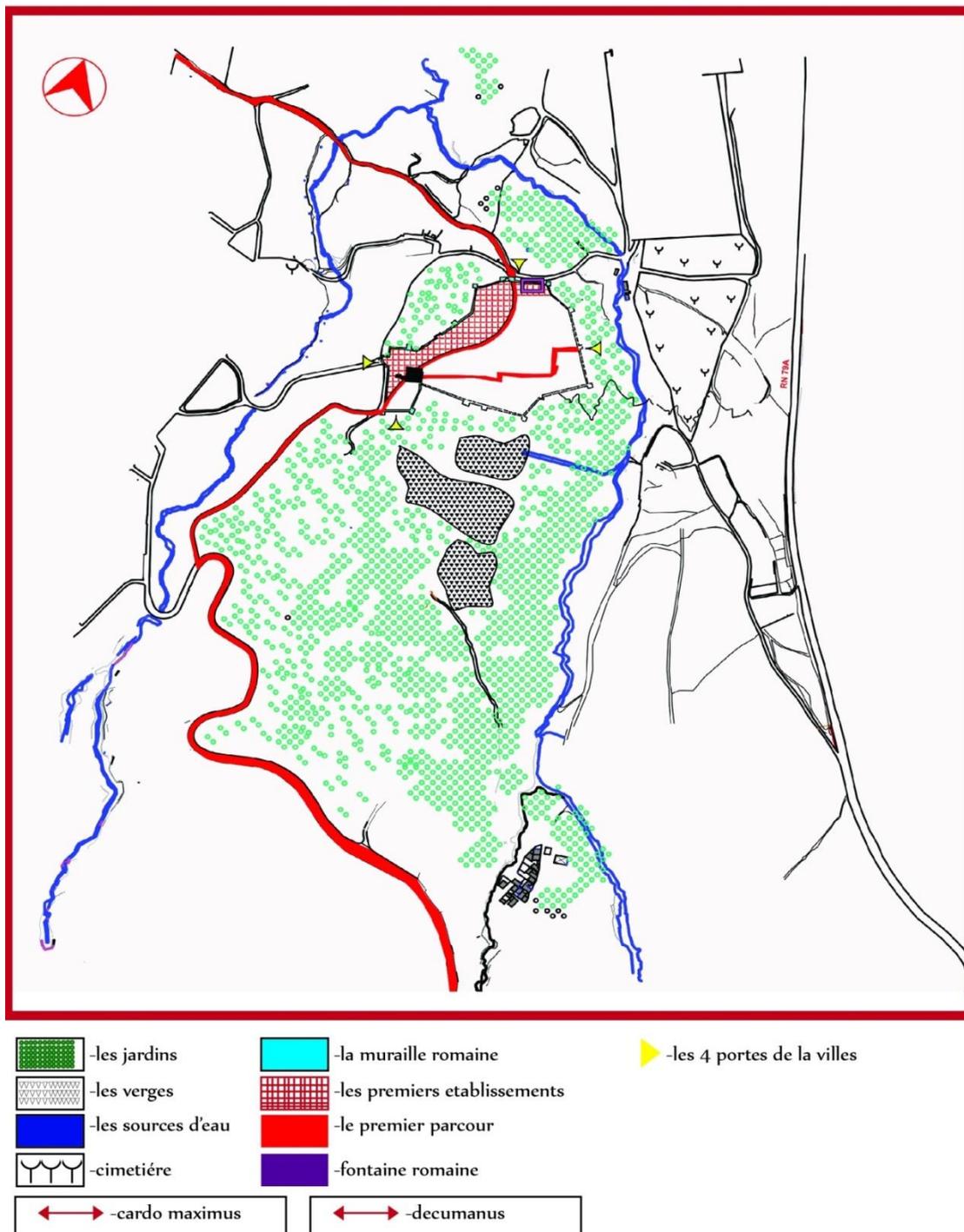


Figure 31 : époque romaine, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

- La 2<sup>ème</sup> extension a suivait 2 lignes de crête secondaire vers le bas promontoire suivant la topographie du site, et mène au verger et au sources d'eau.

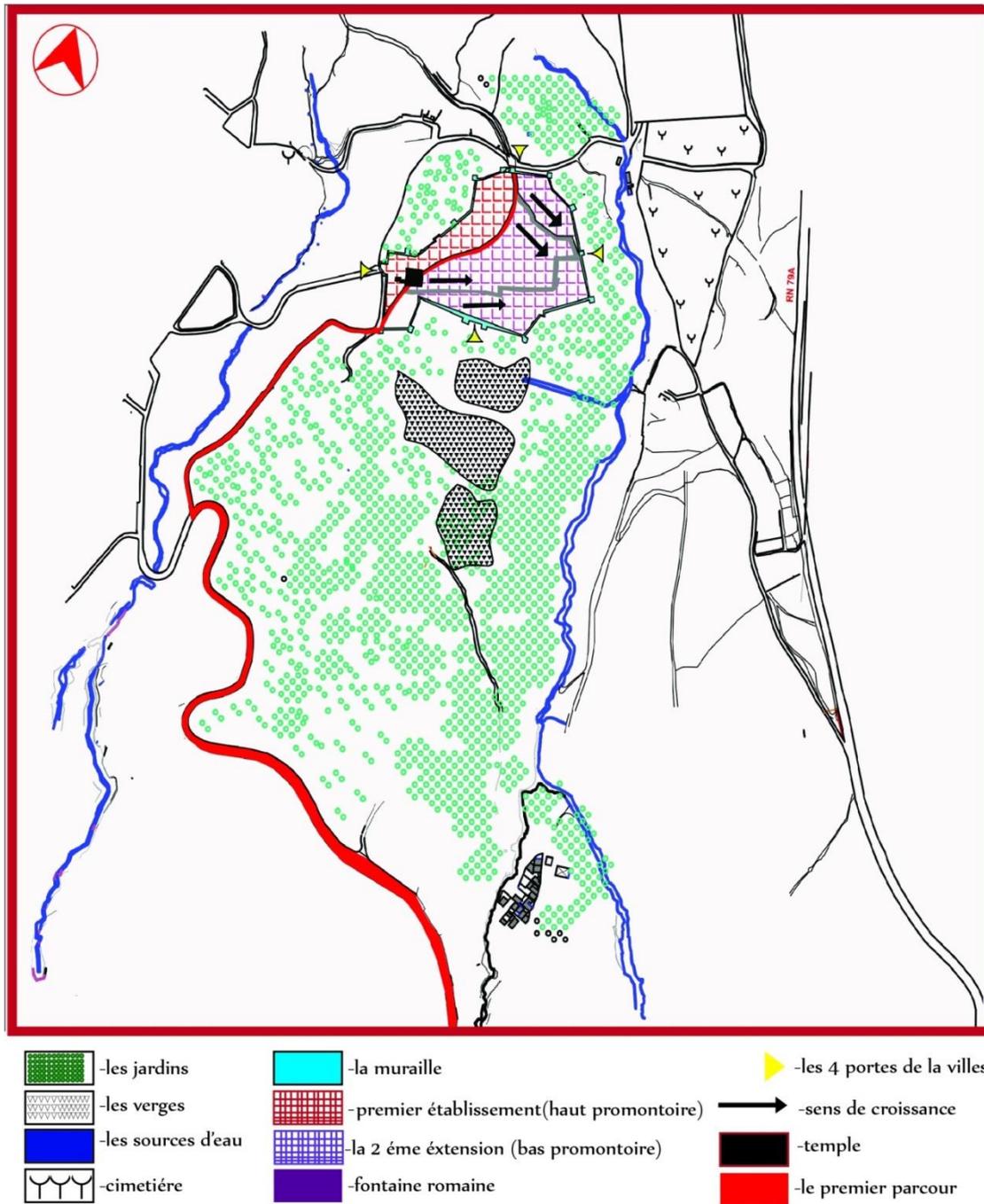


Figure 32 : époque romaine, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.3 Epoque byzantine :

Les byzantins ont établi leur civilisation et ont essayé de répandre la religion chrétienne à la population.

En 539, la construction en utilisant les débris de la ville pour la construction d'une forteresse et d'un mur d'enceinte.

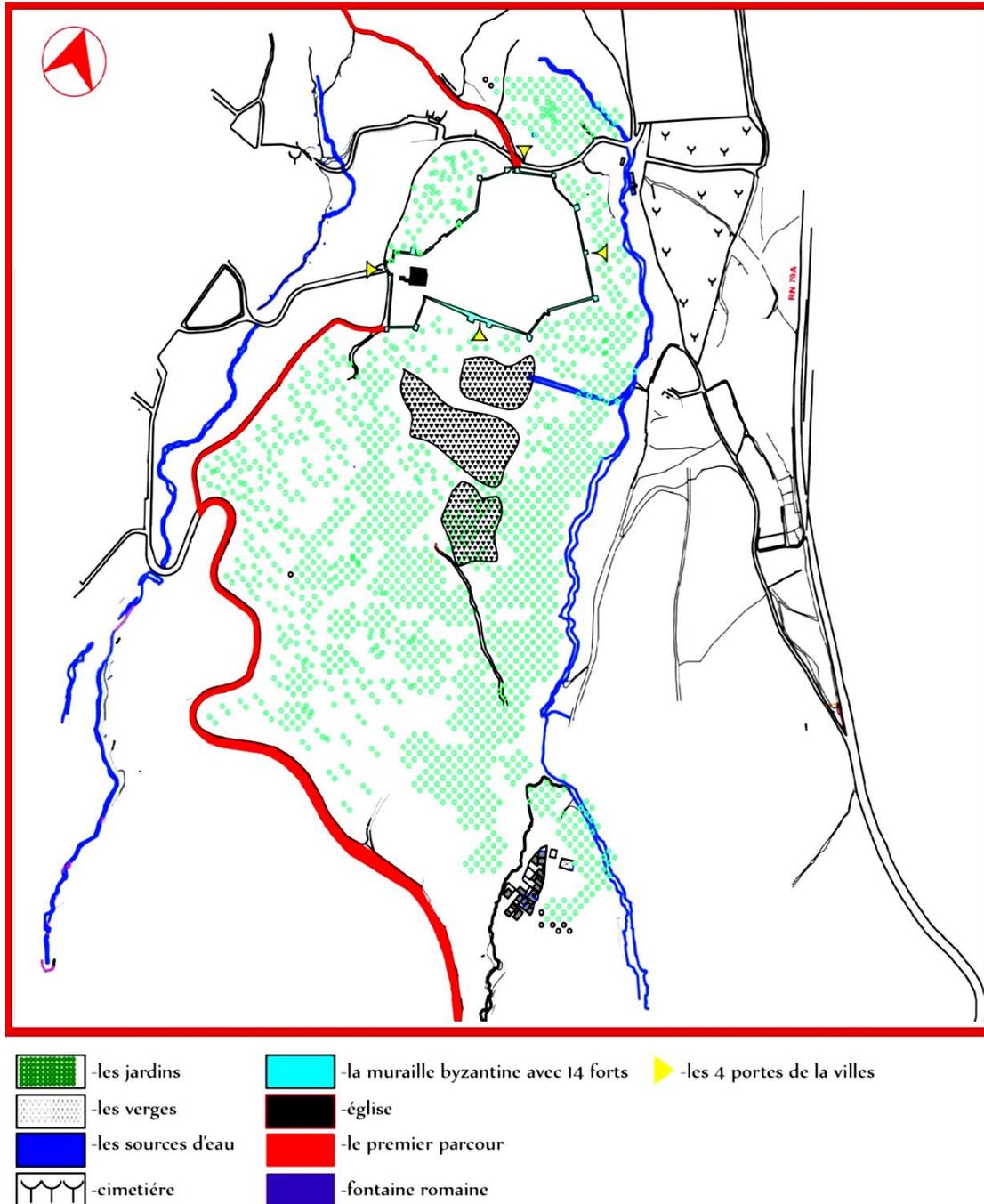


Figure 33 : époque byzantine, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.4 Epoque arabo-musulmane :

L'arrivée, en l'an 55 de l'hégrie (675 APJC) ,d'aboumouhajer dinar ce dernier y construisit une mosquée connue actuellement sous le nom de mosquée sidi GHANEM

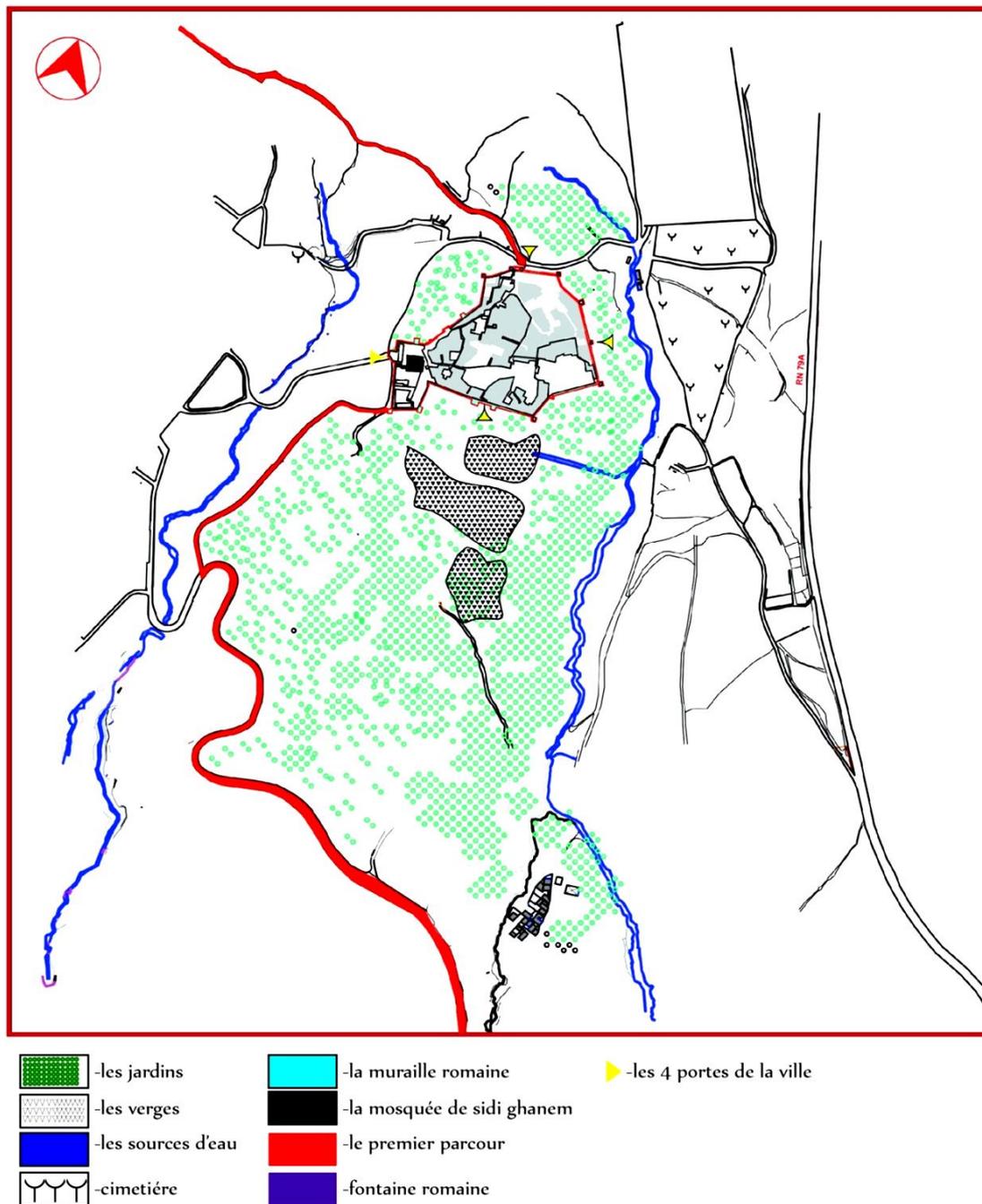


Figure 34 : époque arabo musulmane, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.5 Epoque turque :

-on remarque la construction d'une casebae, mosquée (rahemaniya)et école et un espace publico-collective (markez)

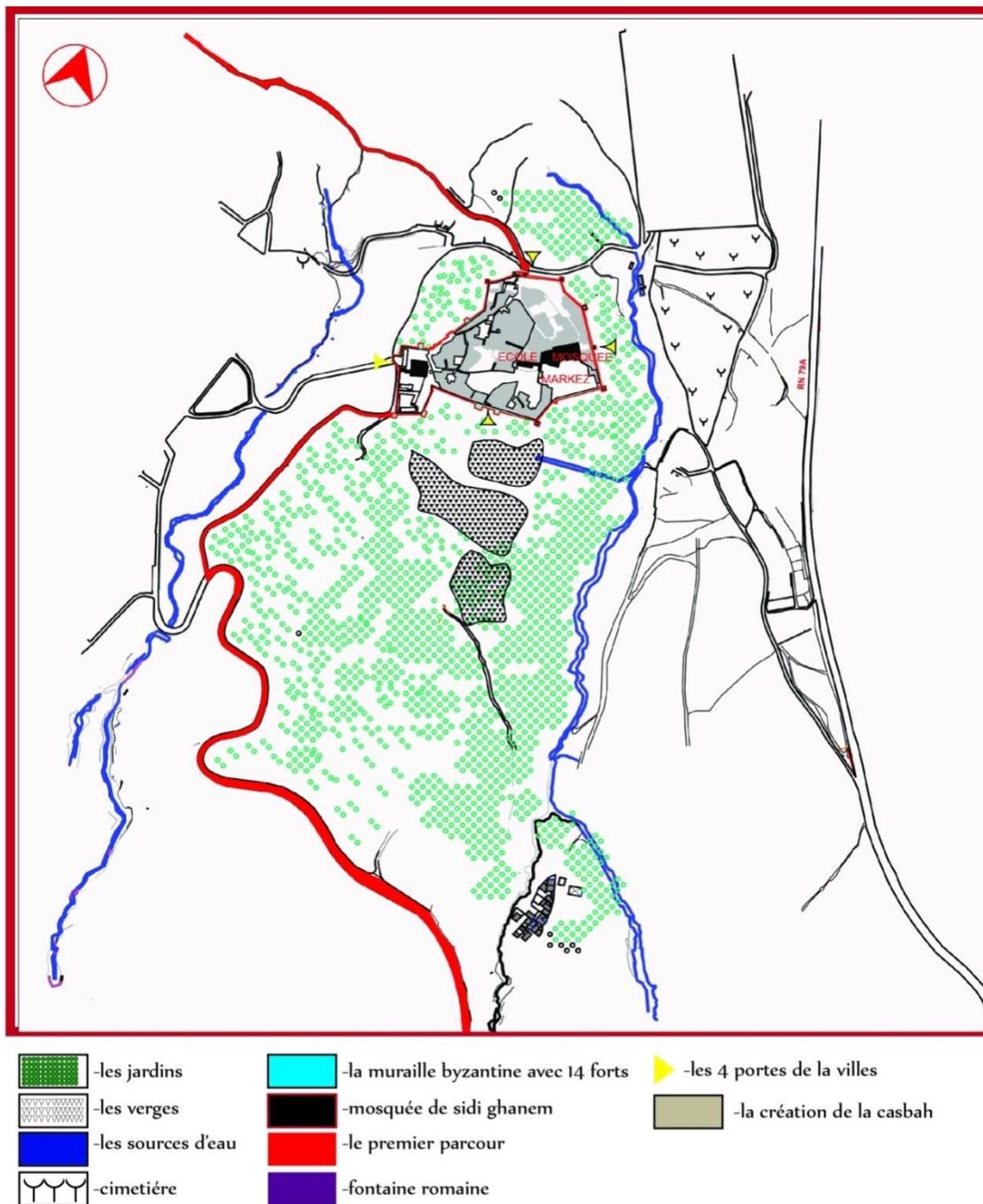


Figure 35 : époque turque, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.6 Epoque coloniale 1939-1962 :

#### III.3.6.1 Etape 01 : (1939-1948)

Après l'occupation turque de la ville les français l'occupèrent a leur tour le 04.07.1837-ils ont construit la caserne-la ville prit ainsi le nom de Mila signifiant en latin (pommes)



- |   |                                    |                         |
|---|------------------------------------|-------------------------|
| <b>a</b> -mosquée                           | <b>e</b> -logement pour 150 hommes | <b>k</b> -corps de gard |
| <b>b</b> -minaret                           | <b>f</b> -pavillon d' officiers    |                         |
| <b>c</b> -hopital pour 40 malades           | <b>s</b> -logements pour 80 hommes |                         |
| <b>d</b> -manutention et magasin aux vivres | <b>h</b> -écurie                   |                         |

Figure 36 : époque coloniale, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.6.2 Etape 02 : (1848-1857)

La 2<sup>ème</sup> étape d'urbanisation a commencé avec l'occupation française, le noyau colonial est distingué par son tracé en damier. Une typologie architecturale adaptée au mode de vie des occupants

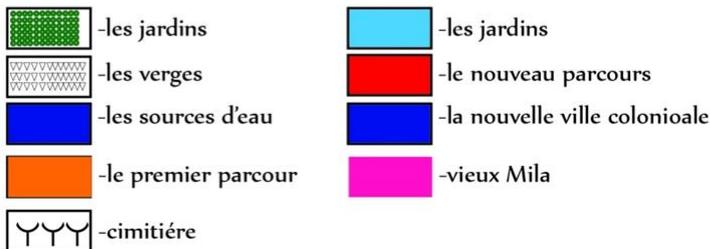
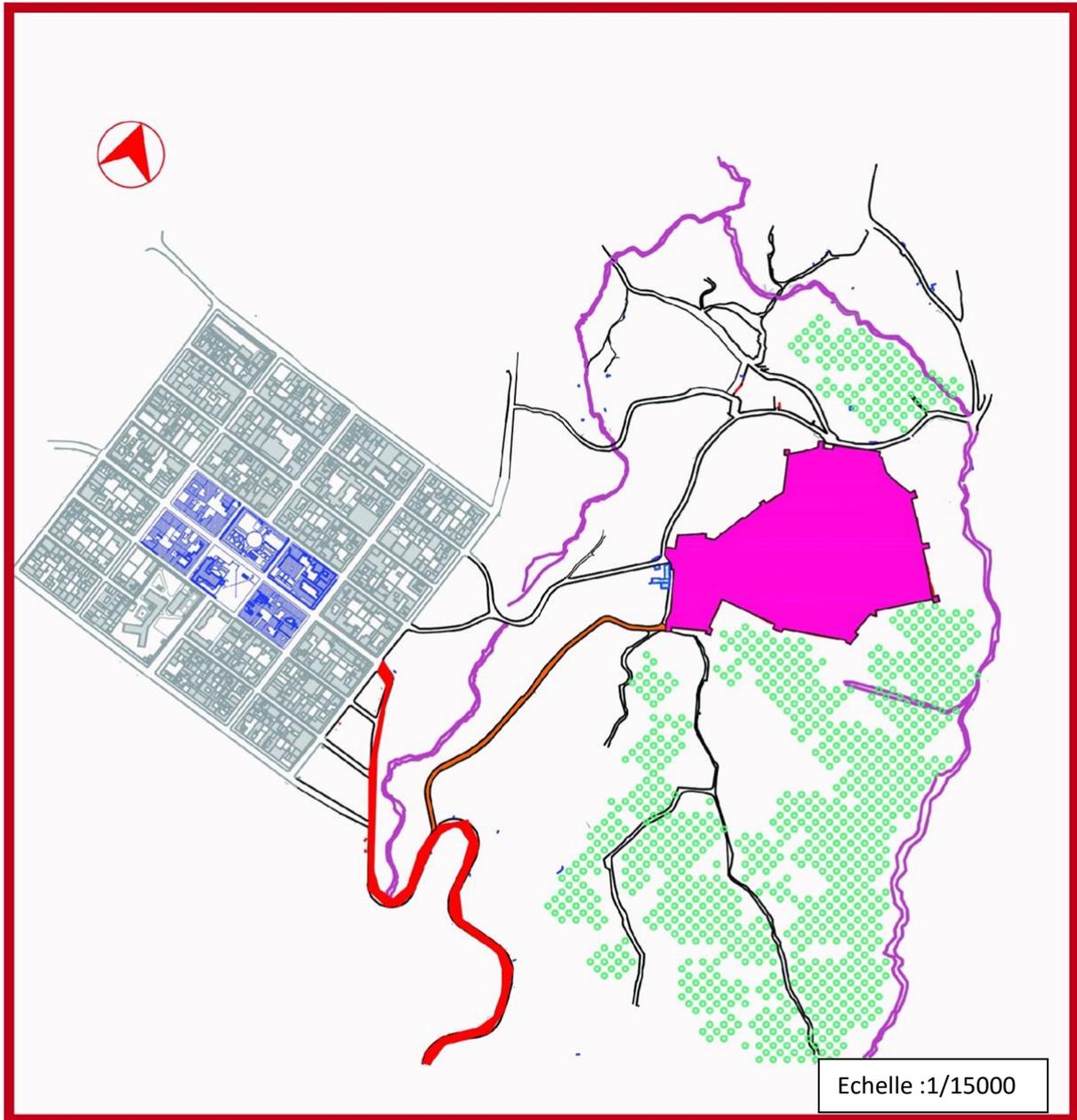


Figure 37 : époque coloniale, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.6.3 Etape 03 :

La troisième étape c'était l'expansion urbaine sur un axe de symétrie (la route A79)

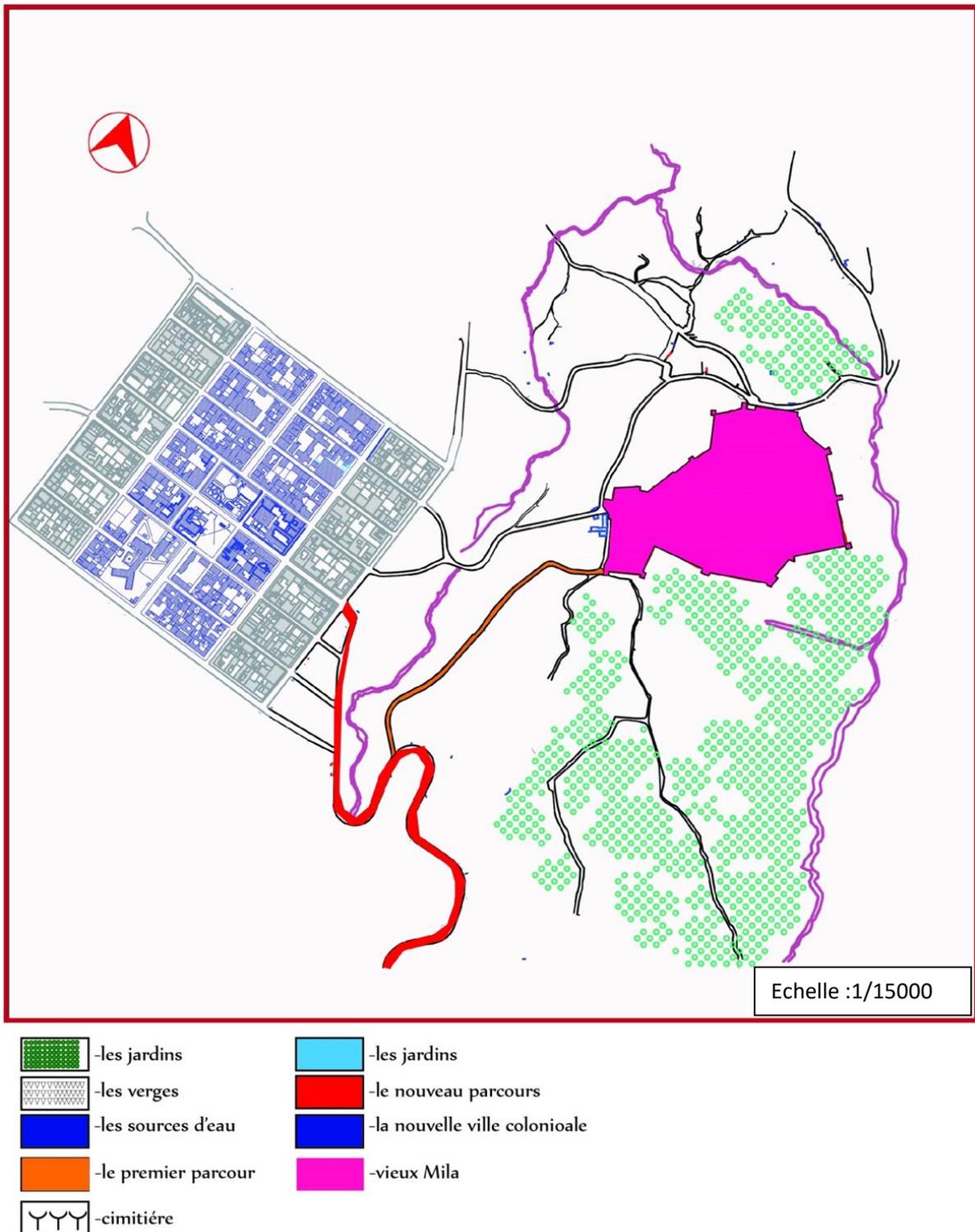


Figure 38 : époque coloniale, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.6.4 Etape 04 :

Dans cette étape la ville prendre une forme d'un carrée bien fait suivant les deux axes principales (les deux routes).

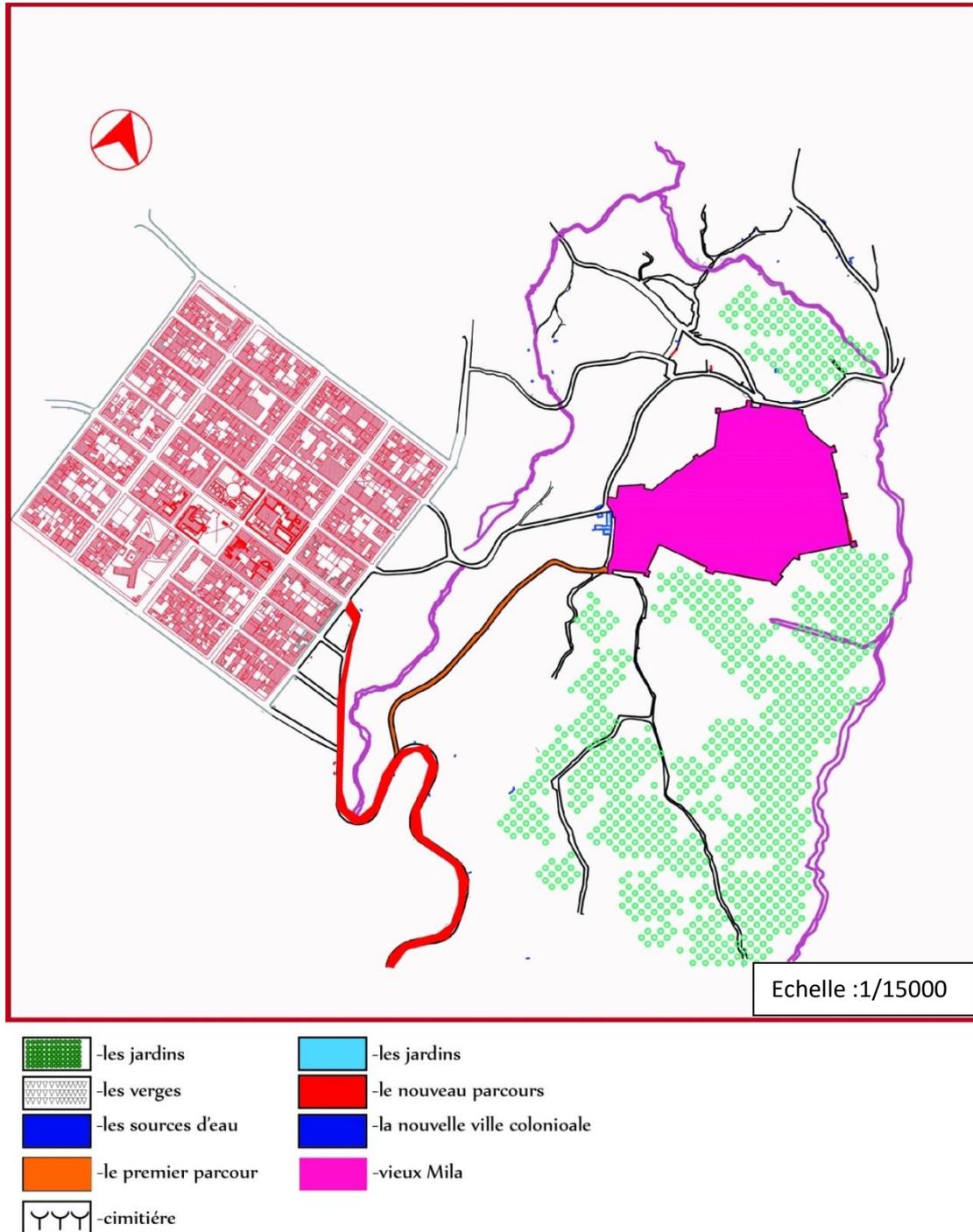
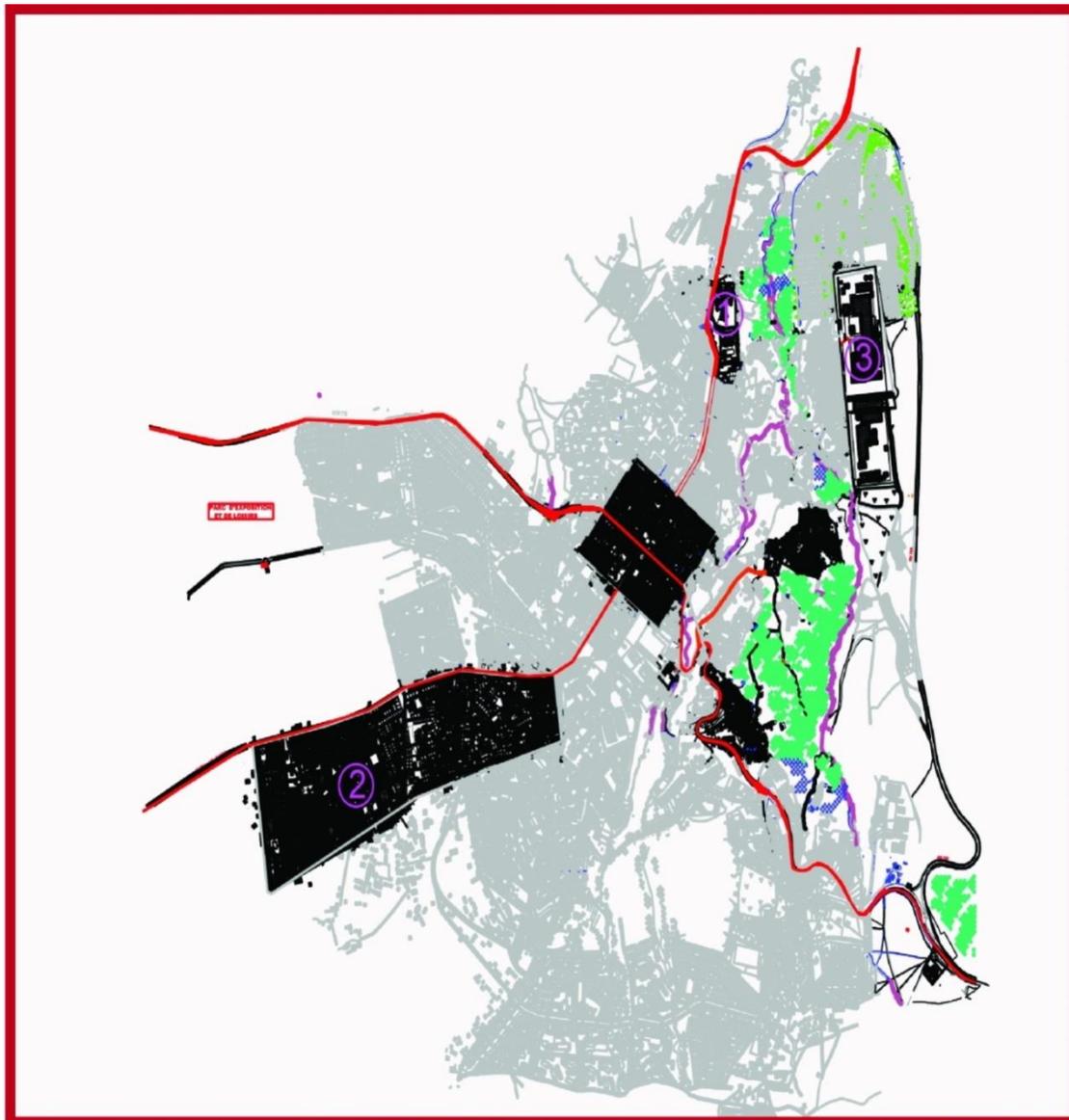


Figure 39 : époque coloniale, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### III.3.7 Epoque post coloniale 1962-2018 :

La ville a connu l'anarchie totale au niveau des extensions.



- ① -cité el kouf
- ② -cité kharba
- ③ -la zone industrielle

**Figure 40** : post coloniale, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017.

### **III.5 Etude synchronique de la ville de Mila :**

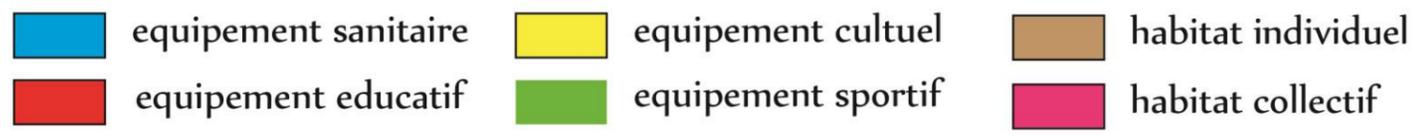
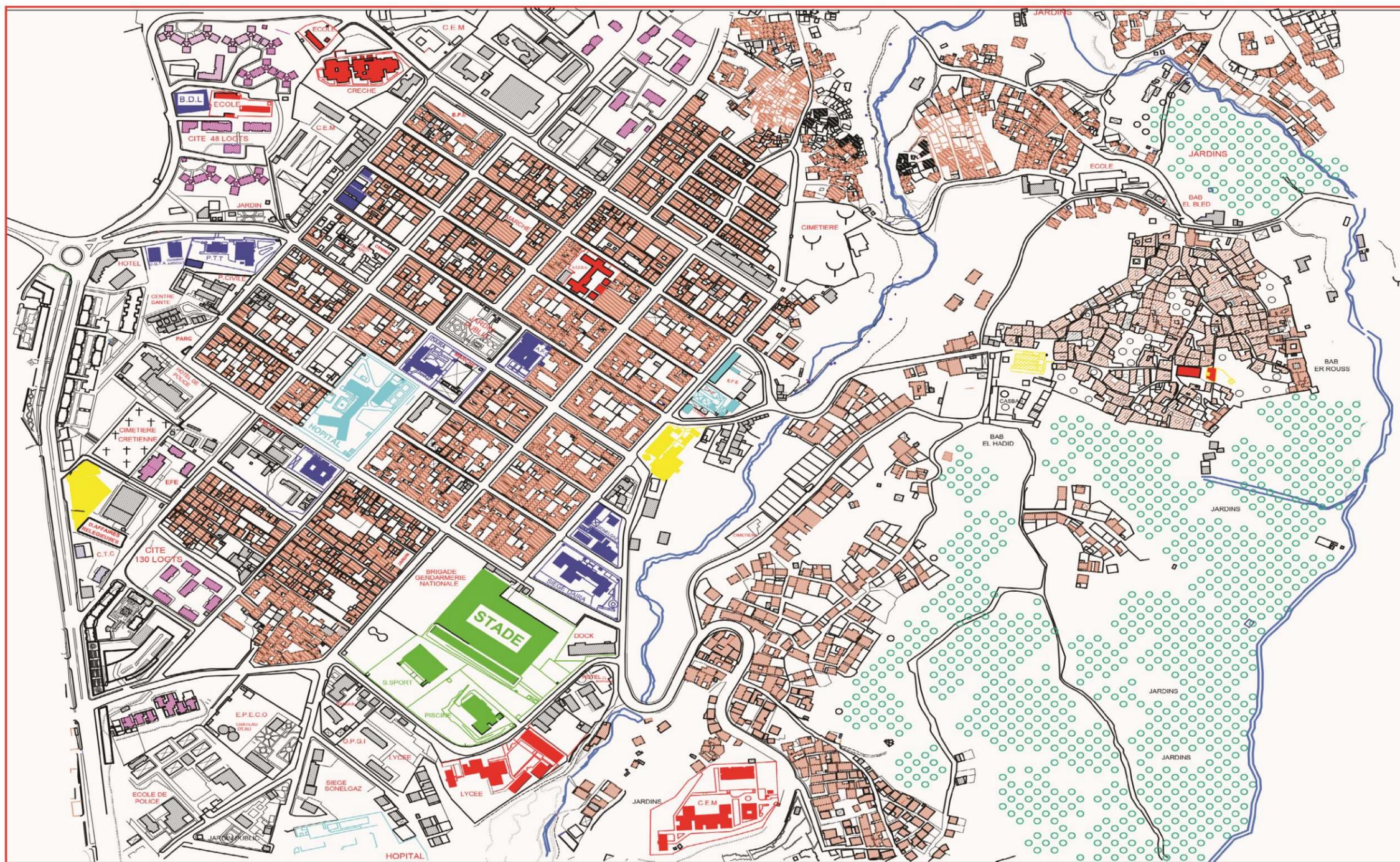
#### **III.5.1 Introduction :**

Dans l'analyse diachronique, nous avons mené une analyse morphologique du processus de formation et de transformation de la ville, afin d'identifier l'ensemble des préexistences architecturales et urbaines, dans l'analyse synchronique nous allons aborder une analyse complémentaire, c'est la lecture synchronique qui consiste à comprendre le tissu urbain et ses composants dans un moment donné de l'histoire de son évolution.

Cette lecture nous permet de connaître la réalité urbaine du lieu pour pouvoir intervenir d'une manière adéquate.

#### **III.5.2 Structure Fonctionnel :**

- Les secteurs d'habitat individuel sont très majoritaires sur le territoire, en terme de superficie, ils constituent la matrice de la ville.
- Les équipements administratifs se trouve principalement au niveau de la ville coloniale grâce aux principes des colons qui par tradition, concentrent ce type de bâtiments, autour la place centrale. à l'intérieur de la ville médiévale on remarque la dominance de l'habitat individuel, et on constate aussi le manque d' activités commerciales et culturels, victimes de l'état de cette dernière qui se trouve en ruine .
- On constate la présence des équipements éducatifs dans chaque quartier de la ville.
- La zone industrielle se trouve à l'extrémité de la ville, pour cause de nuisances, et plusieurs habitats collectifs se sont implantés autour de la ville coloniale.
- La ville comporte plusieurs équipements sanitaires, par contre on constate un manque flagrant d'équipements qui s'intéresse à la culture.



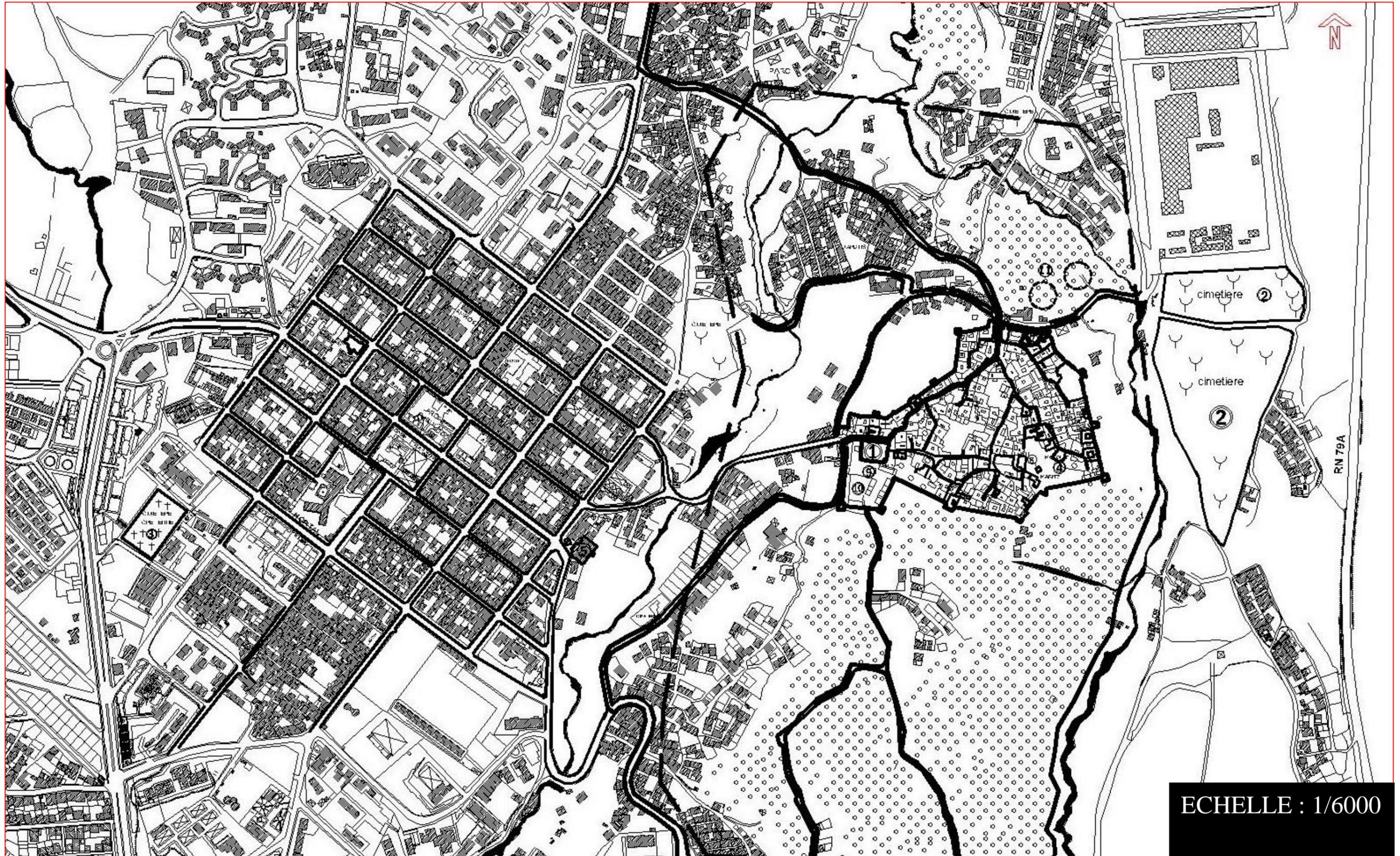
**ECHELLE : 1/6000**

Figure 41 : carte du structure fonctionnel, source : auteur Ech :1/6000

### **III.5.2 Structure de permanences :**

La structure de permanence est l'ensemble des traces et tracés historique existants qui doivent être conservé pour la signification culturelle et la conservation de la mémoire collective de la ville.

Ces éléments font le rapport entre la morphologie et la stratification de la ville. La ville de MILA a connu plusieurs civilisations qui ont laissé leurs traces ce qui justifie le nombre des éléments de permanences.



- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| ① Mosquée Sidi ghanem \ valeur Hist et Architectural | ⑦ Fontaine romain \ valeur esthétique |
| ② Cimetiere-arab ③ Cimetiere-creteinne               | ⑧ Beb El bled \ valeur esthétique     |
| ④ Mosquée El Rahmania \ valeur Hist et Architectural | ⑨ Statu Milou \ valeur esthétique     |
| ⑤ Basilique \ valeur Historique et Architectural     | ⑩ Caserne \ valeur Architectural      |
| ⑥ El maderssa \ valeur Historique et Architectural   | ⑪ Les fours \ valeur Historique       |

Figure 42: carte des permanences, source : auteur Ech :1/6000

### III.4.2.1 Elément permanent :

#### Le rempart byzantin :

La ville de Mila entourée d'un rempart datant de l'époque Byzantine. La muraille est bondonnée en grand partie de ville pour le rôle de protection. Cette muraille est l'élément essentiel du vieux Mila,-la hauteur du muraille varie entre 3 et 5 mètres et une épaisseur de 2.5 mètres.



Figure 43 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

#### Les tours :

Le rempart est doté par 14 tours qui sont en saillies selon l'usage ont une hauteur de 7, 50 m a 9. 60 m .



Figure 44 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

#### Beb El Bled :

situé au points générateur de la cité traditionnelle, là où se concentre l'activité commerciale. Cette porte principale relie Mila à la route de l'antique "Cirta" cette porte prend la forme d'arc grec la nature de la pierre; avec la quelle a été construit.

#### la mosquée sidi Ghanem :

-L'une des plus vieille mosquée en Algérie son emplacement a été révélé par les fouilles archéologique faits en (1969-1970 Par R.Doukali dans l'enceinte basilic romaine.



Figure 45: les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur

### **La fontaine romaine :**

La fontaine romaine constitue l'essentiel du mobilier urbain du vieux Mila; Cette fontaine est considérée comme le monument le plus ancien de la cité ; parmi les rares a gardé jusqu'à nos jours les conduites d'origines. ; la fontaine est bien conservée, le mur de soutènement auquel elle adossée est en grosse pierres ; bien taillées très régulièrement de même ; les escaliers qui mènent a la ville sont faits de pierres de taille.



**Figure 46 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur**

La fontaine demeure un vestige de grande valeur par son côté pratique et par son histoire

### **Statue M'lou :**

Découverte en 1880 par un lieutenant français pendant les fouilles des années 1879-1880 a la vieille ville de Mila . Se trouve actuellement a la caserne de la vieille ville .c'est une grande statue en marbre représente une femme assis



**Figure 47 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur**

### **Les fours :**

Datant de l'époque ottomane, ils provisionnent la ville des matériaux de construction tel que la brique cuite

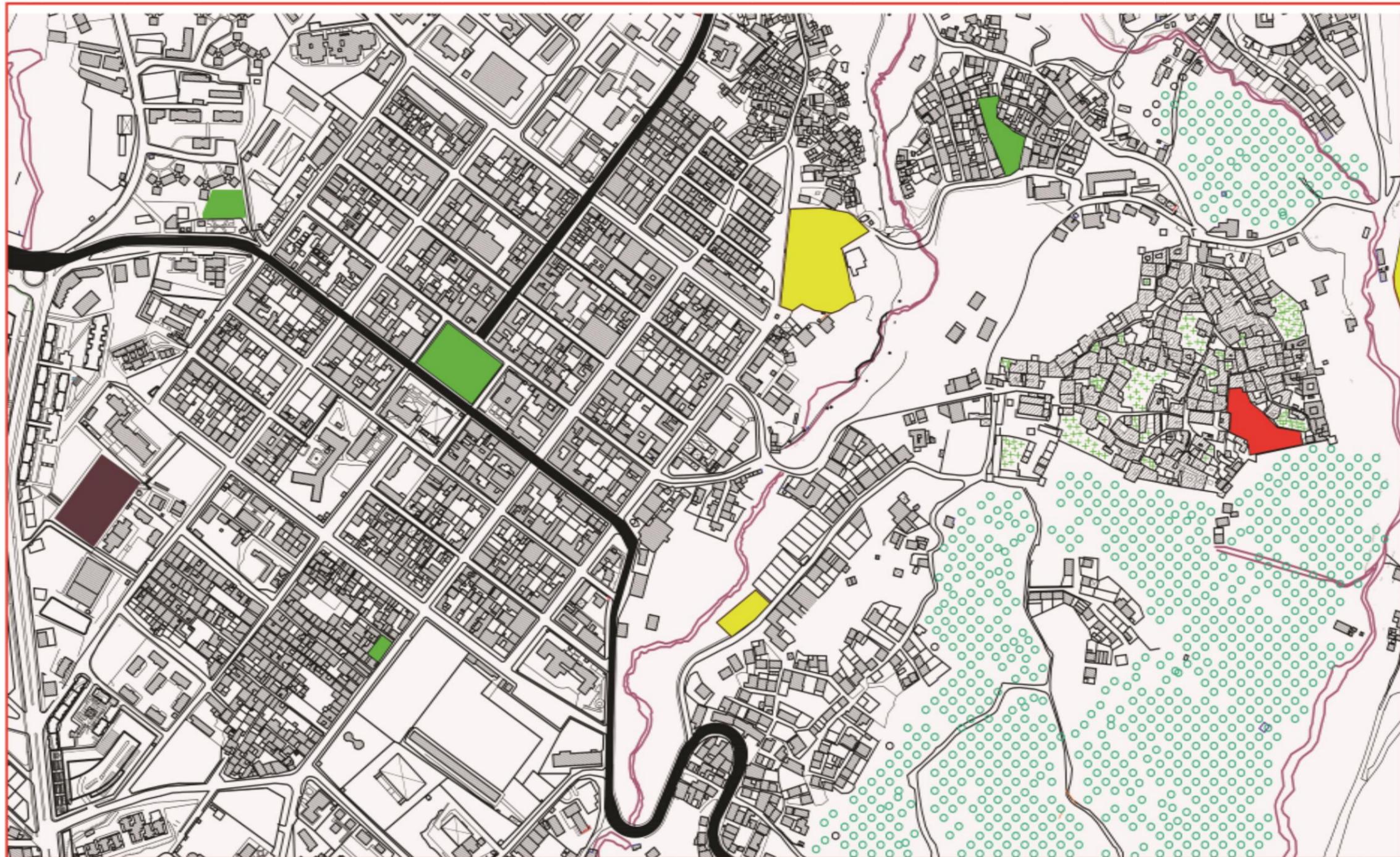


**Figure 48 : les ilots de la vielle ville de Mila ,source : auteur**

### **III.5.3 Structure des espaces publico-collectifs :**

la structure des espaces publico-collectifs est le troisième niveau d'interprétation qui s'occupe de la position des espaces publics dans la ville et leurs façons de s'articuler au tissu urbain .dans notre cas d'étude, la ville de MILA , on remarque que la majorité de ces espaces publico-collectifs se trouve dans les extensions qui sont à la proximité des deux voies structurant de la ville ( RN 79 et RN 79 A), et la plus part de ces espaces ont été créer à l'époque postcoloniale.

Par contraste, on remarque un manque d'espaces de détente et de loisirs dans la ville coloniale, et la vieille ville, et une absence des espaces verts au niveau de ville coloniale.



- |  |   |  |
|--|---|--|
| <span style="color: red;">■</span> placette ( vielle ville ) | <span style="color: yellow;">■</span> cimetière musulmane | <span style="color: green;">■</span> foret |
| <span style="color: lightgreen;">■</span> jardin             | <span style="color: blue;">■</span> cimetière chrétienne  |  |

**ECHELLE : 1/6000**

Figure 49 : carte des espaces publico-collectifs, source : auteur Ech : 1/6000

### **III.3.5. Structure de l'urbain :**

Après l'étude effectuée sur le processus de formation et transformation de la ville de MILA on peut tirer ces observations :

1. la ville de Mila présente un cas où sa transformation s'est faite d'une façon anarchique, on note dans la période pré coloniale et coloniale que le mode de croissance de la ville est polaire autour du noyau initial. Avec l'indépendance ce mode s'est transformé à un mode linéaire à travers des axes structurant régionaux (Sétif/Constantine et Jijel/Constantine) et communaux (Grarem/Redjas/Zeghaia). Cette extension est représentée par des tissus denses et des implantations spontanées.
2. la stratification de la ville de MILA s'est faite le long de son processus de formation.
3. l'existence des édifices patrimoniaux au niveau du noyau historique de la ville ( la vieille ville).
4. l'existence d'une continuité entre la période post- coloniale et la période actuelle de la ville, et le contraire pour la ville historique.

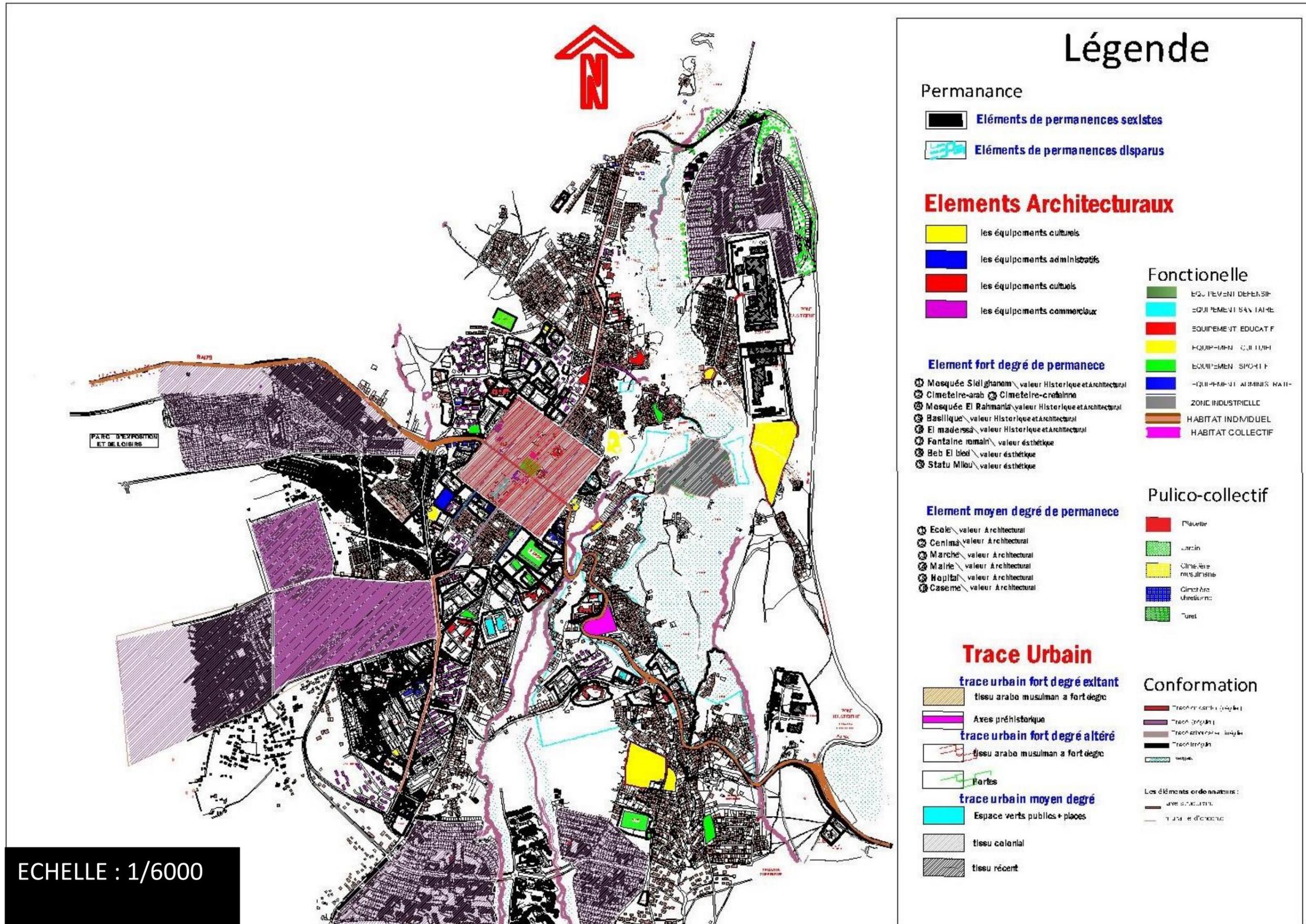


Figure 50 : carte du structure de l'urbain, source : auteur Ech : 1/6000

### III.3.6. carte des problématiques :

-Depuis 1962 La ville de Mila a connu une croissance linéaire (RN 79-RN 79 a ) , en se basant sur les axes de la ville coloniale comme pôle de croissance

- l'extension s'est fait vers l'ouest a cause de la présence d'un axe de rupture (Oued El-KHARBA )
- cet axe de rupture a résulté deux tissus différents1-tissu plus dense : partie Ouest de l'axe2-tissu moins dense : partie Est de l'axe.

ECHELLE : 1/6000



### **III.3.7. Proposition urbaine :**

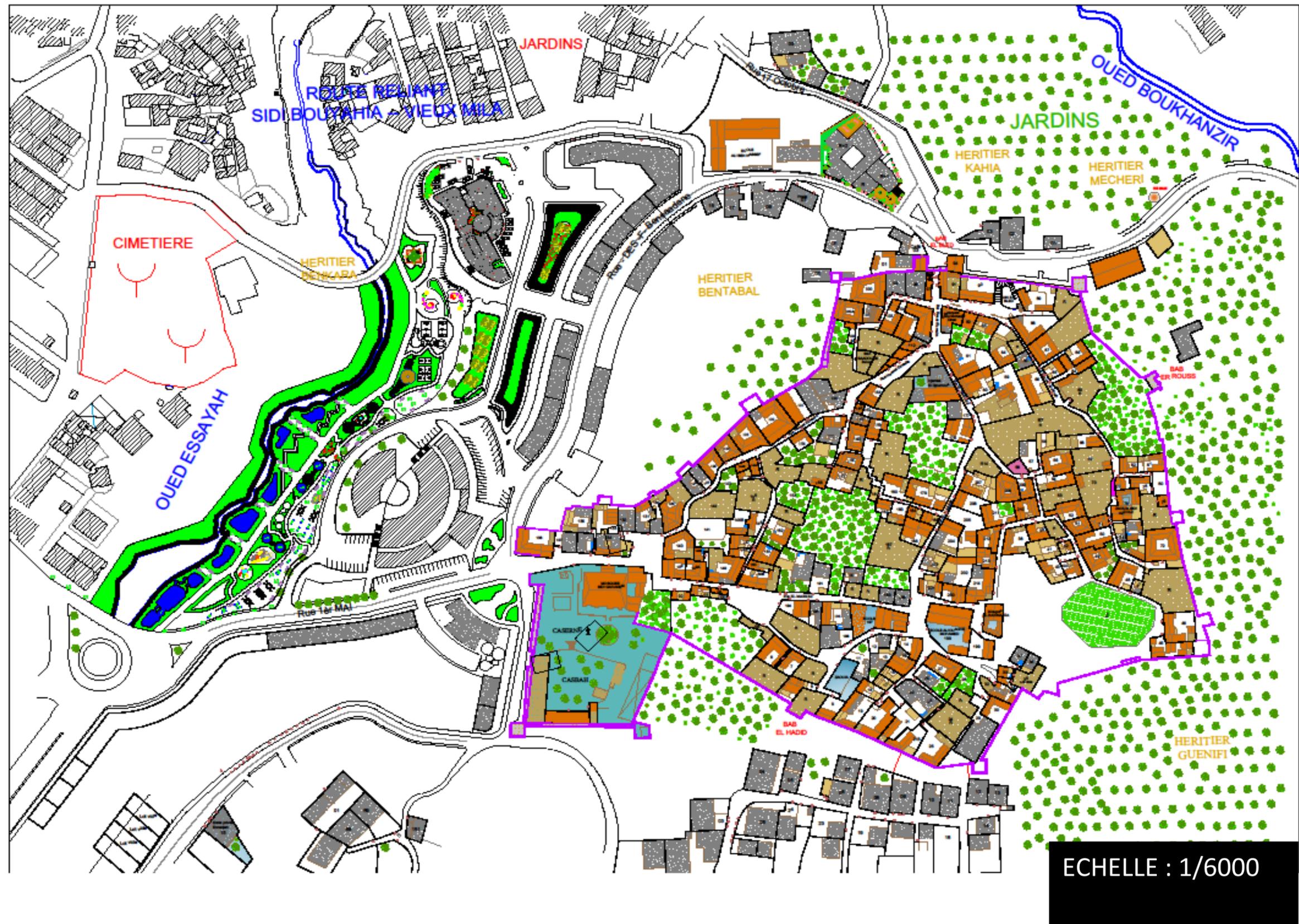


Figure 52 : carte de la proposition urbaine, source : auteur Ech : 1/6000

### III.5. Typologie de la ville :

#### III.5.1. Le système parcellaire :

Le vieux Mila est décomposé en 11 ilots de forme irrégulière, cette forme irrégulière est due à la délimitation des ilots par le rempart et les impasses qui prennent naissance sur des voies étroites à différentes dimensions. la majorité des ilots est composée de l'ensemble résidentiel, organisée selon les principes de médina basés sur l'intimité de la famille.

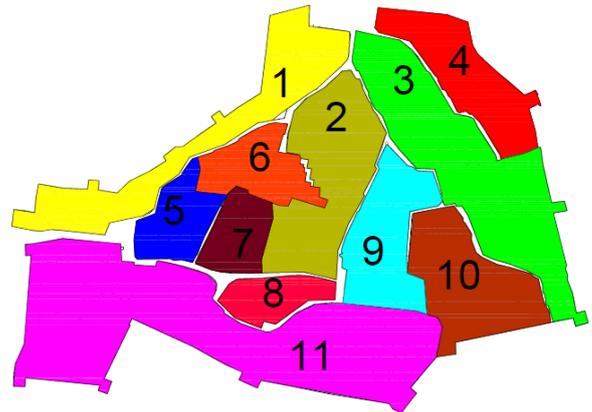


Figure 53 : les ilots de la ville medivale

Source : auteur 2018

Les ilots du vieux Mila ne correspondent pas à une logique fonctionnelle; causé par l'absence des activités à grande échelle, les ilots sont situés dans l'espace par les citadins à partir d'un édifice religieux qui lui donne un nom.

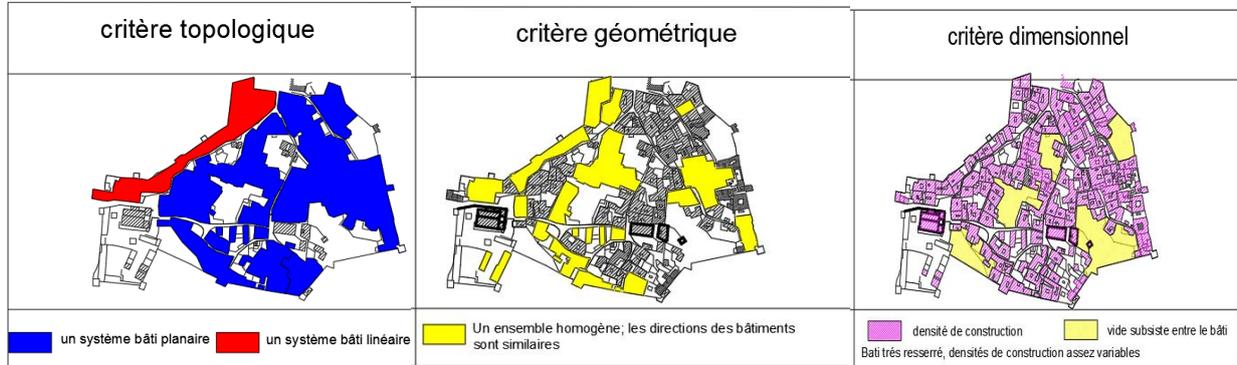
critère topologique	critère dimensionnel	critère dimensionnel
<p>→ direction des parcelles sont hiérarchisés "préférentielle"</p>	<p>densité de construction      vide subsiste entre le bât Bati très resserré, densités de construction assez variables</p>	<p>très variante dans les dimension</p>

Figure 54 : les ilots de la vielle ville de Mila, source : auteur 2018

### III.5.2. Le système bâti :

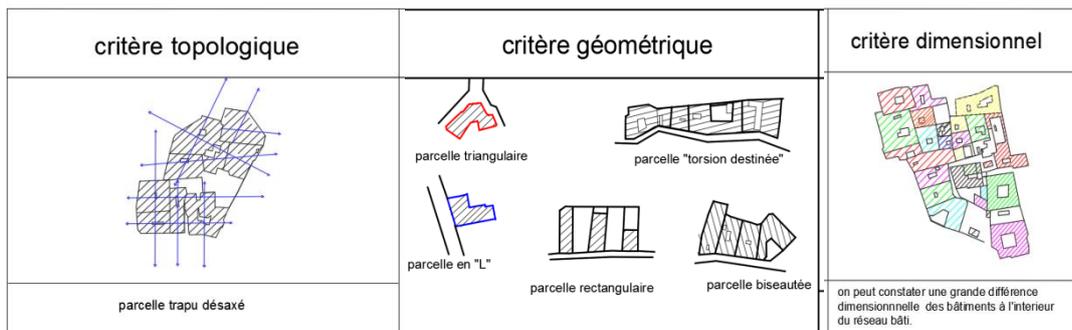
Regroupe l'ensemble des masses constructives qui constituent la forme urbaine.

#### Analyse du système bâti:



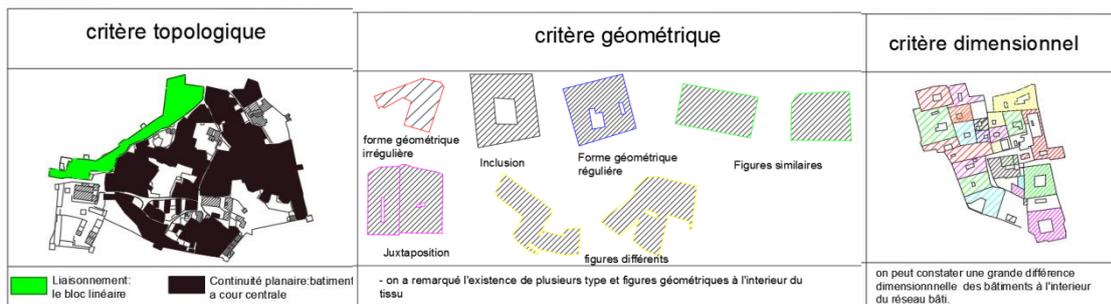
**Figure 55 :** schéma explicatif d'analyse système bâti selon Borie, auteur : 2018

#### Analyse de la parcelle:



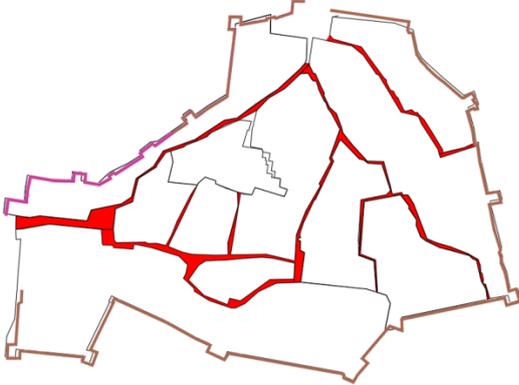
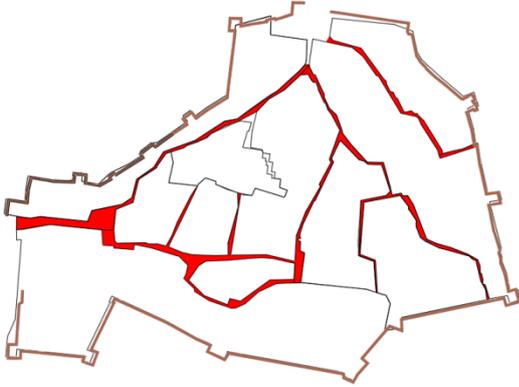
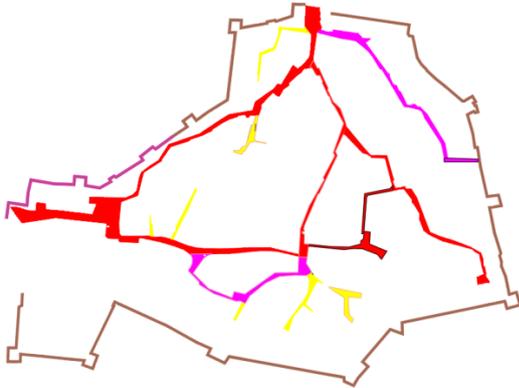
**Figure 56 :** schéma explicatif d'analyse système parcelle selon Borie. Auteur : 2018

#### Analyse du bâti :



**Figure 57 :** schéma explicatif d'analyse du bâti selon Borie. Auteur : 2018

### III.5.3.Le système viaire :

<p><b>Système viaire</b></p>	
<p><b>Critère topologique</b></p>	 <p style="text-align: center;">  système linéaire (arboresant )         </p>
<p><b>Critère géométrique</b></p>	 <p style="text-align: center;">  système hierarchisé non orthogonale         </p>
<p><b>Critère dimensionnelle</b></p>	 <div style="float: right; margin-top: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li> Parcours principale 3-3.5 mètres</li> <li> Parcours secondaire 2 mètres</li> <li> Impasses 1.4 mètres</li> </ul> </div>

**Figure 58** : schéma explicatif de système viaire, **Source** :auteur 2018

### III.6 Caractéristiques des détails architecturaux :

#### III.6.1 Les murs :

LES MURS	Mur en adobe	Mur en pierre	Mur mixte	Le bois
				
				

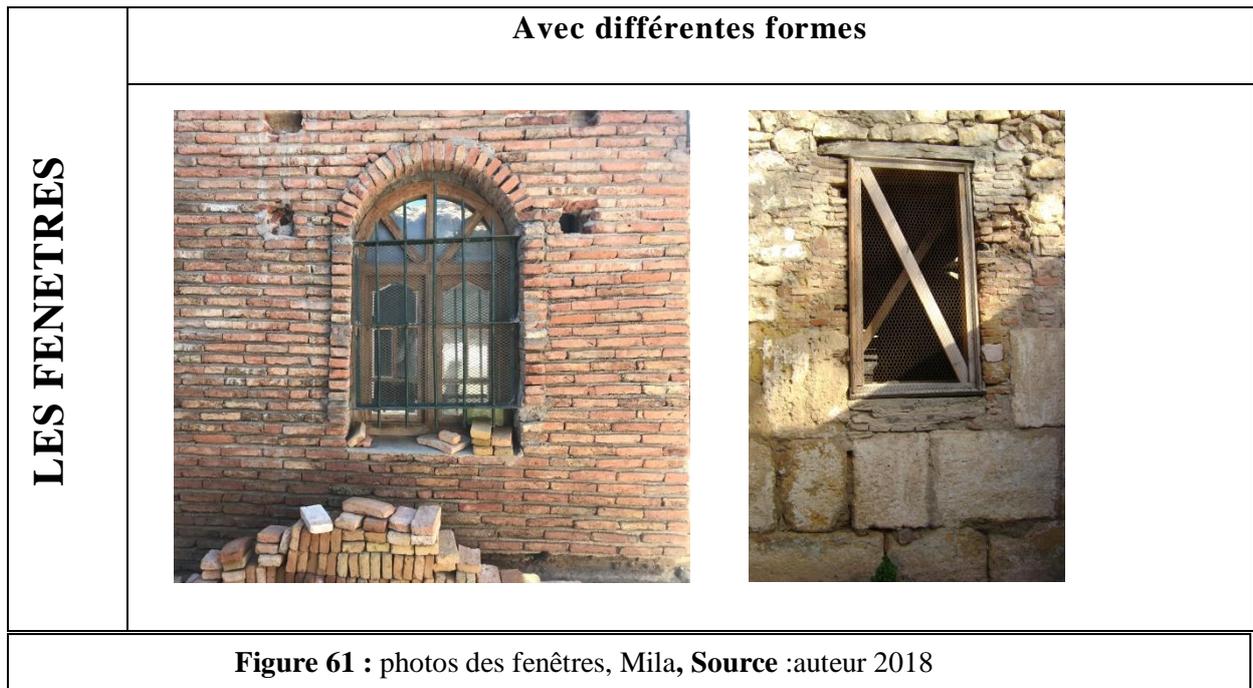
Figure 59 : photos des murs, Mila, Source :auteur 2018

#### III.6.2 Les portes :

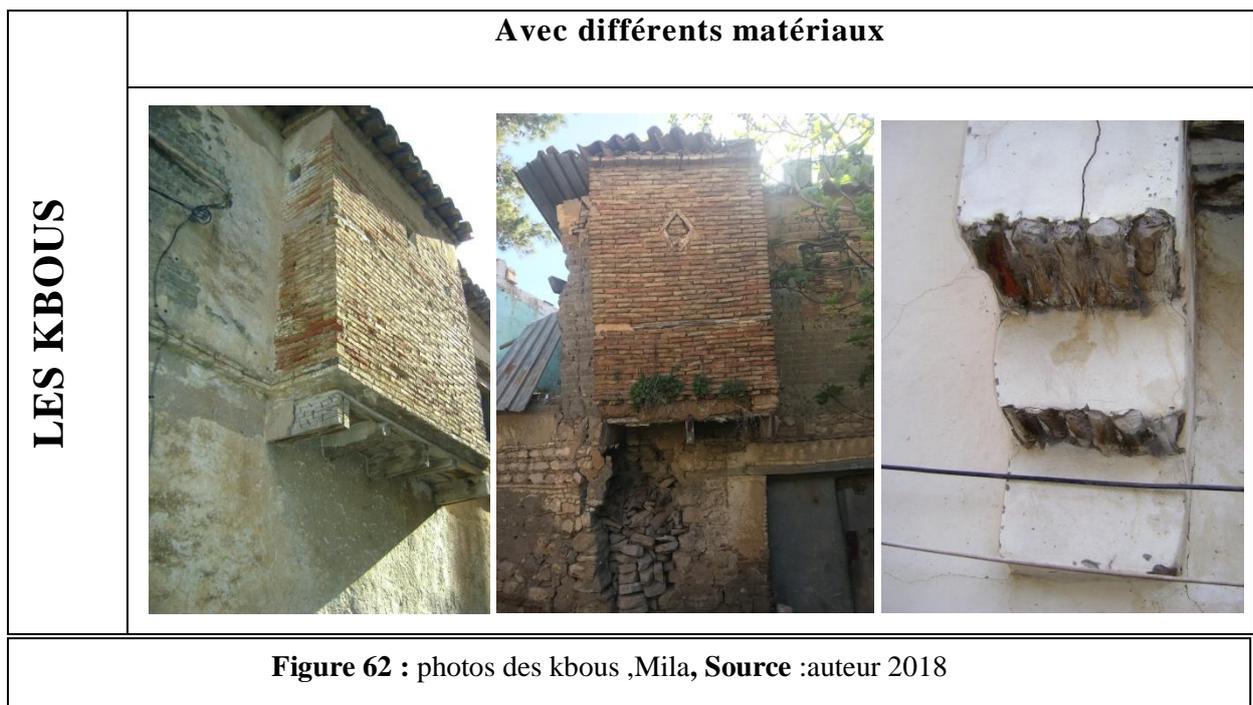
LES PORTES	Principale à deux vantaux	Principale a un arc	Sous un encorbellement
			

Figure 60: photos des portes, Mila, Source : auteur 2018

### III.6.3 Les fenêtres :



### III.6.4 Les kbous :



### III.6.5 Les murs extérieurs :

<b>LES MURS EXTERIEURS</b>	<b>Traitement de cotes extérieures</b>	<b>Traitement des corniches et d'acrotère</b>
		
<b>Figure 63 : photos des murs extérieurs ,Mila, Source :auteur 2018</b>		

### III.7 conception d'un théâtre plein air à la ville de Mila :

#### III.7.1-présentation du site d'intervention :

Le site est situé au cœur de la ville de Mila et positionné entre les centres historiques (colonial et médiéval).

Il est limité par le oued Essayah au coté Nord-Ouest et la vieille ville au coté Est-Sud.

Le site est d'une forme irrégulière, il a une surface de 2 hectares en pente et a la limite de plan de sauvegarde proposé.

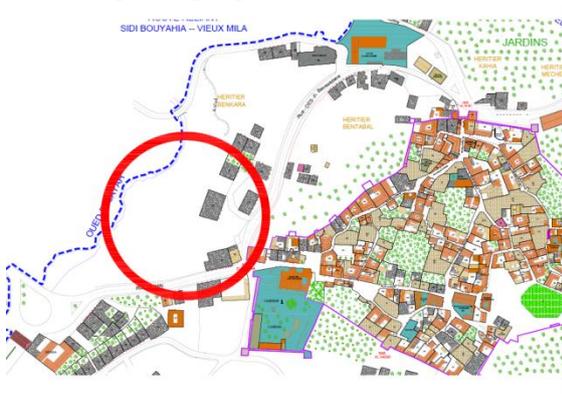


Figure 64 : site d'intervention, Auteur 2018

Source : auteur 2018

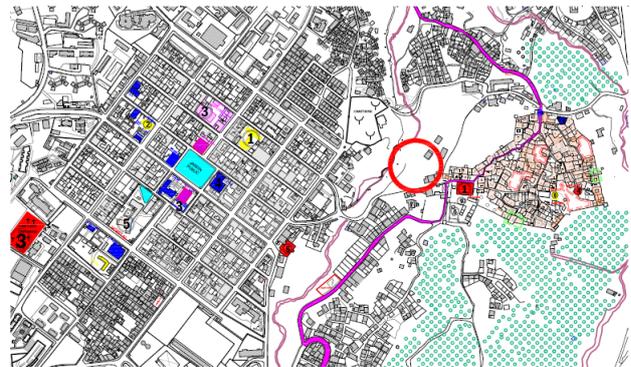


Figure 65 : carte de Mila, Auteur 2018

Source : auteur 2018

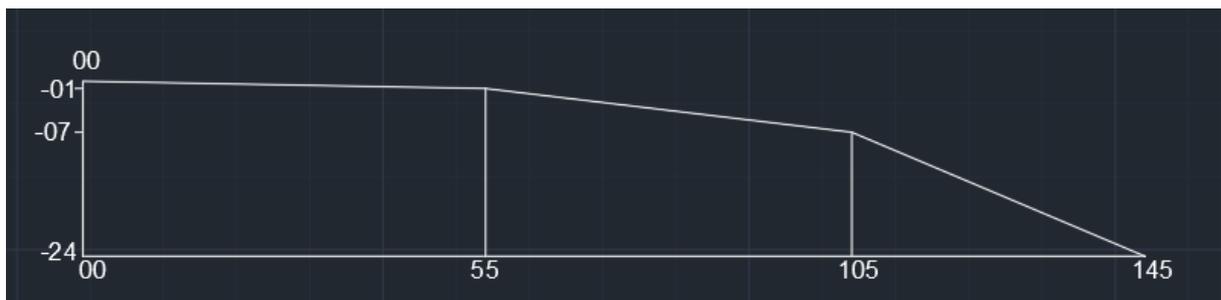


Figure 66: coupe schématique de terrain. Source : auteur 2018

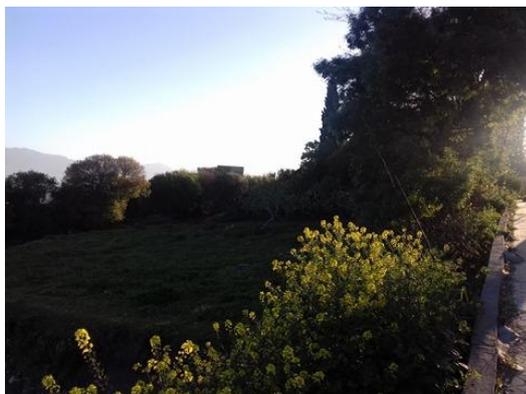


Figure 67 : photo de terrain Auteur 2018



Figure 68: photo de terrain Auteur 2018

### III.7.2 La genèse de la forme :

Notre projet est l'issue d'une métaphore d'un pigeon, où les gradins présentent ses ailes (aile droit et aile gauche).

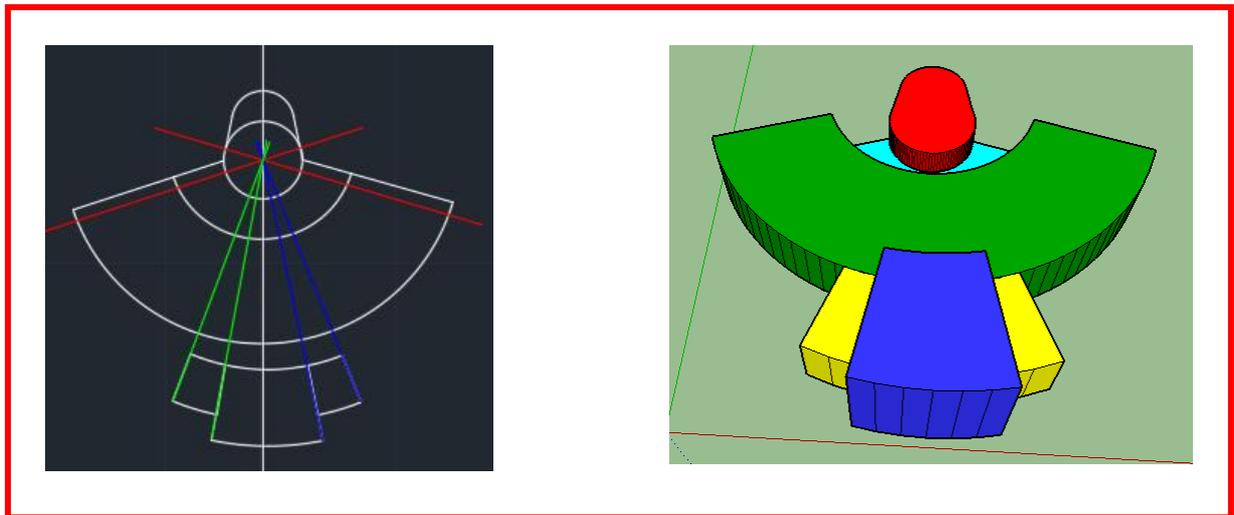


Figure 69 : image d'un pigeon

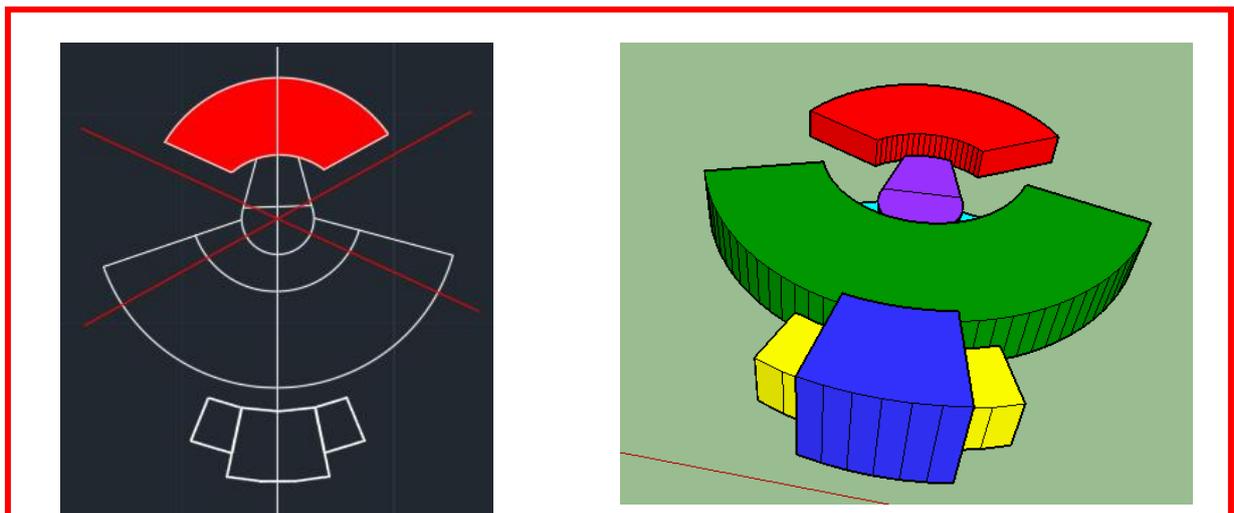
Source : google,image.

Le volume final c'est le résultat des plusieurs étapes a partir d'un centre de symétrie.

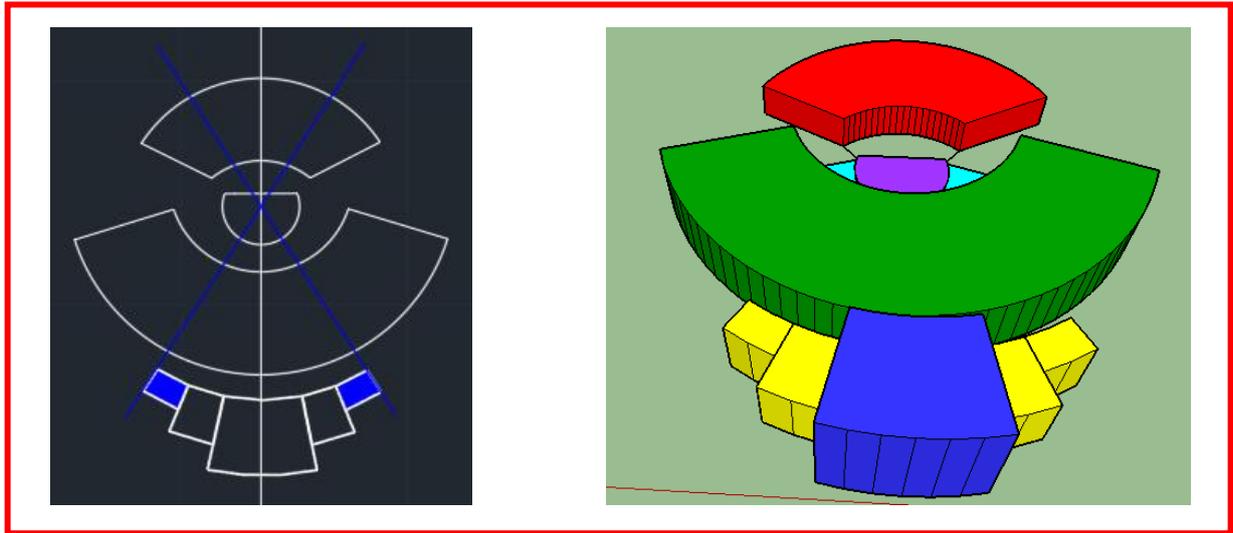
**1<sup>er</sup> étape :** Pour assurer une bonne métaphore on a posé la forme initiale d'après les axes passants par le centre de la scène.



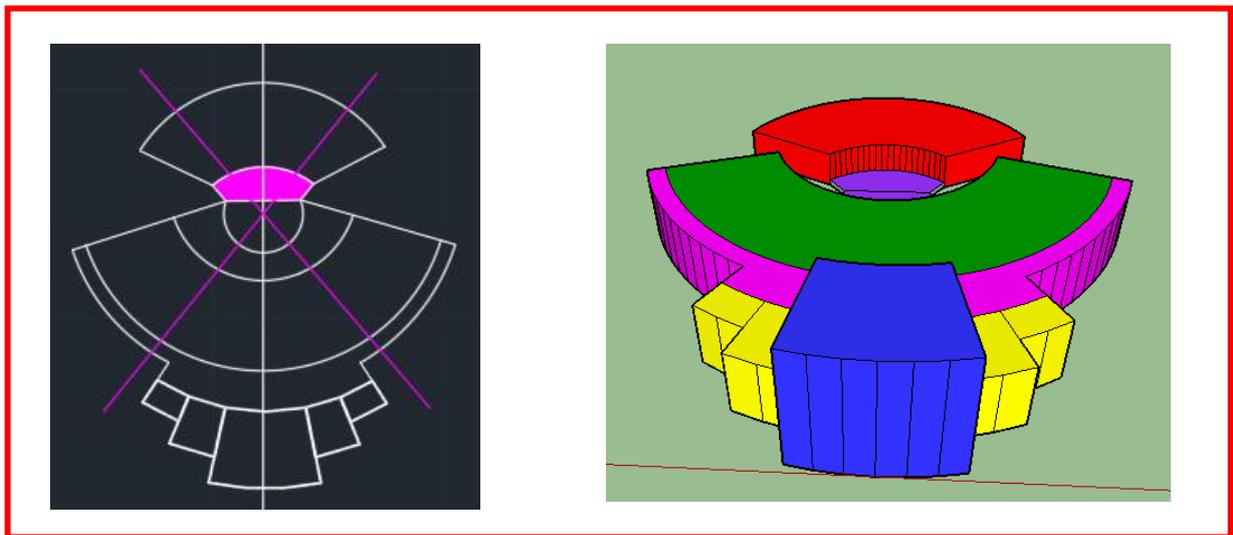
**2<sup>eme</sup> étape :** Par exigence fonctionnelle et spatiale on a ajouté une forme circulaire par rapport le centre par la quelle on représente le bloc scène.



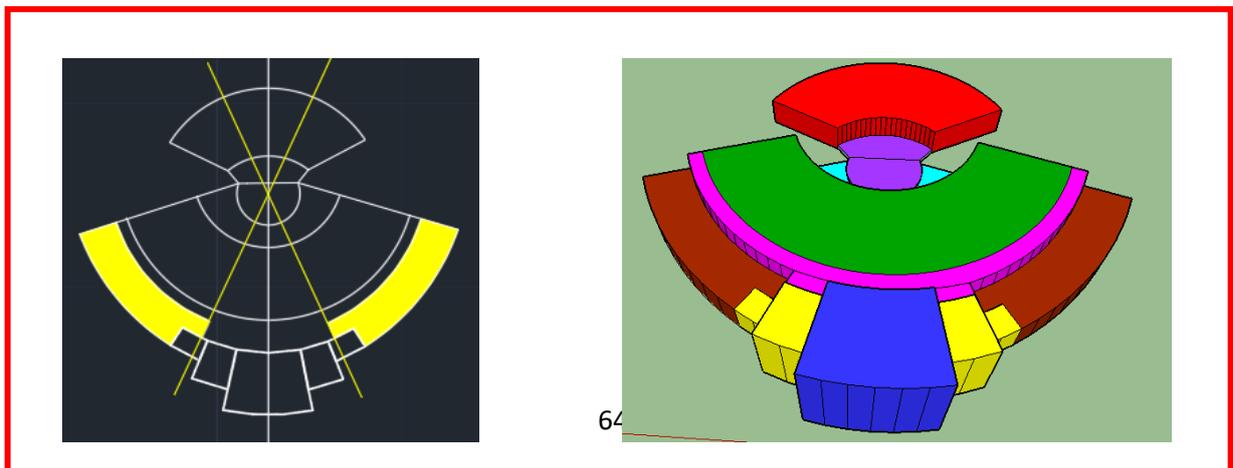
**3eme étape :** L'addition d'une deux formes incurvées à la façade principale.



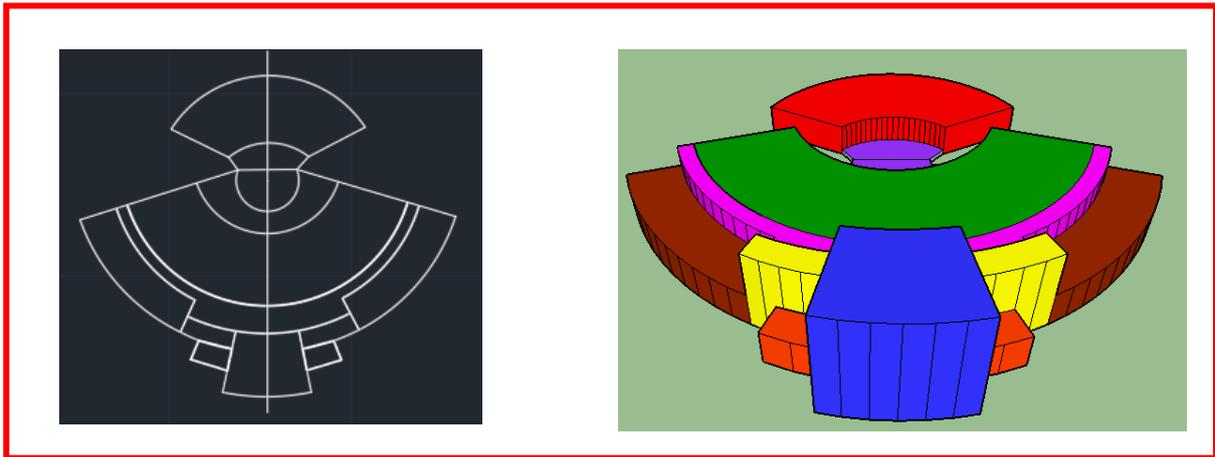
**4eme étape :** on a liée entre la scène et le gradin par une forme qui présente l'avant scène.



**5eme étape :** Par exigence fonctionnelle et spatiale on a ajouté deux formes incurvées à la façade principale.



**6eme étape :** Enfin le développement du volume on a opté pour une dégradation de niveau ver la ville historique pour dégager les vues vers la muraille.

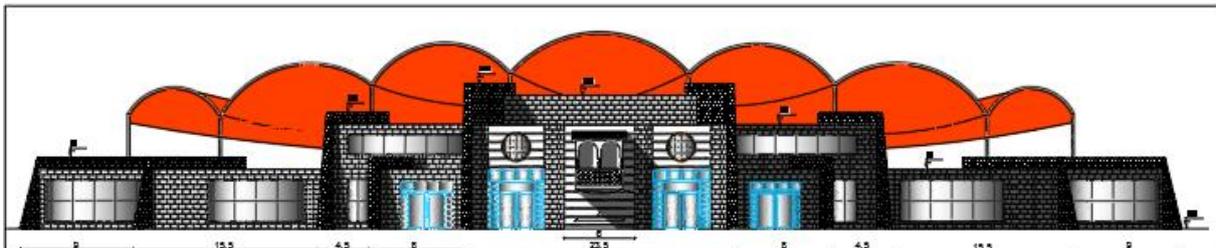


### III.7.3 Concept architecturaux :

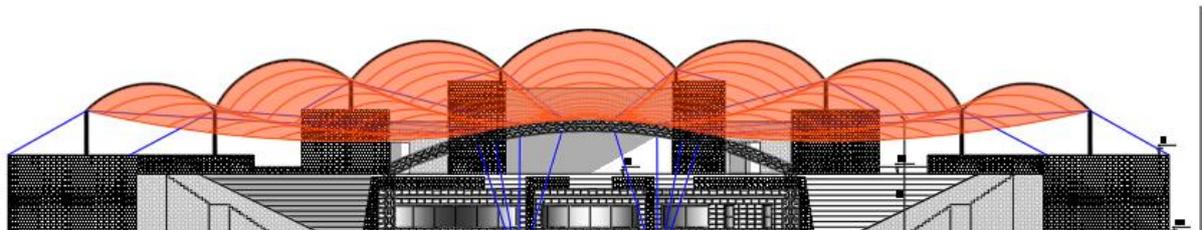
#### III.7.3.1 Expression des façades :

Nous avons présenté les façades de notre projet sur la base de leur environnement et les caractéristiques du site.

Pour marquer les accès principaux du bâtiment nous avons crée des formes dynamiques d'un demi cylindre apparue sur la façade principale qui donne sur le centre historique.



**Figure 70:** façade principale. **Source :** auteur 2018



**Figure 71:** façade postérieur. **Source :** auteur 2018

Nous avons ajouté au bâtiment des éléments symboliques de l'architecture vernaculaire de la région.

Nous avons cassé l'horizontalité de la forme par l'utilisation des éléments verticaux. nous avons renforcé les éléments verticaux par les murs poutures.

L'utilisation des grandes ouvertures pour obtenir le maximale d'éclairage naturel :

Le type et la dimension des ouvrants sont variables selon le besoin d'éclairage de chaque pièce de théâtre.

- Des fenêtres horizontales pour les espaces publics (salle d'exposition, cafétéria, restaurant)
- Des fenêtres verticales pour les sanitaires.

Centraliser un élément décoratif qui est le Kbou pour marquer le milieu de bâtiment et donner une valeur esthétique.

### III.7.4 Matériaux utilisé dans la construction

#### III.7.4.1-les murs porteurs :

La structure de notre projet est en mur porteur en pierre (moellon) (système auto stable)

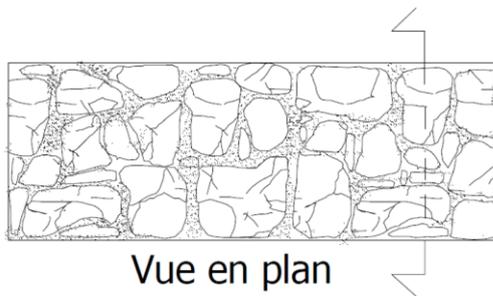


Figure 72: appareillage du mur en plan.

Source : auteur 2018

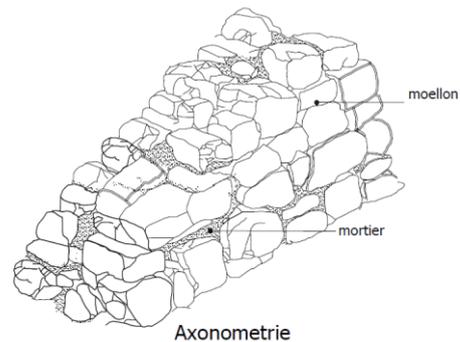
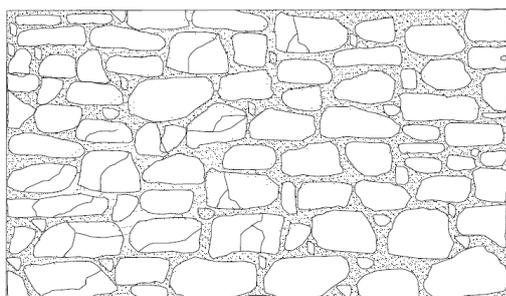


Figure 73: axonométrie du mur.

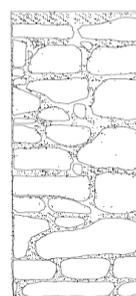
Source : auteur 2018



Elevation

Figure 74: appareillage du mur en plan.

Source : auteur 2018.



Vue en coupe

Figure 75: appareillage du mur en plan.

Source : auteur 2018.

La pierre est un matériau lourd, donc les fondations doivent être faites en conséquence. Toujours tremper les pierres avant de les utiliser, car elles absorberaient trop vite l'eau du mortier. Les outils à utiliser pour la taille sont une massette, un ciseau de maçon et une brosse métallique. Les pierres ne sont pas identiques, il est donc important de choisir les faces extérieures, tout en les disposant de manière à ne pas avoir de points faibles dans le mur. Donc alternez-les en longueur et en largeur. Les jours sont comblés avec de petites pierres noyées dans le mortier. Ainsi que les cales.

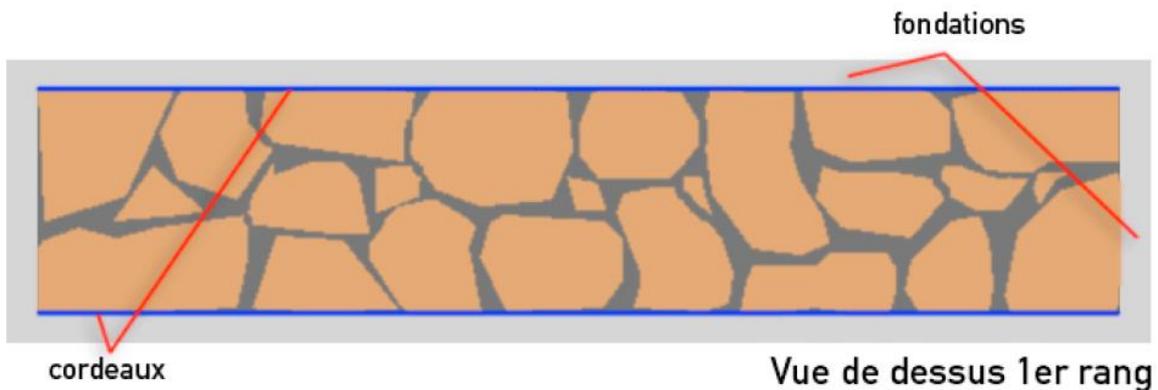


Figure 76: dessin explicatif . Source : bc maçonnerie.com

Comme pour les agglos, tracez notre mur sur la fondation. Étalez une couche de mortier, puis commencez aux extrémités, avec de belles pierres. (2 belles faces) L'ensemble doit être aligné au cordeau et doit être plombé aux extrémités comme la maçonnerie traditionnelle.

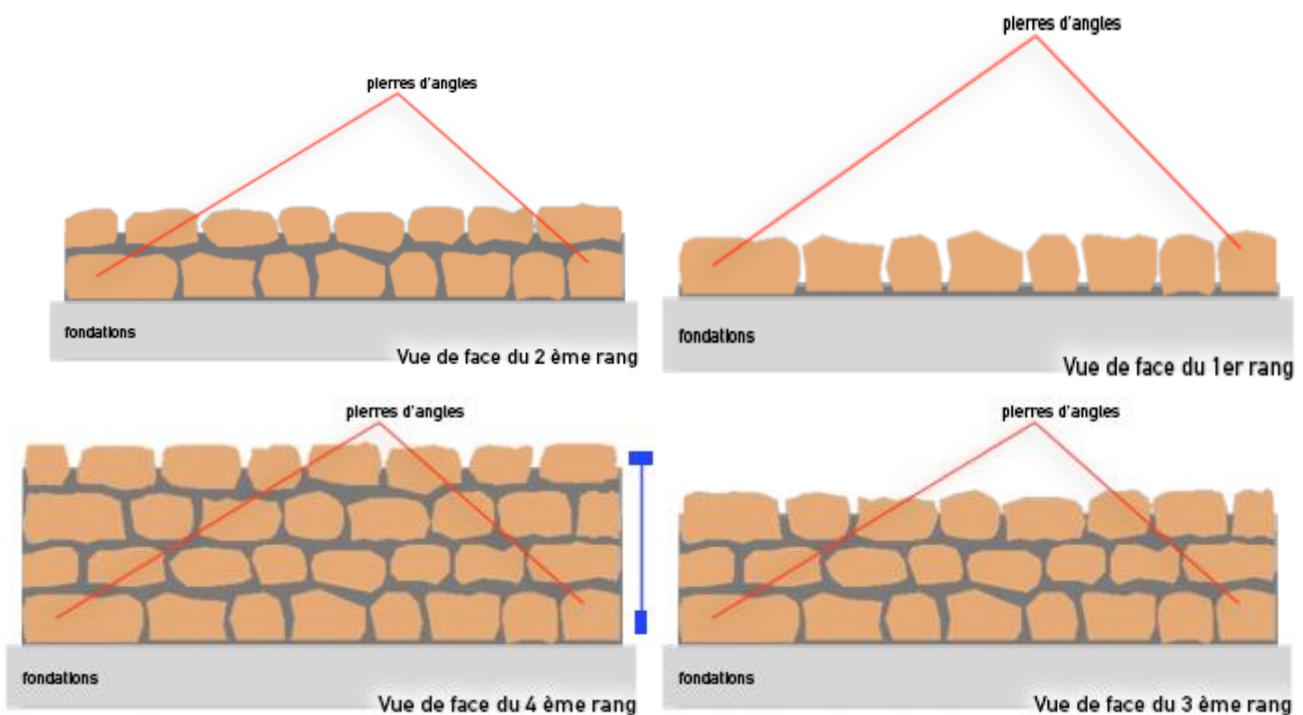


Figure 77: dessin explicatif. Source : bc maçonnerie.com

Nous ne pouvons dans ce cas avoir la perfection, mais l'ensemble doit rester propre. Laissez un retrait de 2 à 3 cm aux extérieurs pour reprendre les joints plus tard.

Les piliers sont un peu plus difficiles à construire car ils demandent, que de la belle pierre, comme pour les extrémités, les joints apparents sont réalisés avec un mortier bâtard (un peu plus gras 350kg/m<sup>3</sup> de sable 0/5 alors que pour le remplissage de plein mur on utilisera que 300kg de liant/m<sup>3</sup>), étalés à l'aide d'une petite truelle et lissés avec une éponge. Cette maçonnerie demande un bon coup d'oeil et beaucoup de patience.

### III.7.4.2 Limousinerie :

L'origine de ce terme remonte à l'afflux dans la région parisienne de maçons venus du Limousin. Limousiner un mur, c'est le bâtir avec des moellons hourdés au mortier. Ces pierres ne dépassent pas 30 cm de hauteur d'assise et demeurent maniables par un seul homme.

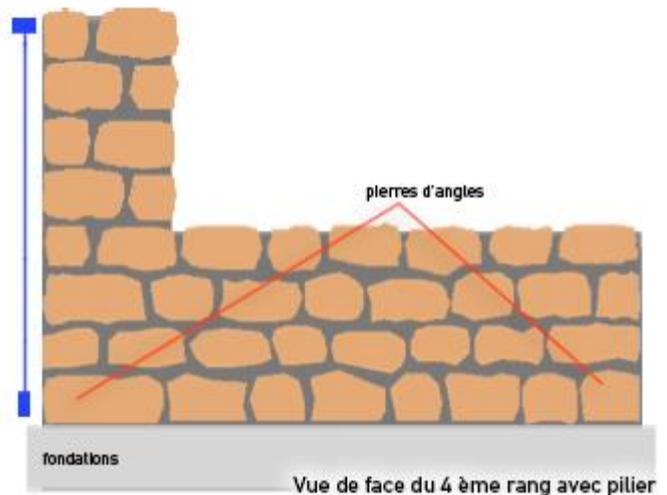


Figure 78: dessin explicatif. Source : bc maçonnerie.com

La terminologie, quelque soit le matériau utilisé et la forme générale des éléments à assembler, nous utiliserons alors les termes suivants

- Parement = face visible
- Les lits = Faces opposées horizontales
- Faces de joints = plans verticaux séparant les pierres
- Hauteur d'assise = distance verticale entre 2 lits successifs
- Longueur = la plus grande dimension de la face vue
- Queue = toute la partie d'une pierre entrant dans le mur <sup>1</sup>

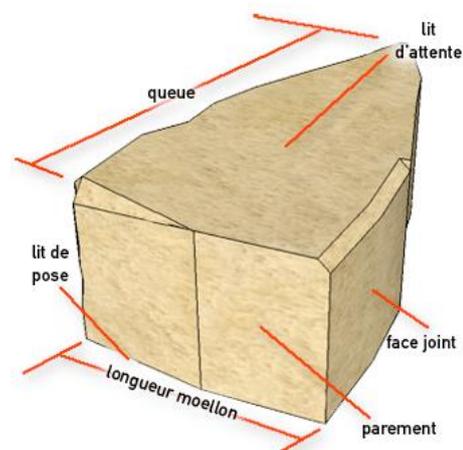


Figure 79: dessin explicatif. Source : bc maçonnerie.com

<sup>1</sup> bc maçonnerie.com

### III.7.4.3 Les fondations :

Il s'agit de remplir des rigoles en exécutant des massifs enterrés appelés basses fondations. Elles n'ont pas de parements vus. On utilise dans ce cas les plus gros moellons, les plus durs, les plus difformes mais il faut respecter le bain de mortier en tenant compte des règles de liaisonnement, pour avoir une bonne répartition des charges sur le sol d'assise.

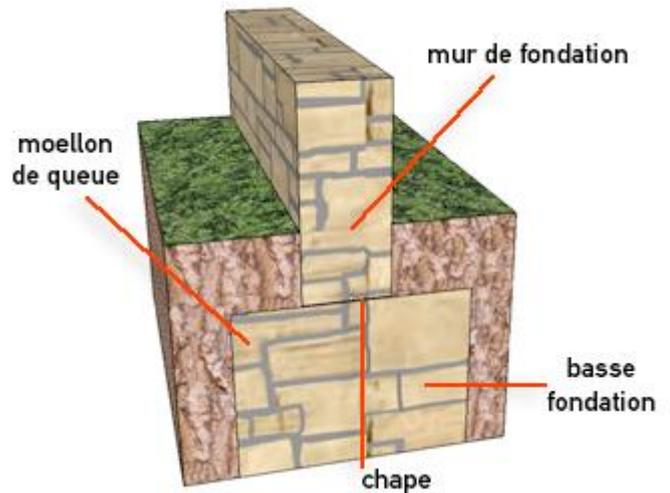


Figure 80: dessin explicatif. Source : bc maçonnerie.com

Autre particularité de fondation, sur laquelle nous attirons l'attention de l'exécutant, c'est la maçonnerie en redan dans le sens longitudinal. La longueur du redan et la hauteur varient suivant la topographie du terrain en pente. Il faut que l'arase de chaque redan soit horizontale. Que cette fondation ait une paillasse d'épaisseur constante que l'on place au droit de chaque redan, des moellons à cheval soit en débordement. (Voir ci-dessous)

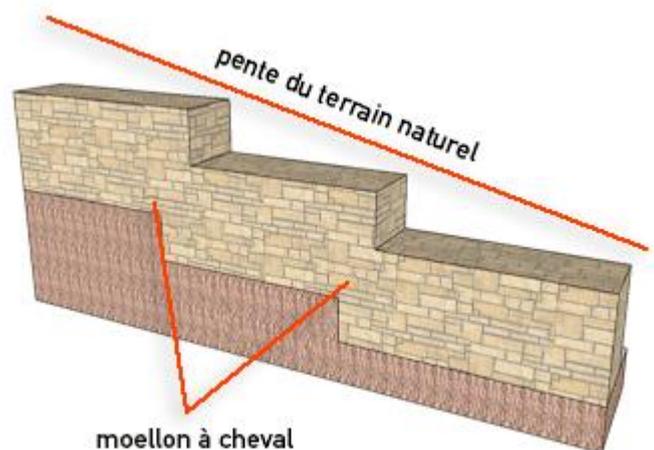


Figure 81: dessin explicatif. Source : bc maçonnerie.com

### III.7.4.4 Type des planchers:

On a choisi de réaliser nos planchers en u-boot<sup>2</sup> béton (Coffrage à perdre pour planchers allégés en béton armé mises en œuvre).

#### Les avantages :

- **Flexible :** Portées jusqu'à 20 m. Absence de poutres entre les poteaux. Réduction du nombre de poteaux. Possibilité d'utilisation avec des préfabriqués.

<sup>2</sup> Est un coffrage en polypropylène recyclé, conçu pour créer des dalles et des radiers allégés en béton armé.

- **Economique** : Incidence inférieure de béton armé à parité d'épaisseur. Incidence inférieure de l'acier. Économie en hauteur utile pour chaque étage étant donné l'absence retombée des poutres.
- **Léger - Fin – Bidirectionnel** : Diminution du poids jusqu'à 40%. Déformations réduites (perte de rigidité maximale 15%). Réduction de la charge en fondation. Réduction de la section des poteaux ou de leur nombre. Chambres plus spacieuses
- **Antissismique** : Grâce à la masse inférieure de la dalle allégée il y a une réduction considérable des actions horizontales dûs au tremblement de terre et soutenu par les structures verticales antissismique. En outre, les plaques supérieures et inférieure, présente dans la plaque allégée avec système U-Boot Beton®, garantissent la création d'un plan rigide (plan d'ouverture) dans le plan de la dalle.
- **Espaces ouverts** : Ouvertures plus spacieuses. Davantage de liberté architecturale. Changement d'utilisation plus simple. Forme atypique de dalles intérieures, pas régulière et non standard. Grandes fluctuations.
- **Meilleur comportement acoustique** : Grâce à la rigidité élevée des dalles inférieures et supérieures, on obtient un meilleur abattement de la transmittance acoustique.
- **Résistance** : au feu Grande résistance au feu certifiée CF 180 avec enrobage de seulement 3 cm.<sup>3</sup>



**Figure 82:** coupe explicatif.

Source : daliform.com



**Figure 83:** photo de réalisation.

Source : Google image.

<sup>3</sup> Fiche technique de société de réalisation daliform.

## **Conclusion**

Le renouvellement urbain est une nouvelle option qui dirige les villes à élaborer des projets qui permettent de définir l'identité et l'importance que surgissent ces derniers sur les différents secteurs dont se compose ces villes.

Donc, il faut mettre en place une véritable stratégie de renouvellement urbain, et la réalisation du projet définis tout au long de mémoire peut être le point de départ d'une grande opération pour le centre-ville de Mila et qui va participer à son transformation d'une ville qui présente des déficits a une autre plus moderne, dynamique, fonctionnelle, plein de vie et qui attirent des personnes de tous les coins du monde.

Cette stratégie sera le cadre commun ou la multitude de projets ponctuels propres au niveau de ce quartiers, sauraient s'intégrer sans grandes difficultés.

## Bibliographie

**ANNE RENÉ-BAZIN** : sociologue-urbaniste, Les Cahiers du GRIDAUH – Le renouvellement urbain dans les Centres anciens.

**Philippe Panerai** Edition Parenthèses 1980 Analyse urbain.

**Françoise Choay**, L'allégorie du patrimoine, Edition du seuil, Paris 1988.

**Dominique Badariotti**, Le renouvellement urbain en France : du traitement morphologique à l'intervention sociale.

**PIRON, Olivier**, « Renouvellement urbain : Analyse systémique »

**H-J. Calsat** ,(Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace Presses Universitaires de France. Paris

Bureaux de L'UNESCO à Rabat, Patrimoine Et Développement Durable Dans Les Villes Historique Du Maghreb.

**Le Petit Robert**, édition 1977.

**Radhwane BOUKELOUHA** thèse magister, université Constantine 3.

**Charte de Lisbonne**, Octobre 1995.

د.عبد العزيز فيلاي.د.ابراهيم بحان. مدينة ميلة في العصر الوسيط

**Axel Frich** , « Management de projet pour un Tourisme Soutenable Application par Le projet Ethico-tourisme sur le territoire indigene Brunca au Costa Rica » Universitr de droit , d'Economie Et des Science d'Aix-Marseille , 2004.

**CHOAY Françoise** ; Le patrimoine en question, anthropologie pour un combat ; éditions du seuil ; 2009.

**Le patrimoine architectural**: Un marché en construction ; Céreq (Centre D'études et de Recherches sur les Qualifications) ; Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal ; Commission paritaire n° 1063 ADEP ; Céreq Bref n° 183 - FÉVRIER 2002 ; p.01.

**Laura BERTELOOT**; « Comment inscrire une ville historique dans un processus de développement durable du tourisme ? Diagnostic comparé de Sarlat-la-Canéda et Trogir » ; Master 2 Tourisme & Développement ; Université de Toulouse le Mirail Département du Cetia ; 2007/2008.

**POULOT Dominique** ; *Patrimoine et modernité* ; éditions L'Harmattan ; 1998.

## Chartes et conventions :

- Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques ; L'assemblée générale d'ICOMOS à Washington D.C. ; octobre 1987
- Charte internationale du tourisme culturel, *La gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif* ; adoptée par ICOMOS à la 12<sup>e</sup> Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade, octobre 1985.
- Charte internationale sur *la conservation et la restauration des monuments et des sites* ; II<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques ; adoptée par ICOMOS ; Venise 1964.
- UNECO, 17<sup>e</sup> éme Session, Paris 1974.
- UNESCO, convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 32<sup>e</sup>me session, Paris, oct 2003.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1.
- BARTHELEMY J., De la charte de Venise à celle des villes historiques, In le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies, ICOMOS, 1995, p6.
- Charte d'Athènes 1931 pour la restauration des monuments historiques.
- Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Venise 1964.
- Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972.
- Recommandation de Nairobi sur la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine 1976.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe 1985.
- Charte de Washington pour la sauvegarde des villes historiques 1987.
- Mémoire de Vienne 2005.
- UNESCO, Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel, édition du centre du patrimoine mondial, n°9, Paris, décembre 1995.

- Art.1 de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Grenade 1985.
- La FFCR (fédération française des professionnels de la conservation-restauration)  
[http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche\\_info\\_CMP\\_avril2009.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/marche-public/dic/fiche_info_CMP_avril2009.pdf)
- Circulaire interministérielle n° 7 promulguée en 1981, ayant pour objectif :  
"instructions relatives aux modalités d'élaboration et d'appropriation des études d'interventions sur le tissu urbain, dans le cadre de la revalorisation de la vieille ville".
- Décret N° 89 / 684 du 06 novembre 1989
- UNESCO « Réflexions préalables sur les politiques culturelles » 1969.
- Convention - cadre du conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société.

### **Site internet :**

UNESCO.com

Issu.com

Archdayli.com

# **ANNEXE 01**

## **Analyse thématique des théâtres**

## **Analyse thématique :**

### **- Définition**

Le théâtre désigne à la fois l'art de la représentation dramatique, un genre littéraire particulier et le bâtiment dans lequel se déroulent les spectacles de théâtre.

Jadis, le mot désignait également la scène ou le plateau, c'est-à-dire toute la partie cachée du public par le rideau.

Aujourd'hui, à l'heure des arts dits pluridisciplinaires, la définition de l'art du théâtre est de plus en plus large (jusqu'à se confondre avec l'expression spectacle vivant), si bien que certains grands metteurs en scène n'hésitent pas à dire que pour qu'il y ait théâtre, il suffit juste d'avoir un lieu, un temps, un acte et un public.

Il s'agit de spectacles dans lesquels des acteurs incarnent des personnages pour un regard extérieur (le public), dans un temps et un espace limités.

Les dialogues écrits sont appelés pièces de théâtre, mais il peut y avoir également du théâtre sans texte écrit ou même sans aucune parole. Dans la création contemporaine les frontières entre les différents arts de la scène (théâtre, mime, cirque, danse...) sont de plus en plus ténues, si bien que certains professionnels n'hésitent pas à remplacer le mot théâtre par les mots spectacle pluridisciplinaire, ou spectacle vivant, mettant ainsi l'accent sur le métissage des disciplines.

### **b- Missions**

Les théâtres nationaux et régionaux ont pour objet de contribuer à l'enrichissement et au développement du patrimoine artistique national.

A cet effet, ils sont chargés notamment de :

- . Créer, selon un planning annuel, un nombre minimum d'œuvres d'auteurs algériens.
- . Enrichir leur répertoire, par la création d'œuvres d'auteurs étrangers appartenant au théâtre universel classique et moderne.
- . Susciter les vocations et d'encourager l'art dramatique algérien dans les circonscriptions qui leur sont dévolues.
- . Assurer, aux œuvres artistiques créées, une large diffusion populaire par l'organisation de représentations régulières.
- . Accueillir les formations artistiques, nationales et régionales et d'organiser leurs représentations.
- . Accueillir les troupes étrangères d'art dramatique, dans le cadre du programme arrêté par le ministère de l'information.

## L'histoire du théâtre

### a- Antiquité:

Théâtre de l'Égypte antique, Théâtre grec antique et Théâtre latin. le théâtre vient du dithyrambe (chant en l'honneur de Dionysos). L'histoire du théâtre occidental débute avec les cérémonies religieuses de la Grèce antique. À ces occasions avait lieu le concours de tragédie. Le spectacle se déroulait dans un théâtre (theatron) de plein air. Le mot amphithéâtre n'était pas utilisé par les Grecs, mais plutôt par les Romains. À l'époque romaine, les représentations étaient jouées dans un théâtre, d'architecture légèrement différente du théâtre des Grecs. Il était construit selon les cités sur un espace plat, ou au dos d'une colline.

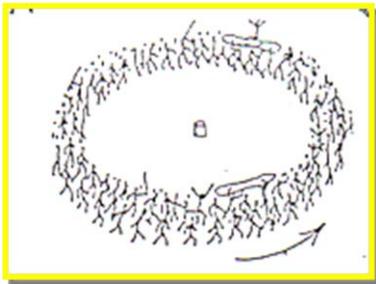


Figure 1: 1ère étape.



Figure 2: 2ème étape.



Figure 3: 3ème étape.

Source : auteur 2018



Figure 4: 4ème étape.



Figure 5: 5ème étape.

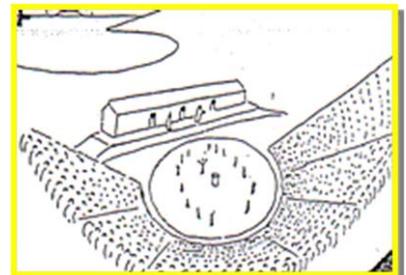


Figure 6: 6ème étape.

- Première étape : Au milieu était l'autel et les gens étaient en cercle.
- Deuxième étape : Le chœur tourne autour de l'autel.
- Troisième étape : Le grand prêtre monte sur l'autel.
- Quatrième étape : On rajoute une estrade.
- Cinquième étape : Pour être mieux vu, le prêtre se met hors du cercle.
- Sixième étape : Le chœur reste au milieu.

### a-Théâtre au Moyen-âge:

C'est en tout cas dans le cadre du développement urbain du XIIIe siècle que le théâtre en langue vulgaire (que l'on appelle alors « Jeu ») prend véritablement son essor par des troupes itinérantes qui se produisent sur les places publiques : onze pièces nous sont parvenues de

cette époque, Après un ralentissement au cours de la période troublée, du XIVe au XVe siècle on voit apparaître ou se développer de nouveaux genres théâtraux : farces, soties, moralités, mystères.

### b- L'évolution architecturale du théâtre antique:

#### Le théâtre grec :

Le théâtre grec est construit en hémicycle autour d'une scène circulaire. Il profite de la topographie du terrain, plus ou moins en pente ou accidenté. En creusant, on peut donc construire des gradins en pierre qui épousent la forme du terrain. La scène est ouverte vers les spectateurs comme on le voit dans les théâtres d'Epidaure ou de Delphes.



Figure 7: théâtre d'Epidaure



Figure 8: théâtre de Delphes

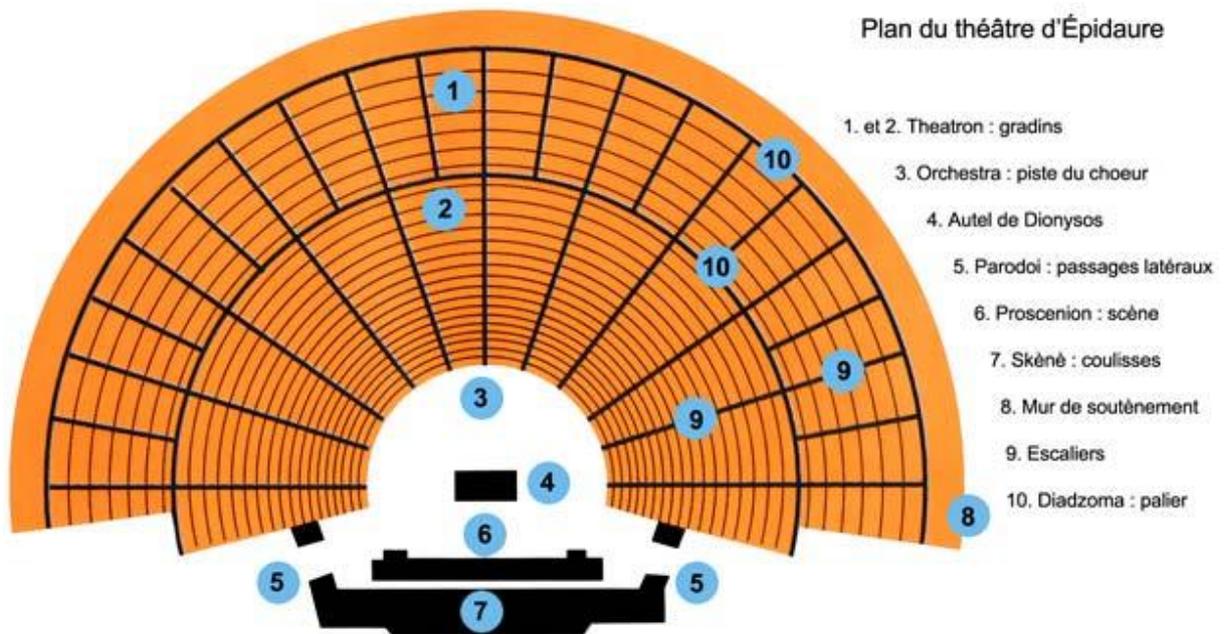


Figure 8: schéma explicatif des espaces

Source : google image.

## Le théâtre romain :

Le théâtre romain est bâti cette fois dans la ville. De ce fait l'architecture est contrainte à un espace plus réduit. Il est souvent très pentu, ce qui permet un nombre de spectateurs plus important (comme au cinéma). L'espace est plus fermé que dans le théâtre grec car les Romains inventent un mur de scène, le fronts scène, souvent orné de statues (par exemple celle de l'empereur Auguste à Orange).



Figure 9: théâtre d'orange vue de ciel



Figure 10: théâtre d'orange vue d'après l'entré

Source : google image.

## Les composants du théâtre romain :

La « cavea » : les gradins.

L'orchestre : c'est là qu'évoluaient les chœurs.

La scène : la Lieu où évoluent les acteurs. La scène domine l'orchestre. Sous le plancher de la scène était dissimulée une machinerie qui permettait de faire surgir les décors.

Le mur de scène : 103 mètres de long X 37 mètres de haut.

## 2-Analyse des exemples :

a-un théâtre plein air « Amphithéâtre d'Ô »

Fiche technique :

**Lieux:** Domaine d'Ô, 178 rues de la Carriérasse Montpellier (34000)

**Département :** Hérault

**Région :** Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

**Pays :** France



Figure 11: Amphithéâtre d'o

Source : [www,theatre d'or, com](http://www.theatre-d-or.com)

**Dates Date de réception :** 2003.

**Mise en ligne :** 20/06/2014.

**Acteurs :**

Maître d'ouvrage : Conseil général de l'Hérault

Architecte(s) : Atelier d'architecture King Kong

Bureau d'étude technique : Egis Méditerranée,  
Cesma

Acousticien(s) : dB acoustique

Scénographe : Ducks scéno (scénographe)

Paysagiste : Anouck Debarre

**Informations complémentaires :**

Surface utile : 2 000 m<sup>2</sup>

Coût HT des travaux : 9 500 000 € HT

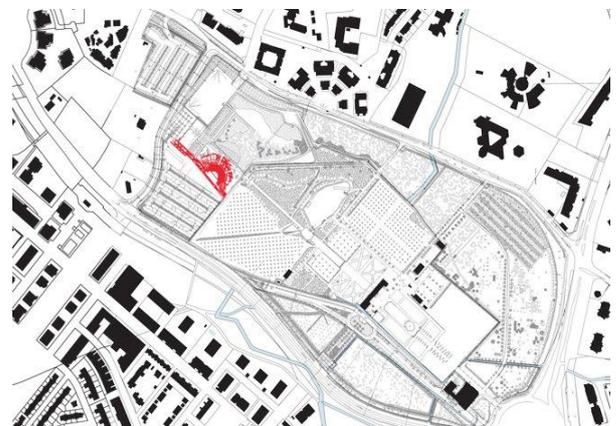
**-Plan de situation :**

Le Projet est situé dans un complexe culturel, il est Limité dans les trois cotés Nord par un autre théâtre, Au sud il est limité Par un parking et au Sud par des jardins a Est par une voie principale.



**Figure 12 : façade principale.**

Source : [www, théâtre d'or, com](http://www.theatre-d-or.com)



**Figure 13: plan de situation**

Source : [www, théâtre d'or, com](http://www,theatre-d-or.com)

**2- Environnement Immédiat:**

**1-Intégration :**

Le projet est intégré par rapport au site.

Le projet inspiré de forme demi cercle.

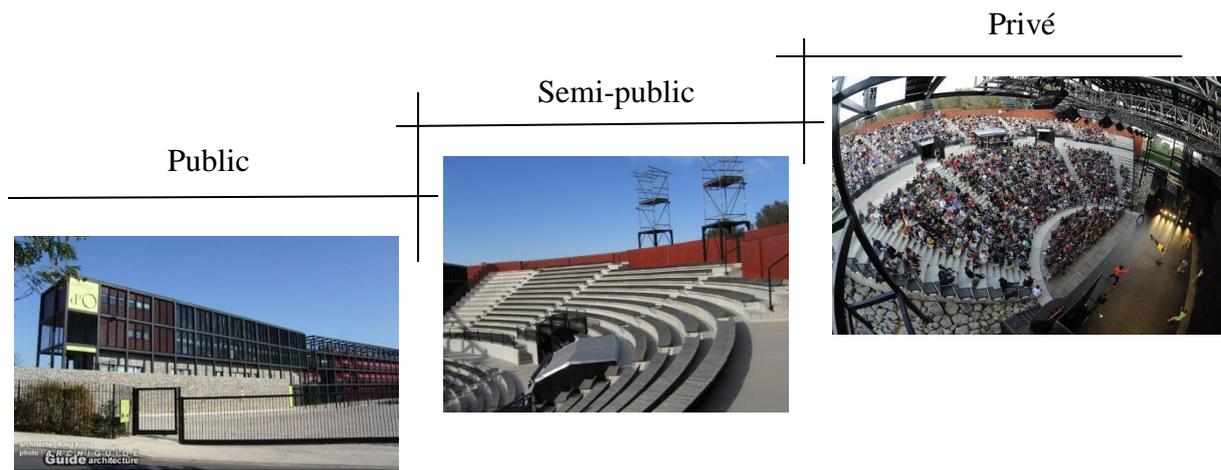
La continuité fait avec les arbres.



**Figure 14: vue aérienne**

Source : [google earth](http://google-earth.com)

**2-Rapport Intérieure / Extérieure :**

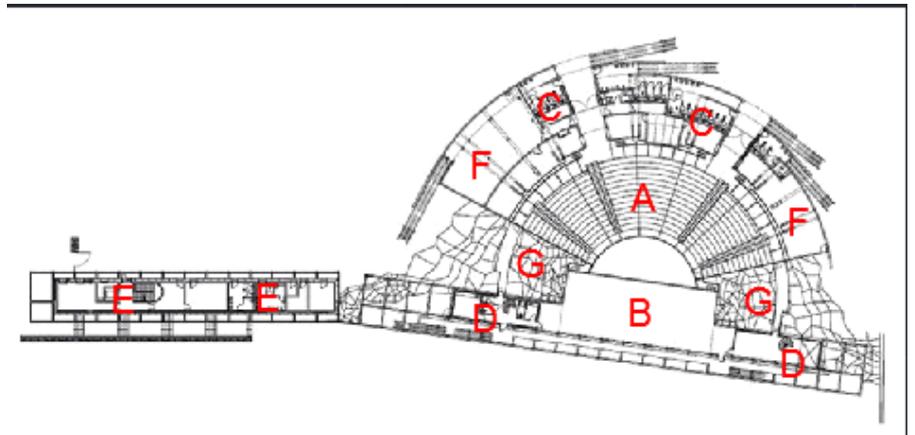


**Figure 15: schéma explicatif**

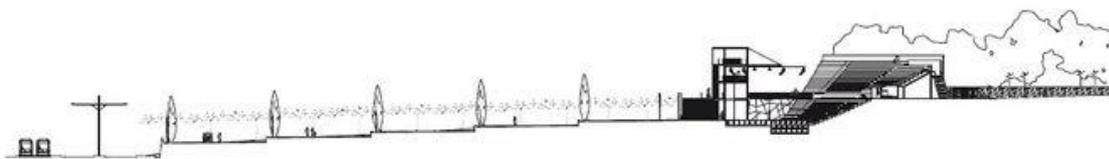
**Source : auteur.**

**Analyse des plans:**

- A:** gradins.
- B:** La scène.
- C:** Vestiaires.
- D:** Arrière scène.
- E:** administration.
- F:** locaux sous gradins.
- G:** espace de dégagement.



**Figure 16 : plan général source : théâtre d'or, com.**



**Figure 17 : coupe transversal du projet source : théâtre d'or, com.**

## 5-la structure:

Entre poteaux poutre au niveau des locaux et vestiaires. et béton au niveaux des gradins  
structure métallique au niveau du mur de scène.



Figure 18 : photo perspective du projet.



Figure 19 : façade principale.

Source : theatre d'or, com.

## Le théâtre plein air de Médea.

### Fiche technique :

-Lieux: Nouveau pôle urbain ilot E 46.

-Commune: Médea.

-Wilaya : Médea.

-Pays : Algérie.

-Date de réception: 2007

-Mise en ligne: pas en cours.

-Acteurs :

-Maître d'ouvrage: Direction du culture Médea.

-Architecte(s): Boulesnam Mohamed.

-Bureau d'étude technique: B,E,T,A,U  
Boulesnam.

-Informations complémentaires :

-Surface utile: 1715.35m2.



Figure 20 : photo de théâtre. Source : auteur.



Figure 21 : photo de théâtre. Source : auteur.

**-Coût HT des travaux:** 3 Milliard DA.

**-Capacité D'accueil:** 2246 PLACES.

### 1-Plan de situation :

-  Le projet.
-  RN n° 01.
-  CW vers Berrouaghia.
-  Pôle urbain.



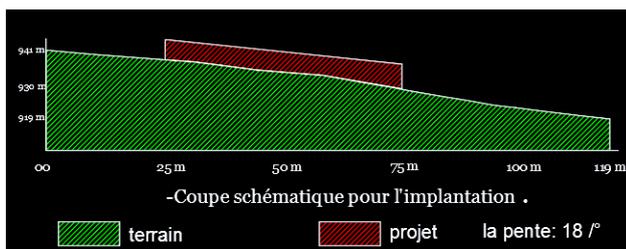
**Figure 22 :** schéma de situation. **Source :** auteur.

### -Intégration :

-Le projet est intégré par rapport au site.

- La projet inspiré de forme demi cercle.

-L'orientation vers le sud pour une meilleure vu panoramique.



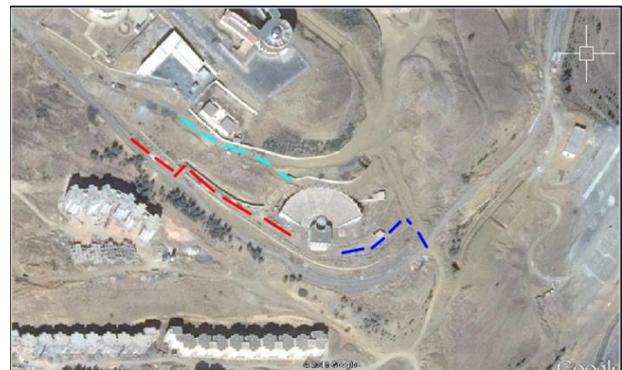
**Figure23 :** Coupe schématique source : auteur.  
**Source :** auteur



**Figure 24 :** schéma d'intégration.  
**Source :** auteur.

### 3-Accessibilité:

-  - Entrée mécanique principale.
-  -Entrée mécanique secondaire.
-  -Entrée piéton secondaire.



**Figure 25 :** schéma d'accissibilité.

**Source :** auteur.

#### 4-Analyse des plans:

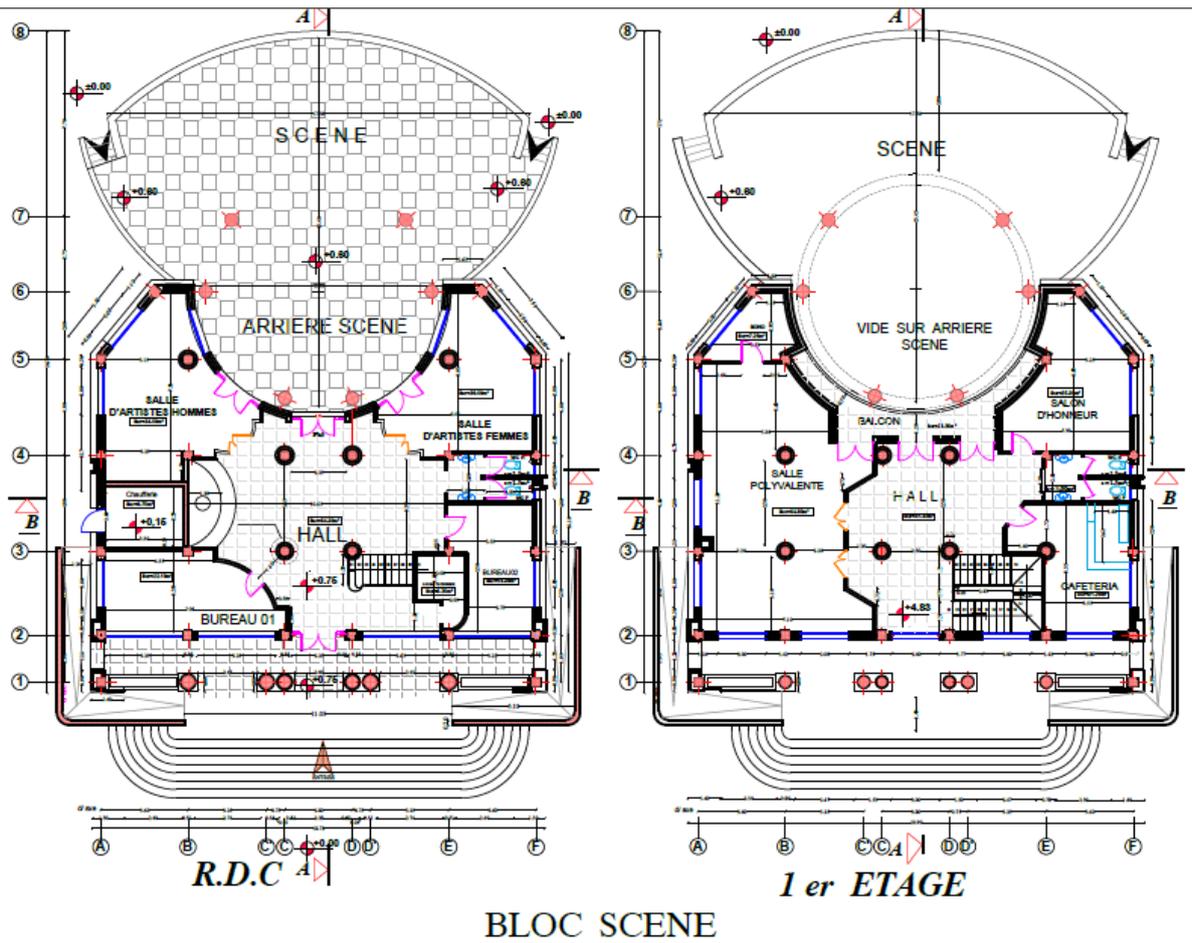


Figure 26 : les plans de bloc scène. Source : direction de la culture Médéa.

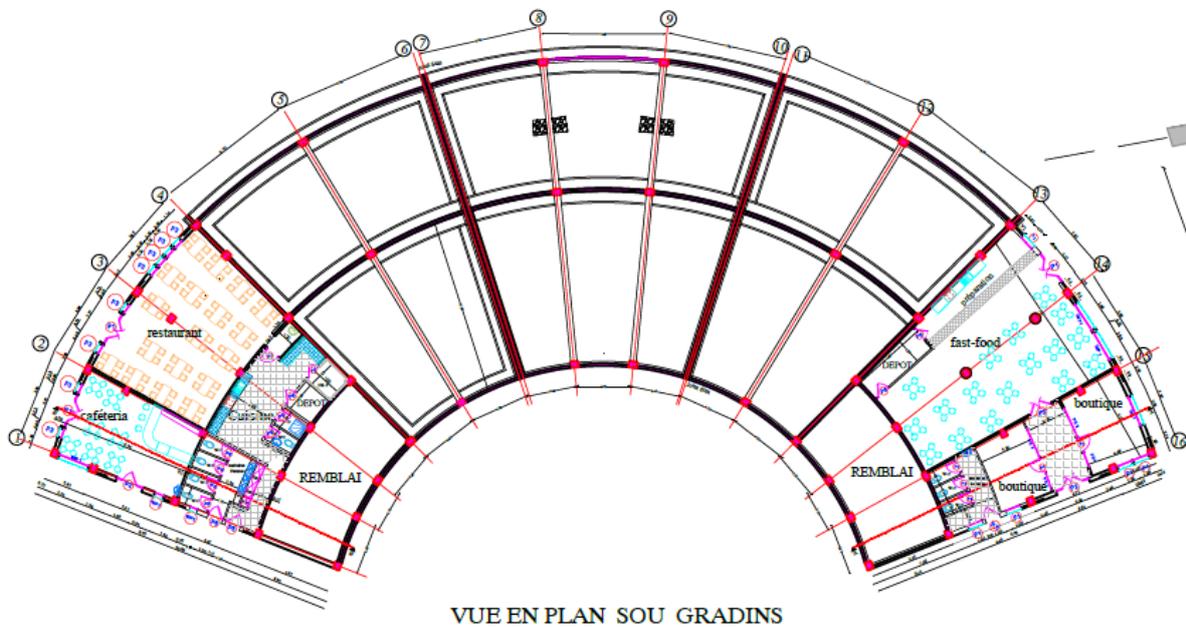


Figure 27 : les plans de bloc gradin. Source : direction de la culture Médéa.

## Les façades :



**Figure 28 :** bloc scène.



**Figure 29:** sous l'aile gauche.



**Figure 30:** l'entrée principale.



**Figure 31:** Les gradins.



**Figure 32:** la scène.



**Figure 33:** vue de face.



**Figure 34:** sous l'aile droite.



**Figure 35:** Vue panoramique.

**Programme surfasique :**

**a-bloc scène :** espace privé .

<b>Programme qualitatif</b>	<b>Programme quantitatif</b>		
<b>1-L'entre :</b> porche +porte.	Surface : 8m <sup>2</sup>	N :1	8m <sup>2</sup>
<b>2-Hall :</b> espace de circulation et distribution.	Surface : 64 m <sup>2</sup> Surface : 42 m <sup>2</sup>	N :2	106m <sup>2</sup>
<b>3-Bueau:</b> gestion +archive +secrétariat+réception .	Surface : 22 m <sup>2</sup> Surface :17 m <sup>2</sup>	N :2	38m <sup>2</sup>
<b>4-Salle d'artistes femmes:</b> maquillage,tenues.	Surface : 35 m <sup>2</sup>	N :1	35m <sup>2</sup>
<b>5-Salle d'artistes hommes:</b> maquillage,tenues.	Surface : 35 m <sup>2</sup>	N :1	35 m <sup>2</sup>
<b>6-Scène:</b> espace de spectacle. <b>Arriere scène:</b> espace d'orchestre.	Surface : 114 m <sup>2</sup> Surface :64 m <sup>2</sup>	N :1	178m <sup>2</sup>
<b>7-local technique :</b> stockage +dépôt +maintenance.	Surface : 6.5 m <sup>2</sup>	N :1	6.5 m <sup>2</sup>
<b>8-vistiare :</b> WC	Surface : 1.8 m <sup>2</sup>	N :4	7.2m <sup>2</sup>
<b>9-Chaufferie :</b> espace technique	Surface : 10 m <sup>2</sup>	N :1	10 m <sup>2</sup>
<b>10-Salle polyvalente :</b> espace multifonctionnel.	Surface : 64 m <sup>2</sup>	N :1	64 m <sup>2</sup>
<b>11-Sallon d'honneur :</b> espace de réception VIP.	Surface : 25 m <sup>2</sup>	N :1	25 m <sup>2</sup>
<b>12-Balcon :</b> espace donnant sur la scène.	Surface : 28 m <sup>2</sup>	N :1	28 m <sup>2</sup>
<b>13-Cafiteria :</b> espace de service.	Surface : 21 m <sup>2</sup>	N :1	21 m <sup>2</sup>
<b>14-Sono :</b> système du son.	Surface : 7.5 m <sup>2</sup>	N :1	7.5 m <sup>2</sup>
surface (1er E):192m <sup>2</sup>		surface totale: 564m <sup>2</sup>	

**Tableaux 01 :** Programme surfasique du bloc scène

Source : auteur 2018

**b-bloc gradin** : espace public.

<b>Programme qualitatif</b>	<b>Programme quantitatif</b>		
<b>1-Restaurant</b> : espace de service.	Surface : 21 m <sup>2</sup>	N :1	21 m <sup>2</sup>
<b>2-Cafétéria</b> : espace de service.	Surface : 11 m <sup>2</sup>	N :1	11 m <sup>2</sup>
<b>3-Cuisine</b> : espace de service.	Surface : 12 m <sup>2</sup>	N :1	12 m <sup>2</sup>
<b>4-Fast-food</b> : espace de service.	Surface : 32 m <sup>2</sup>	N :1	32 m <sup>2</sup>
<b>5-Boutique</b> : espace de service.	Surface : 6 m <sup>2</sup>	N :2	12 m <sup>2</sup>
<b>6-Sanitaires</b> : WC	Surface : 4 m <sup>2</sup>	N :2	8 m <sup>2</sup>
surface totale: 95m <sup>2</sup>			

**Tableaux 01** : Programme surfasique du bloc gradin.

Source : auteur 2018

**Programmes surfaciques selon le manuel de normalisation des équipements culturels majeurs du Ministère de la culture:**

- Theatre regional de wilaya

. Contenance = 800 places

. Surface plancher = 4.650 m<sup>2</sup>

**Salle du Théâtre :**

- Type espace scénique intégré (sans rideau de fer)

- Gradins fixes

- Capacité totale 800 places assises y compris les strapontins

- Passerelles techniques 2 passerelles frontales

2 passerelles latérales

1 passerelle en fond de salle de part et d'autre des régies

**Loges des artistes :**

- Niveau plateau : 1 loge de changement rapide de 20 m<sup>2</sup>

1 loge pour 2 personnes

- Niveau 2e étage :                    1 loge pour 2 personnes  
     1 loge pour 7 personnes  
     2 loges pour 1 personne
- Niveau 3e étage :                    1 loge pour 2 personnes  
     1 loge pour 3 personnes  
     1 loge buanderie équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge.

### **Caractéristiques du plateau**

- Cadre de scène :                    ouverture maximum                    19,60 m  
     Ouverture minimum                    11,70 m  
     Hauteur                                    9,20 m
- Profondeur de scène :              Derrière le rideau de scène        14,50 m  
     Derrière les draperies                14,80 m
- Profondeur d'avant-scène : devant le rideau de scène            2,75 m  
     devant les draperies                    1,75 m
- Courbe de l'avant-scène :            rayon                                    20,90 m
- Hauteur du nez de scène :           / 1er Rang                            0,95 m
- Plancher de scène :                    surcharge d'utilisation                600kg / m<sup>2</sup>
- Hauteur sous gril ouvrant :    10,60 m
- Hauteur sous faux gril :    12,60 m

### **Caractéristiques du cintre :**

- Equipes contrebalancées 36 / CMU 250 kg / longueur 23 m hauteur sous porteuse 10,60 m
- Equipes électriques E1, E2, E3 CMU 800Kg longueur 23 m hauteur sous porteuses 10,10 m
- Pont lumière 1 / équilibré et motorisé / CMU 800 Kg.
- Lambrequin 1 / motorisé / CMU 250 kg
- Porteuse d'avant-scène motorisée / CMU 400 kg
- Cheminée de contrepoids côté Jardin

- Manœuvres au plateau ou au 2e service de passerelle / (hauteur : 7,50 m)

### **Caractéristiques de l'arrière-scène**

- Sol en béton
- Ouverture 13 m
- Hauteur 5 m
- Profondeur 10 m
- Rideau de fer séparant la scène et l'arrière-scène

### **Caractéristiques du dessous de scène**

- Hauteur 2,70 m
- Détrappable sur 10,64 m de longueur et 13,72 m de largeur dont 10,29 côté Jardin et 7,35 m côté Cour depuis l'axe
- Nature du sol sable

### **Fosse d'Orchestre**

- Ouverture max. 15 m
- Profondeur 1,89 m / niv. Plateau
- Largeur 2,50 m au nez de scène

### **Equipements divers**

- Levage 3 treuils palan électrique portables 300 kg 15 m à câble passant /
- Tour échafaudage Hi Tech / hauteur de travail 11 m
- Nacelle élévatrice Génie / hauteur de travail 9 m
- Atelier de maintenance 60 m<sup>2</sup> / outillage à main

### **Salle de répétition**

- Dimensions au sol 10 m x 13 m
- Hauteur sous faux grill fixe 4,20 m

### **Accrochage des projecteurs en salle**

- 1° passerelle à 3,70 m du nez de scène
- hauteur par rapport au plateau 9,55 m

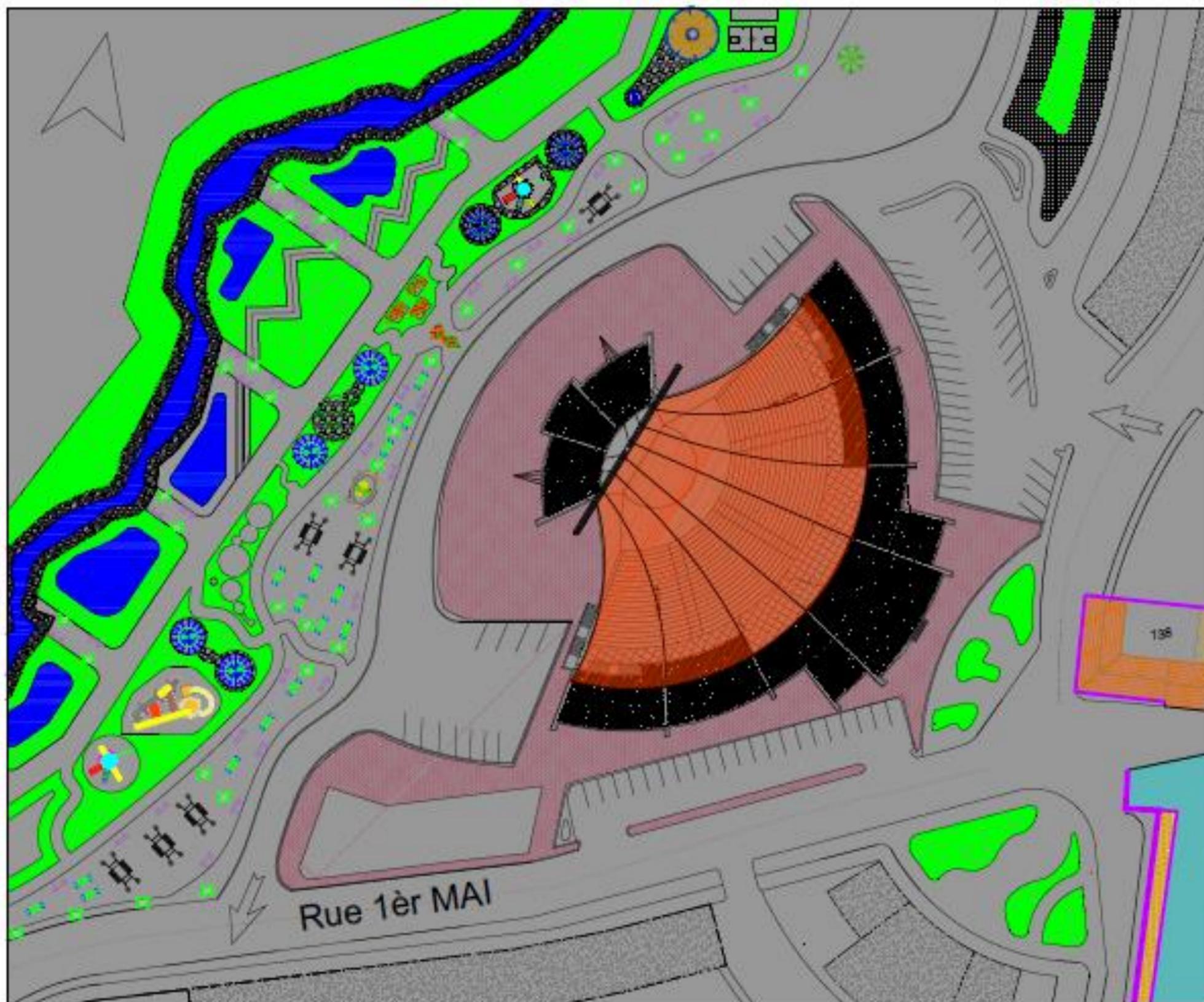
- 2° passerelle à 11 m du nez de scène
- hauteur du plancher par rapport à la salle 7,85 m
- à 15,50 m du nez de scène
- hauteur par rapport au plateau 8,80 m<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Manuel nationale de la ministère de la culture.

## **ANNEXE 2**

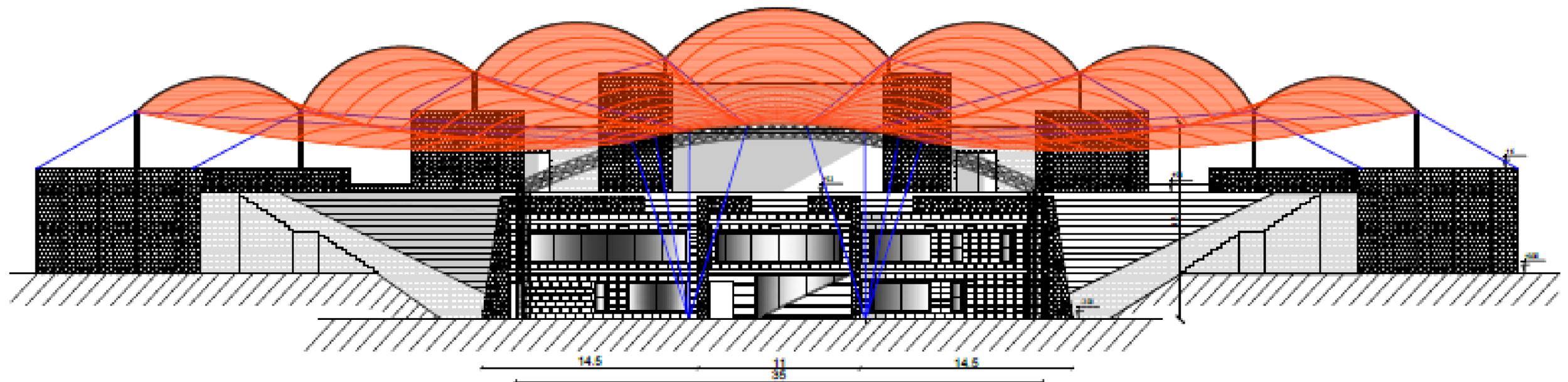
# **Dossier graphique du projet architectural**



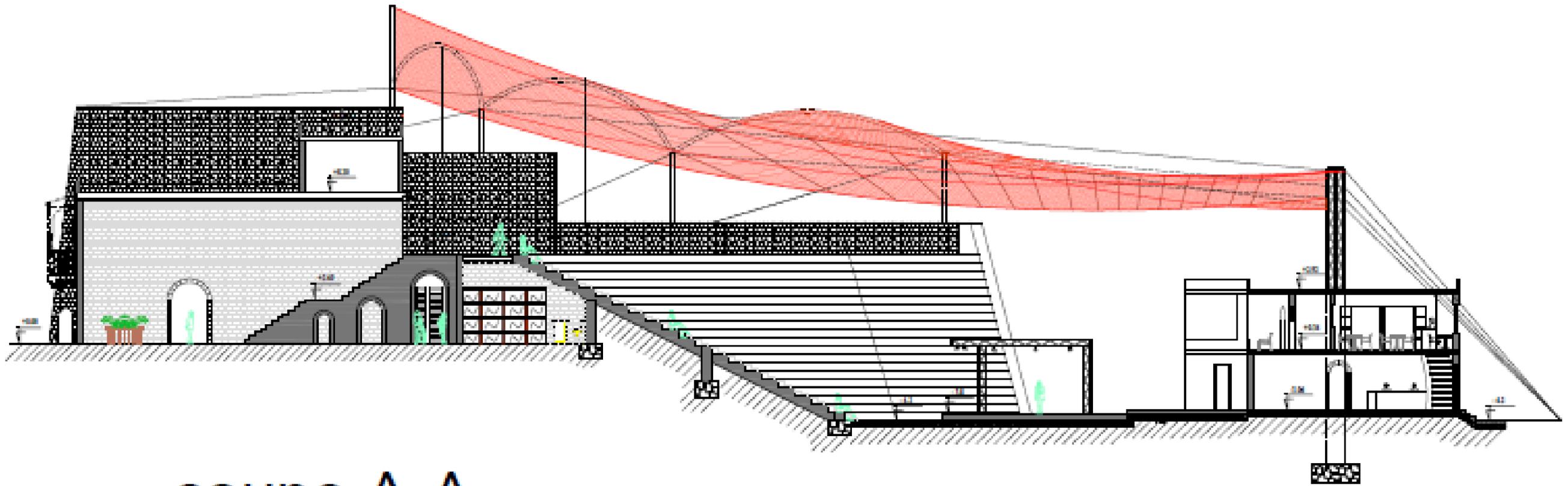
-plan de masse



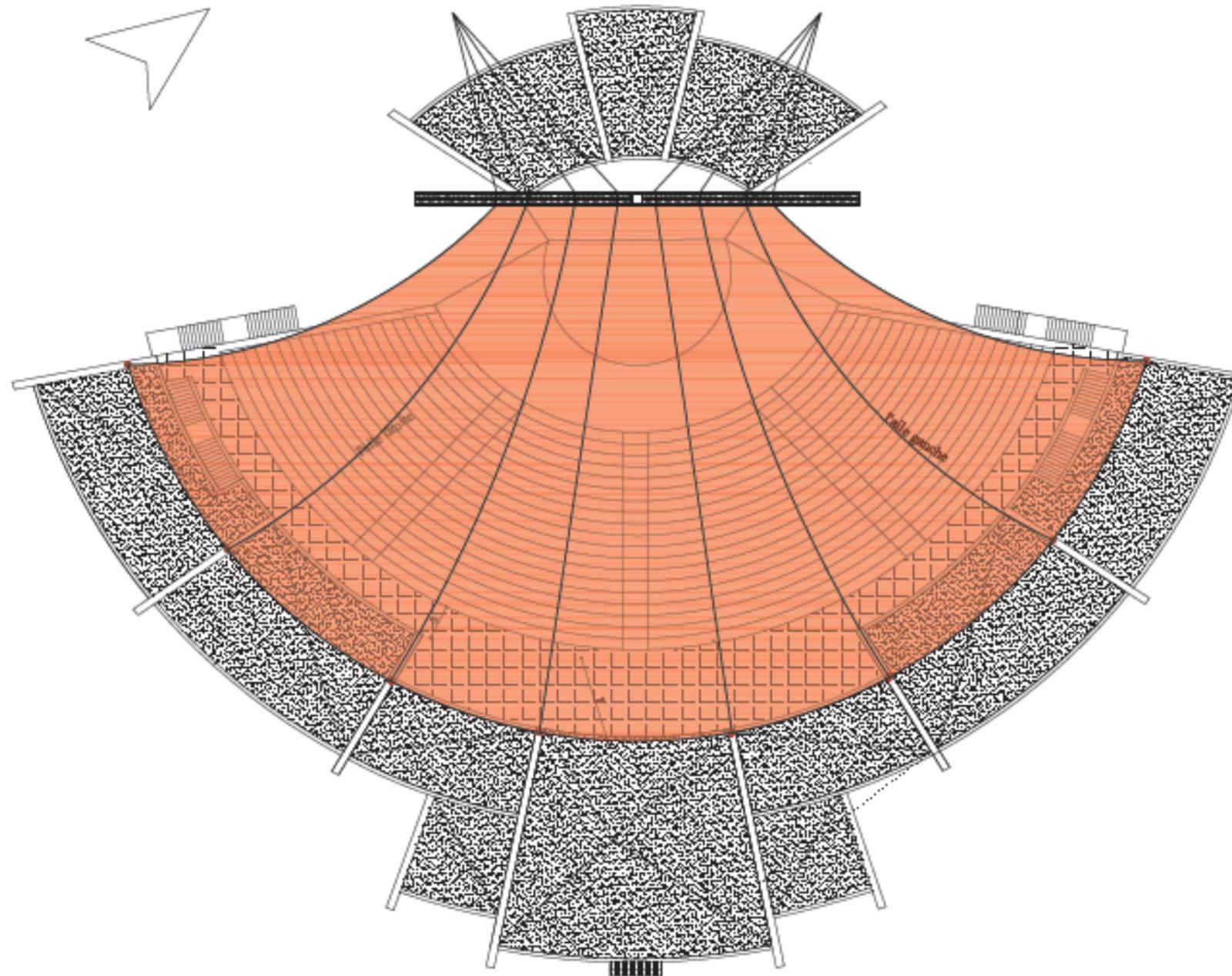
façade principale



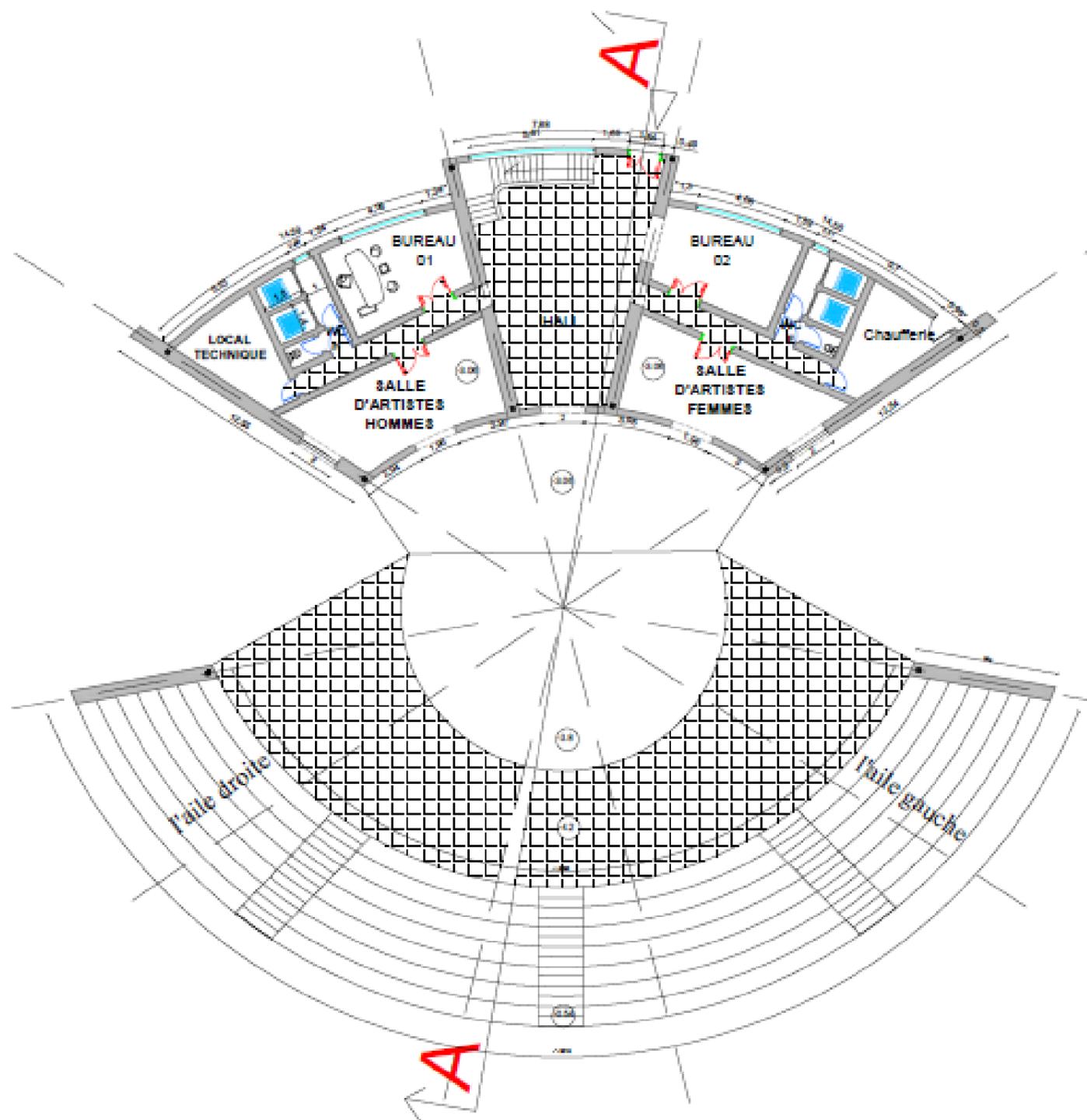
façade postérieure



coupe A-A

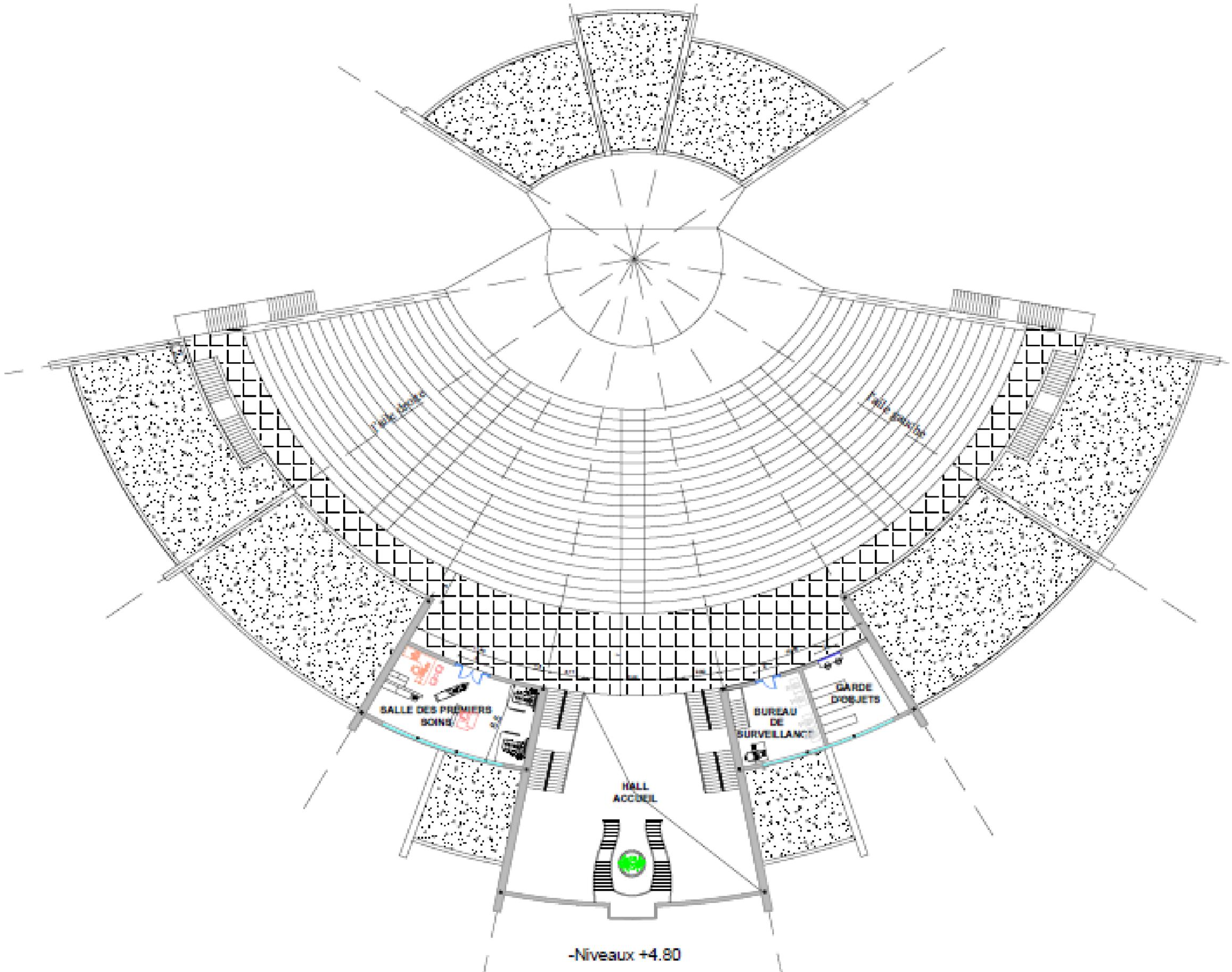


plan terrasse

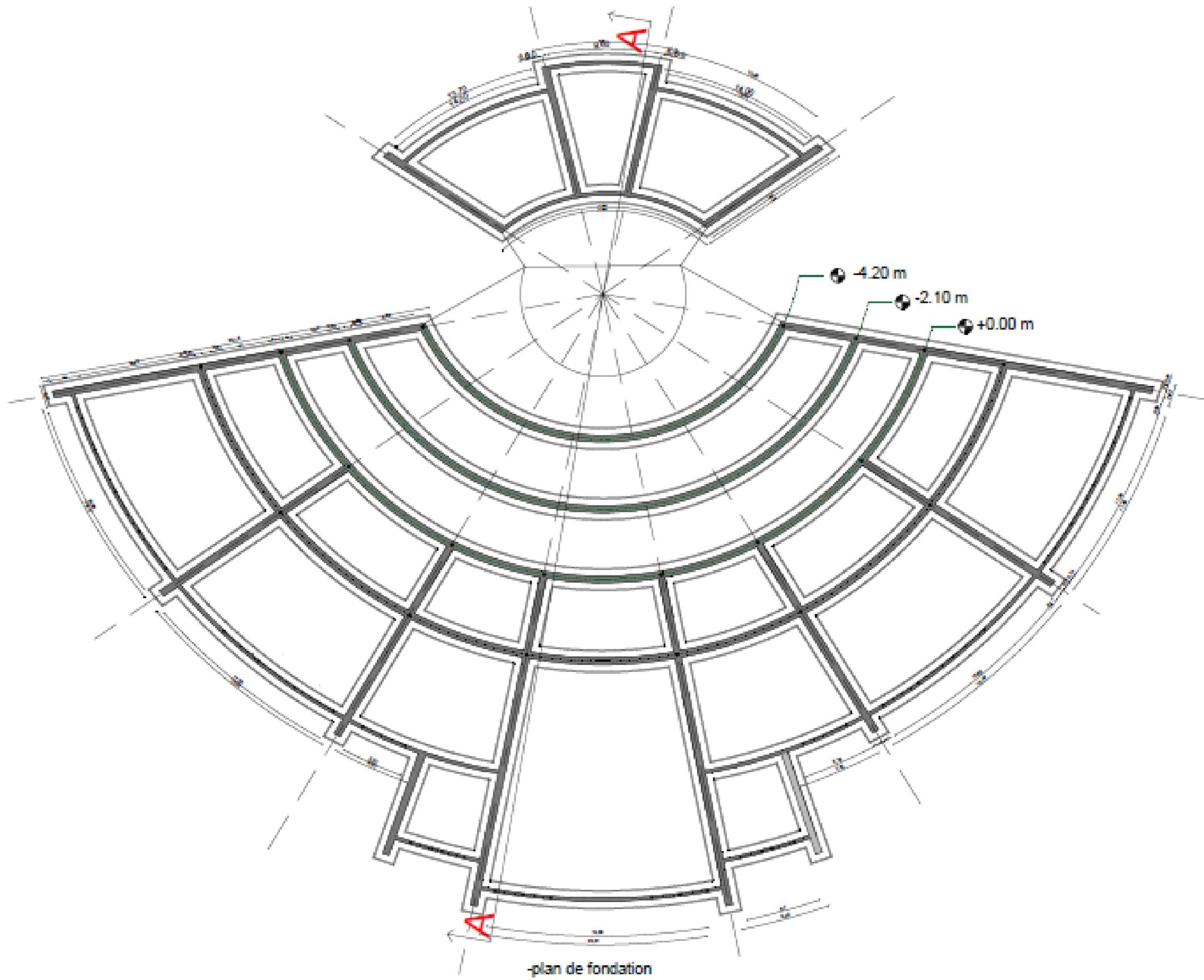


-Niveaux -3.06





-Niveaux +4.80



-plan de fondation

